20 ans d'ateliers hors-les-murs

intégrale des 4 livrets

1. **Des démarches pluridisciplinaires à conforter**
2. **Rendre les transitions territoriales désirables**
3. **Des ruralités apprenantes**
4. **Regards décalés**

École nationale supérieure
d'architecture de Nancy

20 ans d'ateliers hors-les-murs

Livret 1

Des démarches pluridisciplinaires à conforter

École nationale supérieure
d'architecture de Nancy

Coordination scientifique
Federico Diodato, Marc Verdier

Auteure
Gwenaëlle Zunino

Institutions organisatrices
Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Nancy
Fédération des Parcs naturels
régionaux français
Chaire Nouvelles Ruralités –
Architecture et milieux vivants

Dans le cadre des actions du Plan
Culture et Ruralité
du ministère de la Culture

Réalisation
Service Valorisation de l'école
d'architecture de Nancy

www.nancy.archi.fr

Des démarches pluridisciplinaires à conforter

2 **Introduction**

4 **Temps 1 - Le temps de l'intuition et de l'expérimentation**
5 Les territoires ruraux, une autre façon de faire projet
8 Quatre piliers : une méthode
12 Des projets d'architectes : habiter le territoire

15 **Temps 2 - Le temps de la construction et de la consolidation**
17 La montée en puissance du vivant dans la conception architecturale et urbaine
21 Structurer et diffuser la pensée par les Chroniques des ateliers
23 La création du réseau scientifique Espace rural & projet spatial (ERPS) : mutualiser, valoriser, ouvrir à la recherche

24 **Temps 3 - Le temps de l'évolution et de l'association**
25 La création de la Chaire Nouvelles ruralités – Architecture et milieux vivants
28 Le lancement des ateliers Hors-les-murs pluridisciplinaires à l'échelle nationale par la Fédération des PNR

35 **Ouverture**

Introduction

Il y a deux façons d'envisager la relation entre les disciplines : celle issue d'une lente mais inéluctable séparation des savoirs et des modes d'approche de l'action dans les territoires, fortement corrélée à l'incroyable avancée de la connaissance et donc à son nécessaire fractionnement en disciplines, et celle qui se joue dans le monde réel, celui de la terre, des paysages, des capacités des êtres humains à habiter le monde, qui sans équivoque aucune, imbrique les pièces constitutives des milieux propices au développement des sociétés.

A partir d'une alchimie pédagogique issue sans hiérarchie d'une expérience de travail dans les ruralités vosgiennes, de conscience des nécessités humaines qui crée des alliances indispensables entre les fonctions vitales (s'abriter, se nourrir, protéger les ressources et le vivant...), d'une approche professionnelle du monde de l'urbain qui impose de relier ces fonctions, de la pertinence réglementaire de la loi SRU de 2001 (qui emboîte les questions d'environnement, de mobilité, d'habitat), s'est imposée l'idée que dans une école d'architecture, nos formations devaient explorer des situations qui exigent une croisée des pensées, des savoirs et des modes d'action.

En 2005, l'atterrissage de nos ateliers « Ville et territoire » dans les territoires ruraux est en très grande partie issue de cette conviction. Les terrains pédagogiques explorés, échantillons des complexités et imbrications de fonctions dans un paysage donné sont dès l'origine issus des territoires de projet que sont les Parcs naturels régionaux. Il ne pouvait en être autrement, ces périmètres d'expérimentations, issus eux-mêmes (1967) de cette conscience que le développement local ne pouvait se faire dans de bonnes conditions qu'à partir d'une attention extrême aux patrimoines naturels et culturels.

La pluridisciplinarité est donc avant tout ancrée dans les paysages et s'immerger dans ces sites d'atelier avec nos étudiants nous obligeait.

Sans le formaliser en tant que tel, nous avons donc fait de la

pédagogie pluridisciplinaire à partir des lieux. Dès l'origine, pas un atelier ne s'est réalisé sans la visite d'une exploitation agricole et la rencontre avec des forestiers, des géologues, des hydrauliciens, des chargés de mission Natura 2000, des commerçants, le curé, l'institutrice, ni sans débat avec les conseillers municipaux et les habitants le plus souvent.

Et croyez-le, la première visite de Villarceaux (ferme expérimentale dans le Vexin français) a été une surprise réelle pour le responsable de l'exploitation : des architectes à la ferme ?

On comprend aujourd'hui que cette intuition de la pluridisciplinarité dès l'origine des ateliers Hors-les-murs est à mettre au compte d'une observation de la réalité de ce qu'est un territoire, d'une éthique « Parc » incontournable et que l'architecte (en formation) par sa compétence de regard, comme le paysagiste, mettent l'articulation entre les données, les valeurs et les contours d'un site au cœur même de sa pensée.

La segmentation disciplinaire propre à notre société où la technicisation l'a emporté sur l'interrelation permanente entre ce que l'on a fini par ranger dans des « disciplines » au fur et à mesure où elles devenaient savantes et très informées, impose donc aujourd'hui de formaliser cette « interdisciplinarité » dans nos modes d'action et de formation.

L'énergie immense consacrée à cette organisation des savoirs, toujours plus performants, doit être mise au service d'une recherche de discipline transversale, croisée en un mot, territoriale.

Ce livret retrace vingt années d'ateliers Hors-les-murs menés par l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy complétés par des ateliers portés dans le cadre du dispositif du même nom par la Fédération des Parcs naturels régionaux depuis 2018. Son intention est à la fois de mettre en évidence la progression d'une pédagogie expérimentale, mais aussi de rappeler l'ADN de ces ateliers, fondé sur l'immersion, la pluridisciplinarité et le dialogue avec les territoires. La question directrice est la suivante : comment, en vingt ans, s'est structurée l'approche des différentes disciplines pour composer le projet, depuis les premières rencontres intuitives jusqu'à l'émergence d'une éventuelle discipline transversale de l'urbanisme en milieu rural ?



Temps 1
Le temps de l'intuition et de l'expérimentation

« L'approche que nous avons cherché à développer de façon très pragmatique – par la visite, la rencontre, l'écoute, l'imprégnation des lieux et l'expérimentation du projet – va dans le sens de cette réflexion sur la méthode : comment inventer avec les conditions d'aujourd'hui un paysage à la fois très moderne (rareté des ressources, économie généralisée des moyens, générosité sociale et partage des valeurs...) et très ancré dans les valeurs d'ici. Nous sommes persuadés qu'une discipline nouvelle doit se solidifier dans ce monde rural, celle d'un urbanisme volontaire, engagé, affirmé, mais qui doit être exemplaire en la matière. »[1] Ces mots de Marc Verdier, prononcés lors de l'atelier de 2007 dans les Bauges, résument l'esprit des premières années des ateliers Hors-les-murs.

1 Regards portés sur le massif des Bauges - Chroniques d'un atelier n°2, 2007, p131



Héry-sur-Alby,
Chroniques d'un atelier
n°3, 2008

1.1. Les territoires ruraux, une autre façon de faire projet

Dès leur lancement, ces ateliers se distinguent par leur choix assumé du territoire rural comme terrain d'expérimentation. La ruralité n'y est pas envisagée comme une périphérie de la ville, mais comme un lieu d'invention, de recherche et de créativité. Elle concentre une part essentielle des ressources nécessaires au monde de demain, mais demeure déficitaire en ingénierie et en recherche. Cette situation, déjà soulignée lors de la création des Parcs naturels régionaux en 1967, explique pourquoi ce type de territoire constitue un cadre aussi précieux pour les écoles d'architecture et les ateliers s'inscrivent dans cette filiation : faire de la ruralité un laboratoire d'expérimentation et d'accompagnement des mutations territoriales.

L'intuition fondatrice est claire : former autrement les architectes. Il ne s'agit pas simplement de « faire de l'architecture à la campagne », mais de confronter les étudiants au réel. Le projet y prend racine dans l'observation, l'écoute, la rencontre, l'imprégnation des lieux. Les étudiants découvrent que le projet ne se réduit pas à une forme, mais qu'il est d'abord un processus collectif, impliquant élus, habitants, agriculteurs, techniciens et experts.

Le rural offre en outre un terreau pédagogique spécifique. Trois éléments le distinguent : l'envie des nouvelles générations d'élus, désireux de construire l'avenir de leurs territoires ; une capacité de mobilisation des partenaires locaux



L'équipe du 1er atelier Hors-les-murs dans les Bauges, 2006

souvent plus forte qu'en milieu urbain ; et la complexité des enjeux territoriaux – milieux naturels, potentiel de production agricole, habitat, mobilités – dont l'évidence semble plus facile à saisir et porteuse qu'en contexte urbain. En somme, la ruralité se révèle comme un écosystème propice à l'apprentissage, où l'expérimentation pédagogique s'articule aux mutations écologiques et sociales.

Le premier atelier dans le massif des Bauges (2006)

C'est dans ce cadre qu'est organisé, en 2006, le premier atelier de projet en partenariat avec le Parc naturel régional du massif des Bauges. Les étudiants y travaillent sur des propositions d'extensions urbaines pour une commune sous forte pression foncière, intégrant l'accueil d'une centaine d'habitants supplémentaires à horizon 2020, la construction d'une école et la mise en place d'un « multiple rural » associant services de proximité et espaces publics.

Pour Denis Grandjean, alors directeur de l'ENSA Nancy, ce choix constitue un positionnement assumé et une véritable prise de risque : il s'agit de considérer l'atelier comme une forme de recherche sur les pratiques et les méthodes de développement territorial. Dans ses mots, « ce partenariat est aussi la matérialisation d'une forme de recherche sur les pratiques et les méthodes des projets de développement en territoires ruraux ou péri-urbains, territoires qui manquent souvent d'outils et de lieux d'invention et d'accompagnement des mutations auxquelles ils sont soumis, auxquelles ils doivent répondre. Les Parcs



Cours en extérieur : lecture du paysage et approche sensible du territoire, Massif des Bauges, Chroniques d'un atelier n°3, 2008



naturels régionaux comptent parmi les rares outils d'expérimentation, de recherche et d'action dans ce domaine et le rapprochement avec une école d'architecture est symbolique de leur capacité d'invention et d'ouverture, qui ne peut qu'être fructueuse pour tous. »[2] Dans cette perspective, le partenariat avec un parc et l'immersion des étudiants dans un « terroir d'exception » illustrent « l'exigence de la réflexion qui doit accompagner l'aménagement de l'espace français, et le principe de réalité que les écoles d'architecture doivent intégrer ».

Une pédagogie de l'engagement s'invente ici

Du côté des enseignants, Marc Verdier, responsable de l'atelier, insiste sur la nécessité d'« inventer une autre pédagogie », fondée

2 Projets d'extensions urbaines dans le massif des Bauges - Chroniques d'un atelier n°1, 2006, p8

sur l'engagement collectif. Il s'agit d'abord d'un engagement moral de l'enseignant vis-à-vis des étudiants, qui passe par le plaisir de la découverte, des rencontres et de la lecture du territoire. C'est aussi l'engagement des étudiants, invités à dépasser la production académique pour dialoguer réellement avec les acteurs locaux. Enfin, c'est l'engagement des acteurs des PNR et des élus, qui donnent force et continuité aux propositions formulées. Comme l'exprime Marc Verdier : « Le choix de ce territoire d'exception que sont les Bauges est également lié à la volonté très claire de déclencher chez les étudiants un véritable plaisir du territoire, de la rencontre, du jeu des acteurs... Les paysages sublimes du cœur ou des piémonts de ce massif, l'engagement des élus rencontrés, la motivation des membres de l'équipe du parc, les nombreuses interventions extérieures à l'équipe pédagogique habituelle, les risques d'une possible banalisation des communes à travers des extensions discutables... sont des éléments déterminants de la motivation et de l'engagement de l'équipe. »[3]

1.2. Quatre piliers : une méthode

Les ateliers qui suivent la première expérience des Bauges vont conforter et préciser quatre intuitions initiales : la proximité avec les acteurs du territoire, l'importance du paysage, la rencontre avec d'autres disciplines aux logiques différentes et enfin la valeur du récit pour transmettre et partager l'expérience. Elles constituent le socle de ce qui deviendra, progressivement, une méthode.

La proximité avec les acteurs

L'un des premiers piliers tient à la nécessité de rencontrer directement les acteurs locaux : experts et acteurs territoriaux, mais aussi élus, agriculteurs, commerçants, curés, élèves et habitants. Cette immersion sociale constitue une strate complémentaire au travail de conception de projet. Elle engage les étudiants dans une relation concrète avec le territoire et leur permet de comprendre que l'architecture ne peut se penser qu'en dialogue avec les personnes qui les habitent. Ce geste d'aller vers l'autre fonde une pédagogie de la rencontre et de l'attention ethnographique.

Le paysage agricole

Le deuxième pilier est d'inscrire le paysage agricole au cœur de la conception. Dès le troisième atelier, en 2008, les étudiants rencontrent Philippe Mestelan, ingénieur agronome qui les sensibilise à la plus-value paysagère et l'importance de la biodiversité, à

3 Projets d'extensions urbaines dans le massif des Bauges - Chroniques d'un atelier n°1, 2006, p15



Saint-Jorioz, Chroniques d'un atelier n°2, 2007



La vache Urbaniste, symbole de la rencontre des disciplines

la richesse des prairies, à la nécessité de préserver une agriculture durable et à l'équilibre fragile d'un territoire attractif comme celui des Bauges. La problématique de l'atelier est claire : quelle place accorder à la croissance urbaine dans un territoire où l'attractivité met en péril les ressources agricoles et écologiques ?

Les projets des étudiants privilégient alors une attitude de projet où le paysage organise la composition urbaine. A Héry-sur-Alby (74), un projet d'étudiants propose une densification bâtie conservant la silhouette du village avec, autour d'un espace central cultivé, des aménagements intégrant en lisière vergers collectifs, prairies fleuries et réseaux de haies, tout en s'inscrivant dans l'axe du grand paysage dans un dialogue du proche au lointain. L'extension devient un patchwork tissé entre bâti, agriculture et paysage. Cette démarche traduit une intuition forte : l'agriculture et le paysage ne sont pas des contraintes extérieures, mais des conditions constitutives du projet.

La rencontre des disciplines

Le troisième pilier fondateur réside dans la nécessité d'un regard inter-milieux et la mise en dialogue de disciplines complémentaires qui implique des savoirs, pratiques et échelles différents. Par exemple, pour un agronome, un hectare représente un équilibre de production – « un hectare = deux vaches » – quand pour un architecte, il peut être traduit en capacité résidentielle – « un hectare = vingt maisons ». Ces référentiels divergents révèlent l'importance d'un dialogue entre disciplines qui, chacune à leur manière, participent à la définition des conditions d'habitabilité d'un territoire.



Projet à Héry-sur-Alby, Chroniques d'un atelier n°3, 2008



Inscription de Saint-Jorioz dans son territoire, Chroniques d'un atelier n°2, 2007

En 2009, lors de l'atelier à Gruffy (74), Philippe Martin, hydraulicien, transmet la question du risque à intégrer dans les projets et l'impact des interventions ou des non-interventions sur l'urbanisation. Face aux coulées de boue exceptionnelles qui ont touché le village quelques mois auparavant, il explique comment le fait de ne plus entretenir les forêts en amont a favorisé des dynamiques hydrologiques dévastatrices pour le village. Les étudiants découvrent que le projet ne peut se penser sans intégrer ces logiques scientifiques et techniques.

Ces expériences montrent que le projet de territoire naît d'abord de la rencontre et parfois de la confrontation, entre des disciplines aux méthodes et aux langages différents. Les ateliers ouvrent ainsi un espace où se croisent agronomie, hydraulique, architecture, paysage et sociologie, chacun apportant une clé de lecture spécifique.



Au-delà de la valorisation des projets, la publication retrace l'aventure des ateliers, Chroniques d'un atelier n*1, 2006

PROJETS D'EXTENSIONS URBAINES DANS LE MASSIF DES BAUGES

Parc Naturel Régional du Massif des Bauges
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

Chronique d'un atelier



La publication

Dès le premier atelier, publier les travaux est une évidence. Comme proposé par Valérie Charolais, alors directrice de la Fédération nationale des CAUE et spécialiste de la communication appliquée à l'aménagement du territoire, l'intérêt premier de ces publications n'est pas de montrer les projets des étudiants, mais de raconter l'aventure des ateliers, de restituer le processus de terrain, les rencontres, les échanges et les débats. Cette approche donne aux ateliers une visibilité particulière : ils ne se contentent pas de produire des projets, ils produisent aussi une mémoire collective et un savoir partagé. Ainsi est né la collection des Chroniques d'un atelier, qui a perduré sous cette forme pendant 17 ateliers.



Schéma d'orientation



Perspective sur la placette et l'école intercommunale

Projet à École-en-Bauges, Chroniques d'un atelier n°1, 2006



Plan de masse

1.3. Des projets d'architectes : habiter le territoire

Même avec ces ouvertures vers d'autres disciplines liées au paysage et à l'environnement, lors des premiers ateliers les étudiants sont invités à répondre à des besoins concrets formulés par les communes partenaires : extension d'un village, lotissement sur une zone à urbaniser (AU), implantation d'une école, recomposition d'espaces publics, etc.

L'atelier fondateur de 2006, dans le massif des Bauges, illustre cette orientation. La commune d'École-en-Bauges (74) doit accueillir environ quatre-vingts habitants supplémentaires à l'horizon 2020, soit une croissance d'un tiers par rapport à sa population de 2005. Les étudiants travaillent sur des extensions urbaines intégrant différents types de logements, une école et un « multiple rural » regroupant



Projet alternatif à un lotissement en zone AU à Lescheraines, Chroniques d'un atelier n°2, 2007

des services de proximité. Ils proposent des projets de composition urbaine intégrant fronts urbains, cheminements piétons et espaces publics recomposés. Mais derrière ces formes architecturales se dessinent déjà des interrogations nouvelles : comment articuler le temps long de l'aménagement avec la pression foncière immédiate ? Comment préserver les paysages et les continuités écologiques ? Comment penser la solidarité entre petites communes rurales et villes voisines ?

Ces premiers projets montrent que l'architecture, tout en restant le cadre disciplinaire de référence, s'ouvre progressivement à d'autres dimensions. On ne parle pas encore de biodiversité comme d'un thème central, mais déjà les chartes des Parcs naturels régionaux amènent les étudiants à questionner la valeur écologique des sols, l'importance du vivant et de la biodiversité, des mobilités non-carbonées, les solidarités territoriales. Le paysage s'impose comme un enjeu collectif d'équilibre de l'espace,

l'habitat et l'habiter intégrant des enjeux de vie locale et de développement vertueux d'un écosystème territorial.

En ce sens, les premiers ateliers marquent les débuts d'une transition : d'une pédagogie encore centrée sur la production de formes architecturales ; vers l'émergence de projets intégrant des préoccupations élargies, écologiques comme sociétales. Ces expériences esquissent les contours d'une évolution : l'architecture comme discipline pivot, appelée à dialoguer avec d'autres savoirs pour donner sens et cohérence aux projets de territoire.

En somme, cette première période peut être lue comme un temps d'intuition et d'expérimentation. Les ateliers affirment la valeur du rural comme laboratoire pédagogique et scientifique, inventent une pédagogie de l'engagement et laissent entrevoir une approche pluridisciplinaire qui ne tardera pas à se consolider. Les « germes » plantés entre 2006 et 2009 annoncent déjà les évolutions futures : une montée en puissance des thèmes liés au vivant, une ouverture méthodique aux disciplines voisines, et la recherche d'un urbanisme rural à la fois engagé, exemplaire et inventif.



Temps 2
Le temps de la construction et de la consolidation

À partir des années 2010, les ateliers passent d'une démarche exploratoire à une période de consolidation. Les intuitions se structurent progressivement en une méthode plus affirmée. Les ateliers s'ouvrent de plus en plus explicitement aux enjeux liés au vivant – sol, eau, biodiversité, agroécologie – et posent les bases d'une pluridisciplinarité assumée. Les publications successives permettent de capitaliser les expériences et de les diffuser, tandis que la présence de grands témoins enrichit la réflexion et offre une visibilité nouvelle. Enfin, les liens avec la recherche émergent,

notamment par la participation à des colloques et la création du réseau scientifique Espace rural & projet spatial (ERPS) lors des premières Rencontres des ateliers Hors-les-murs.

Dans l'introduction de la première publication de ce réseau, qui s'intéresse au défis pédagogiques et professionnels spécifiques aux territoires ruraux, Xavier Guillot indique, en parlant d'une « autre approche » du projet architectural, que : « pour une majorité d'enseignants, la transmission de cette compétence passe par une ouverture vers d'autres savoirs, impliquant de travailler au sein d'un groupe pluridisciplinaire.

Est ici souligné le rôle de l'architecte comme médiateur, un rôle qu'il peut assumer à différents niveaux : au sein d'une équipe de maîtrise d'œuvre élargie, dans laquelle d'autres corps de métier liés à la compréhension et à la transformation de cet espace sont représentés ; mais aussi, au sein de la communauté dans laquelle il intervient et dont il va modifier le cadre de vie[4]. »

4 Xavier Guillot (dir.), Espace rural & projet spatial vol1, Réflexions introductives, Stratégies pédagogiques, 2010, p.15





Projet d'un éco-quartier à Saint-Jorioz, Chroniques d'un atelier n°2, 2007

2.1. La montée en puissance du vivant dans la conception architecturale et urbaine

Les enjeux des milieux vivants, l'eau, le sol, la biodiversité, l'agriculture et l'agroécologie, d'abord rencontrés au détour d'une discussion ou d'une intervention ponctuelle, deviennent progressivement structurants dans les ateliers Hors-les-murs. Ils s'inscrivent dans la méthode de conception des projets et modifient la manière de les représenter.

« L'eau décidait, l'eau décidera ! »

Lors du deuxième atelier en 2007 dans le massif des Bauges, l'eau est considérée comme une clé de lecture et de compréhension du territoire pour déclencher les projets. L'eau devient la thématique centrale de l'atelier : comment inventer « une modernité de l'eau » ?[5]. Les projets proposent des lotissements en zone AU à Saint-Jorioz (74), dessinés à partir de la redécouverte d'un ruisseau et de la gestion des eaux de pluie dans l'aménagement des espaces publics.

La biodiversité comme condition de projet

En 2010, dans le Vexin et les Bauges, l'atelier prend appui sur l'Année internationale de la biodiversité. Les étudiants intègrent que la biodiversité n'est pas un décor ou une contrainte réglementaire, mais une condition fondamentale du projet. A Duingt (74),

5 Cette question est d'autant plus d'actualité depuis le plan Eau de 2023



l'agriculture devient une condition de l'urbanité et participe à la mise en scène du paysage entre montagnes et lac d'Annecy. Les continuités écologiques, les haies, les vergers et les prairies fleuries deviennent des éléments organisateurs des morphologies urbaines. Les projets intègrent ces composantes vivantes comme autant de structures de l'urbanité pour le développement pavillonnaire et d'accueil touristique.

Le sol, témoin d'un basculement conceptuel

Dès 2012, une des leçons de l'atelier dans le Morvan est la constitution d'un socle de pensée, le SERP : sol, eau, roche et pente. Autant d'éléments paysagers et géologiques qui seront les points de départ et éléments structurants des projets. Le sol comme une ressource et un potentiel de production, l'eau indispensable offrant des qualités économiques et paysagères, la roche comme

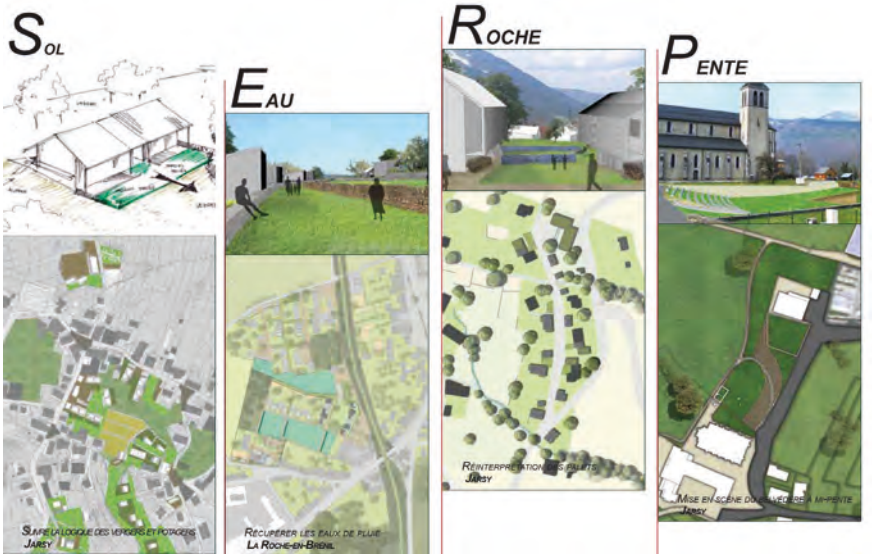

Leçons d'un atelier, Chroniques d'un atelier n°7, 2012



Projet basé sur un inventaire de la qualité des sols, Germaine, Chroniques d'un atelier n°08, 2013

élément d'identité territoriale et la pente impliquant une réflexion fine sur l'implantation des bâtiments et une aubaine pour récupérer les eaux de pluie.

L'atelier de 2013, à Germaine (51), dans le PNR de la Montagne de Reims place au premier plan la question de la qualité des sols pour la requalification de son centre-bourg. Le projet est pensé à partir d'un inventaire minutieux des richesses naturelles, paysagères et architecturales du village ancien. Le sol n'est plus seulement le support de la construction, mais un élément à qualifier, à hiérarchiser, à protéger. La stratégie proposée repose sur une densification « en négatif » : plutôt que d'étendre la tache urbaine, on valorise les vides, les friches, les interstices, afin de préserver les espaces agricoles et forestiers. Cette approche témoigne d'un basculement conceptuel : le sol devient une ressource rare, dont la consommation doit être mesurée et justifiée.

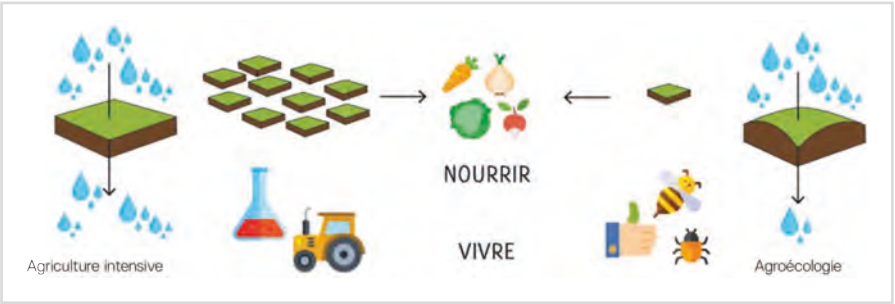



Projet basé sur la réactivation d'une nature active, Ailhon, Chroniques d'un atelier n°13, 2018

S'inspirer des principes de l'agroécologie

Enfin, lors de l'atelier de 2018 à Ailhon (07) en Ardèche, les projets s'inspirent des principes et dispositifs de l'agroécologie pour recréer des écosystèmes performants et sans impact sur l'environnement. Les lotissements évoluent vers des hameaux intégrant habitats et productions agricoles économes en ressources (sol et eau) et respectueux de l'environnement (architectures bioclimatiques et sans pesticides). Cette méthode de production agricole inspire également une réconciliation entre l'être humain et la nature, tisse le lien social et permet également de réactiver le patrimoine hérité du village ancien.

Au fil de ces expériences, les ateliers ouvrent le projet d'architecture au-delà de l'art de concevoir des bâtiments, mais intègre également des enjeux écologiques et sociaux. L'eau, le sol, la biodiversité et l'agroécologie constituent autant de entrées disciplinaires partagées qui favorisent la rencontre des savoirs.

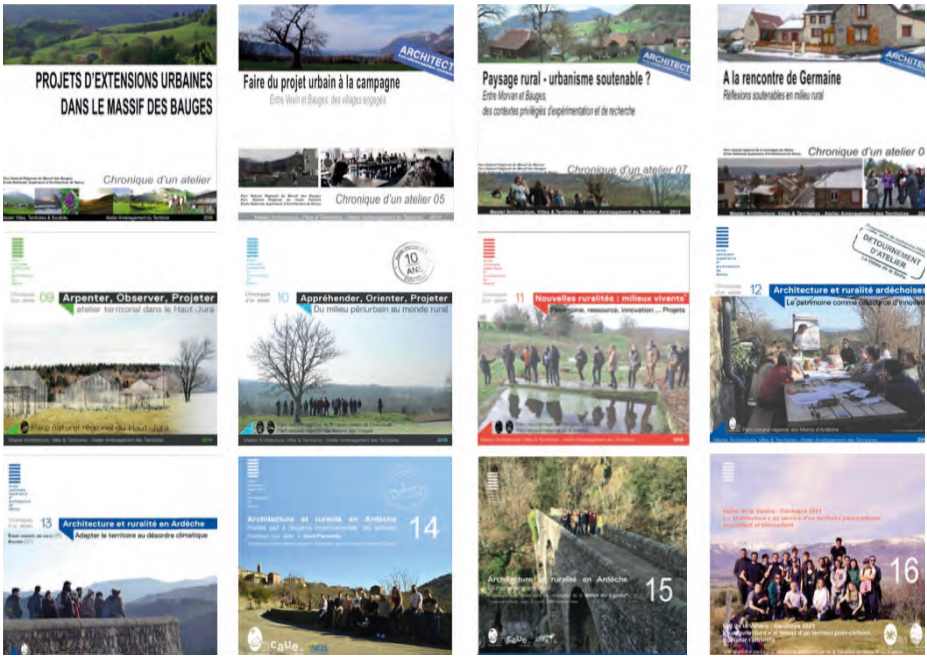

Panel des Chroniques d'un atelier

2.2. Structurer et diffuser la pensée par les Chroniques des ateliers

Les publications : au-delà des projets étudiants

Comme évoqué dans les intuitions, ces Chroniques des ateliers ne se limitent pas à une compilation de projets étudiants ; elles cherchent à restituer le processus, les rencontres, les débats et les apprentissages. Le fait de publier oblige à organiser la pensée et implique une distanciation par rapport à l'enseignement. Des regards extérieurs sont demandés à des sachants, des enseignants, des chercheurs ou des acteurs du territoire comme les chargés de mission des PNR. Ces points de vue de disciplines différentes participent à structurer la méthode, en obligeant à formaliser les acquis, à expliciter les démarches, à confronter les points de vue.

Aujourd'hui, la collection compte 17 publications, qui constituent autant de jalons de la mémoire des ateliers. Chaque volume raconte l'histoire singulière d'un territoire et d'une promotion d'étudiants, mais il contribue aussi à une réflexion plus générale sur les conditions du projet en milieu

Trombinoscope des grands témoins



rural. Ces ouvrages deviennent ainsi des supports de diffusion auprès des acteurs locaux, des institutions partenaires et du monde académique.

L'importance des grands témoins : regards d'ailleurs

Parallèlement, la mise en place de la figure des grands témoins renforce la dimension critique et réflexive. Au départ, en 2008, un architecte, Jean-Vincent Berlottier, commente les propositions des étudiants. Mais rapidement, la démarche s'ouvre à d'autres profils. Notamment lors d'un entretien en 2009, Louis Besson - ancien ministre, initiateur de la loi Montagne en 1983, et « père » de la loi SRU de 2000 -, souligne l'importance des territoires ruraux comme espaces d'innovation et de prospective. Attaché au Massif des Bauges, il rappelle le rôle essentiel des PNR comme structures pluridisciplinaires capables d'accompagner les élus dans l'équilibre entre protection, aménagement et développement. L'apport des enseignants-chercheurs et des étudiants y jouent un rôle décisif : « Ceux-ci apportent des regards neufs, déjà professionnels, totalement indépendants et particulièrement inventifs »[6]. Ces démarches sont souvent accueillies avec enthousiasme : « Je suis frappé par les réactions largement positives d'élus locaux de communes modestes, pourtant peu préparés à ces collaborations »[6]. Ensuite, un éclairage d'André Micoud, sociologue (2010), puis, Dominique Gauzin-Müller, architecte (2012) qui sera le premier grand témoin « en bonne et due forme » apportant un point de vue extérieur sur l'atelier. Il faudra attendre 2016, où l'intervention de la philosophe Odile Marcel marque un tournant : pour la première fois, le regard d'une discipline extérieure vient véritablement questionner les fondements de l'expérience. Suivront Christian Mettelet, ingénieur, architecte et géo-sociologue (2017), Marc Benoît, agronome des territoires (2020) qui confirme cette ouverture au champ des sciences du vivant, ainsi que Mathias Rollot et Panos Mantziaras, tous deux architectes, qui réinterrogeront le rôle des disciplines de projet et leurs évolutions au temps de changement climatique.

6 Vers un urbanisme rural durable… entre Vosges et Bauges, le projet comme expérimentation - Chroniques d'un atelier n°4, 2009, p9



Création du réseau ERPS lors des premières rencontres des ateliers Hors-les-murs en 2009 dans les Bauges

2.3. La création du réseau scientifique Espace rural & projet spatial (ERPS) : mutualiser, valoriser, ouvrir à la recherche

Les premières rencontres des ateliers Hors-les-murs organisées en 2009 dans les Bauges, constituent une étape symbolique de cette reconnaissance. En réunissant écoles d'architectures, territoires, chercheurs, praticiens, élus et étudiants, elles permettent de confronter l'expérience des ateliers à un débat académique plus large. Elles marquent la volonté de sortir du cadre strictement pédagogique pour inscrire la démarche dans une dynamique de recherche et de diffusion. Ainsi, le réseau scientifique et thématique Espace rural & projet spatial (ERPS) a été créé et porté par l'école d'architecture de Saint-Etienne (coordonné par Xavier Guillot), soutenu par les écoles de Lyon, Grenoble et Nancy. Il regroupe praticiens, enseignants et chercheurs dans le domaine de la conception architecturale, du paysage et de l'aménagement et a pour ambition de réfléchir à l'élaboration de nouvelles approches en matière d'enseignement et de recherche ainsi qu'au renouvellement des pratiques dans les territoires ruraux. Il organise des rencontres scientifiques et thématiques et publie des ouvrages pour diffuser la connaissance issue de ses travaux. Depuis 2024, ERPS est devenu Perspectives rurales et développe une plus grande assise dans les écoles d'architecture et une plus grande amplitude disciplinaire.



Temps 3
Le temps de l'évolution et de l'association

À partir de la fin des années 2010, les ateliers Hors-les-murs entrent dans une nouvelle phase de leur évolution. Après les intuitions fondatrices (partie 1) et la consolidation méthodologique (partie 2), s'ouvre un moment marqué par l'ouverture et la reconnaissance. Parallèlement au réseau scientifique ERPS, la Fédération des PNR exprimait le souhait de constituer un réseau plus proche des professionnels et des opérationnels, dans l'objectif de valoriser les résultats des ateliers et de les rapprocher des missions fondamentales des parcs : inciter les innovations et diffuser les expérimentations sur l'ensemble du territoire. C'est dans ce double contexte qu'en 2018, a émergé l'idée de créer la chaire Nouvelles ruralités – architecture et milieux vivants, portée par l'école d'architecture de Nancy, et que la Fédération a formulé une autre ambition : démultiplier les ateliers Hors-les-murs au niveau national et les ouvrir plus clairement à la pluridisciplinarité, en lançant un appel à manifestation d'intérêt destiné à toutes les formations d'enseignement supérieur.



3.1. La création de la Chaire Nouvelles ruralités – Architecture et milieux vivants

La chaire Nouvelles ruralités – Architecture et milieux vivants, portée par l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy en collaboration avec l'école d'agronomie de Nancy (ENSAIA), AgroParisTech et la Fédération des PNR, a été labellisée par le ministère de la Culture en 2020. Cette labellisation confirme une ambition : dans une approche pluridisciplinaire, il s'agit d'apporter des éléments de compréhension et de proposer des concepts innovants dans une logique de transition écologique et sociétale.

La chaire se veut un espace de rencontre et de dialogue entre milieux universitaire, économique et territorial. Elle s'adresse à un public diversifié : enseignants-chercheurs, étudiants, professionnels socio-économiques, spécialistes de l'ingénierie territoriale, élus. Elle porte un double enjeu : transmettre des savoirs et fédérer les acteurs.

La création de la chaire en 2019 puis sa labellisation en 2020 ont permis l'« institutionnalisation » d'enseignements croisés, notamment au niveau du cycle master, entre l'école d'architecture (portés par les enseignants du champ Ville et Territoires) et l'école d'agronomie de Nancy (filière Agricultures et Développement des Territoires). Progressivement, différents formats d'enseignements pluridisciplinaires ont été mis en place en lien avec des acteurs territoriaux et économiques, notamment en

faisant évoluer les ateliers Hors-les-murs pour y associer d'autres disciplines. Trois valeurs universelles – habiter, produire, vivre ensemble – guident désormais l'orientation générale des ateliers, chaque discipline apportant une expertise complémentaire et cohérente au projet de territoire.

Des principes partagés entre les écoles

La chaire repose sur deux principes fondamentaux :

- un cadre d'action commun : le territoire. Tant par des lieux d'expérimentations que par des sujets de recherche, les partenaires sont intimement liés au territoire et à ses « conditions ». Qu'il s'agisse de développement rural, de productions sylvo-agricoles, de milieux naturels, de patrimoines architecturaux ou vivants, le territoire constitue le socle partagé qui fédère les approches.

- un objectif commun : le respect de la ressource. Le sol, en particulier, devient l'objet d'une attention renouvelée. Chaque situation appelle un équilibre à trouver entre urbanisation et milieux naturels, entre fonctions sociales et services écosystémiques, de manière à concilier préoccupations économiques, alimentaires et écologiques.

L'évolution des ateliers Hors-les-murs vers un enseignement pluridisciplinaire

La chaire a également permis de formaliser l'évolution des ateliers Hors-les-murs vers une véritable démarche pluridisciplinaire en invitant l'ENSAIA à y participer. En 2019, ce premier atelier croisé a lancé la définition des axes de la chaire à partir du dossier « Transition écologique » réalisé pour la publication de l'atelier. Les enjeux agricoles, paysagers, forestiers et d'aménagement sont considérés sur un pied d'égalité pour penser un territoire subsistant. Les ateliers suivants « s'officialisent » avec une convention portée par un PNR portant sur un territoire défini avec des demandes et démarches de projets complémentaires. La méthode se formalise : calendrier (avec toutes les difficultés des calendriers universitaires), organisation pédagogique, articulation entre disciplines. Les projets sont nourris par les échanges croisés, et valorisés par la publication annuelle.

En 2021, en Cerdagne (PNR des Pyrénées catalanes), l'expérience s'élargit à une troisième discipline : le master VIHATE (Villes, Habitat et Transition écologique) de l'Université Jean Jaurès de Toulouse. Les étudiants en urbanisme, agronomie et architecture collaborent pour imaginer le futur de la vallée de la Vanéra à horizon 2050. Le défi porte essentiellement sur la cohérence de la demande



Projet, habiter un paysage agricole, Palau-de-Cerdagne, Chroniques d'un atelier n°16, 2021

et donc, la reformulation de la demande de la part du territoire, l'organisation du travail entre les trois disciplines, notamment le calendrier et le passage de relais des connaissances pour que les projets soient le plus pertinents possibles. L'intérêt porte sur la méthode qui repose sur un passage de relais : au premier semestre, études des documents de planification, des données socio-économiques et entretiens par les urbanistes, micro-développement de filières agricoles (céréales de Cerdagne) par les agronomes en janvier-février, puis propositions spatiales et architecturales par les étudiants en architecture. Lors des deux semaines de terrain en février, l'ensemble des étudiants se sont retrouvés pour un moment de passation des connaissances acquises des étudiants en urbanisme et en agronomie pour qu'ensuite les étudiants en architecture puissent proposer des projets à différentes échelles. Les projets ont proposé des alternatives aux lotissements extensifs et au tourisme standardisé, au profit de projets ancrés dans les paysages agricoles, avec des espaces publics réappropriés par sa population, dans une logique de politique d'aménagement écoresponsable, de décarbonation et d'autonomie alimentaire.

3.2. Le lancement des ateliers Hors-les-murs pluridisciplinaires à l'échelle nationale par la Fédération des PNR

Les ateliers Hors-les-murs dans l'ADN des PNR

Les Parcs naturels régionaux se sont, dès leur création en 1967, définis comme des laboratoires de l'innovation territoriale. Leur mission première n'est pas seulement de protéger les patrimoines naturels et culturels, mais de proposer des formes d'expérimentation, de prospective et de concertation. Dans ce contexte, l'accueil d'ateliers Hors-les-murs apparaît comme une démarche cohérente avec l'ADN des PNR : croiser les disciplines, confronter les points de vue, susciter des expérimentations à la fois réalistes et créatives.

En 2018, la Fédération des PNR décide de lancer le dispositif national d'ateliers Hors-les-murs. L'ambition est double :

- diffuser la méthode développée depuis une quinzaine d'années par l'école d'architecture de Nancy et ses partenaires, en l'ouvrant à d'autres établissements de l'enseignement supérieur ;
- accroître la portée interdisciplinaire de ces ateliers, afin de les rapprocher des missions fondamentales des PNR et de renforcer leur rôle comme outils d'accompagnement des transitions.





Saint-Laurent-sur-Gorre, premier atelier Hors-les-murs soutenu par la Fédération des PNR, 2018

Le choix de la fédération traduit la volonté de mettre en réseau les expériences locales pour en faire un levier collectif. Les ateliers prennent appui sur des territoires réels, avec leurs contraintes, leurs ressources et leurs conflits d'usage. Ils visent à produire à la fois des projets, des diagnostics et des propositions, mais aussi à susciter une dynamique locale et à former de futurs professionnels plus sensibles aux réalités rurales.

Méthodes, formats et valorisation

La fédération met en place une méthode souple, laissant chaque parc définir sa problématique, tout en fixant quelques principes communs : immersion sur le terrain, coopération interdisciplinaire, restitution publique, capitalisation et diffusion des résultats. Les formats varient selon les parcs : ateliers intensifs d'une ou deux semaines, travaux préparatoires à distance, publications, expositions locales.

La valorisation des résultats constitue une dimension essentielle. Chaque atelier donne lieu à une restitution auprès des habitants et des élus, mais aussi à une capitalisation écrite et visuelle. La fédération s'attache à diffuser ces résultats au-delà du territoire concerné, en en faisant des ressources pour l'ensemble des PNR. Ce travail de capitalisation, amorcé dès les premiers ateliers du dispositif, vise à transformer ces expériences ponctuelles en un outil de politique publique reconnu et reproductible.

Projet Saint-Laurent-sur-Gorre 2050, premier atelier Hors-les-murs soutenu par la Fédération des PNR, 2018



Atelier 1 – Entre conception spatiale et analyse des politiques publiques

Le premier atelier porté par la fédération a lieu en 2018 à Saint-Laurent-sur-Gorre (87), dans le PNR Périgord-Limousin. Il associe des étudiants de l'école d'architecture de Bretagne, de l'Institut d'études politiques et de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme, dans un dialogue inédit entre conception spatiale et analyse des politiques publiques. L'enjeu posé par le parc est clair : comment accompagner le développement d'une petite commune tout en préservant son cadre de vie et en renforçant ses atouts locaux ?

L'expérience a été documentée par un questionnaire de retour conduit par Muriel Lehéricy, chargée de mission au sein du PNR. Plusieurs enseignements en ressortent, faisant écho aux premières intuitions des ateliers Hors-les-murs de 2006 :

- l'immersion des étudiants dans le territoire a été particulièrement fructueuse ;
- la pluridisciplinarité entre architectes et politistes a enrichi les analyses et les propositions ;
- l'implication des élus et des techniciens a été jugée déterminante ;
- enfin, l'atelier a permis de produire non seulement des idées de projet mais aussi une dynamique collective, en renforçant les liens entre acteurs locaux et en ouvrant des perspectives de suivi.

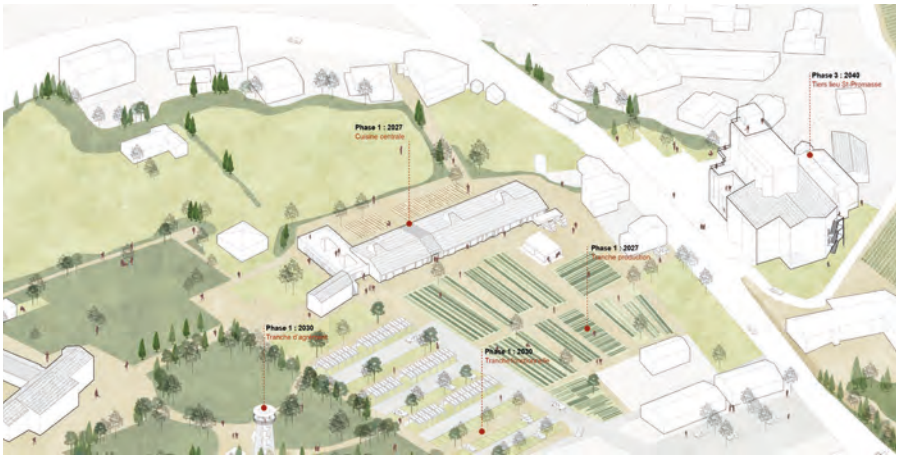



Projet créant le lien entre les époques, les pratiques et les disciplines, Chroniques d'un atelier n°17, 2022

Un système partenarial démultiplié

Au-delà de leur intérêt pédagogique et local, les ateliers Hors-les-murs deviennent progressivement un instrument permettant la mise en place d'un système partenarial démultiplié, par exemple avec l'Office français de la biodiversité. Autre exemple, le lien avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) est particulièrement significatif. L'ANCT soutient les ateliers dans le cadre du programme Petites Villes de Demain (PVD), qui vise à accompagner 1 600 communes de moins de 20 000 habitants dans leurs projets de revitalisation. Les ateliers Hors-les-murs apparaissent alors comme un outil adapté : ils permettent à des petites villes de bénéficier d'un diagnostic et de propositions concrètes, tout en formant les étudiants aux enjeux spécifiques de la ruralité et des villes intermédiaires.

En 2022, l'atelier entre étudiants en architecture et en agronomie de Nancy s'organise autour d'une demande conjointe du PNR du Luberon et de l'intercommunalité de Forcalquier (04) soutenue par le programme PVD de l'ANCT autour de la thématique : structuration d'une filière agricole locale pour alimenter une cuisine centrale et le développement d'une filière « Saveurs & senteurs ». Les étudiants en agronomie travaillent en amont, et leurs recommandations alimentent ensuite les projets aux échelles territoriales, urbaines et architecturales. Lors de cette édition, les étudiants ont proposé diverses implantations et projets pour la cuisine centrale en fonction des opportunités et des ambitions. Afin de créer le lien entre les époques, les pratiques et les disciplines, cette proposition de requalification de l'entrée de ville de Forcalquier allie nouvelle cuisine centrale, développement de la filière saveurs senteurs à travers des espaces productifs retrouvés, et la création d'espaces de transformation, de vente et d'ateliers au sein d'un tiers-lieu installé dans l'ancien silo désaffecté. Pièce urbaine faisant le lien entre le cœur de ville, les espaces agricoles, la zone d'activité et différents repères patrimoniaux marquant le paysage, le projet s'adapte aux caractéristiques climatiques et s'inspire de l'architecture locale et du vocabulaire agricole.

Cette articulation entre échelle locale (le parc et la commune), échelle régionale (les réseaux de partenaires) et échelle nationale (la Fédération, l'OFB et l'ANCT) témoigne de la montée en puissance des ateliers. Ils deviennent des dispositifs d'expérimentation reconnus, intégrés dans des politiques publiques de revitalisation et de transition.

L'intérêt de la pluridisciplinarité

L'un des apports les plus marquants des ateliers portés par la Fédération réside dans la pluridisciplinarité assumée. L'exemple de l'atelier organisé en 2020 à Benais (37), dans le PNR Loire-Anjou, en est une illustration exemplaire. Cet atelier associe l'AgroCampus d'Angers (paysage) et l'ENSA Paris-La Villette (architecture), et propose d'explorer la transition socio-environnementale de la commune à partir de ses ressources locales.

Le projet collectif repose sur quatre axes complémentaires :

- la viticulture de demain, en travaillant sur les conditions d'une viticulture durable, moins consommatrice d'intrants et plus respectueuse de la biodiversité ;
- la gestion de la forêt, en imaginant des modes de valorisation de la ressource forestière compatibles avec la préservation des paysages et des sols ;
- la polyculture et la gestion des milieux ouverts, en encourageant la diversification agricole et les ouvertures paysagères induites ;

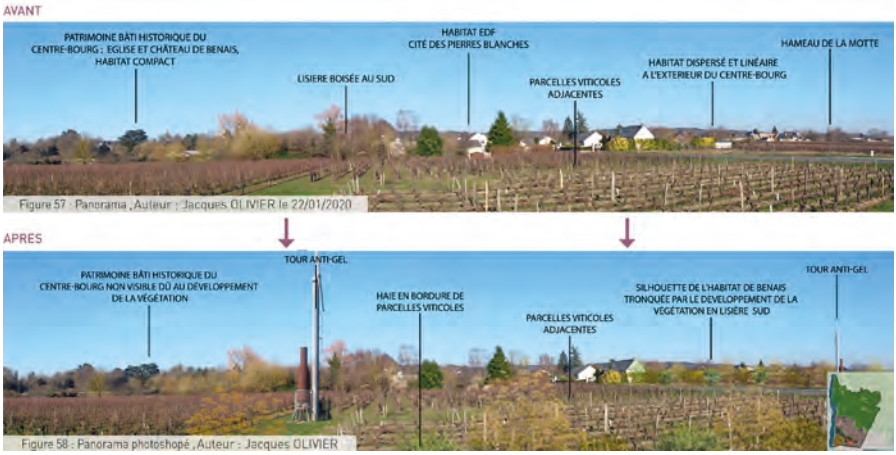

Benais, atelier Hors-les-murs 14 soutenu par la Fédération des PNR, 2020

- le développement de l'économie locale par les circuits courts, afin de renforcer l'autonomie alimentaire et d'ancrer l'activité dans le territoire.

En consolidant la méthode pluridisciplinaire, en diffusant les résultats et en inscrivant les ateliers dans une logique de politique publique, la Fédération des PNR a permis un changement d'échelle. Les ateliers Hors-les-murs ne sont plus une initiative isolée : ils sont devenus un modèle reconnu de coopération entre enseignement supérieur et territoires ruraux, au service de la transition écologique et sociétale.

90 Ateliers hors les murs

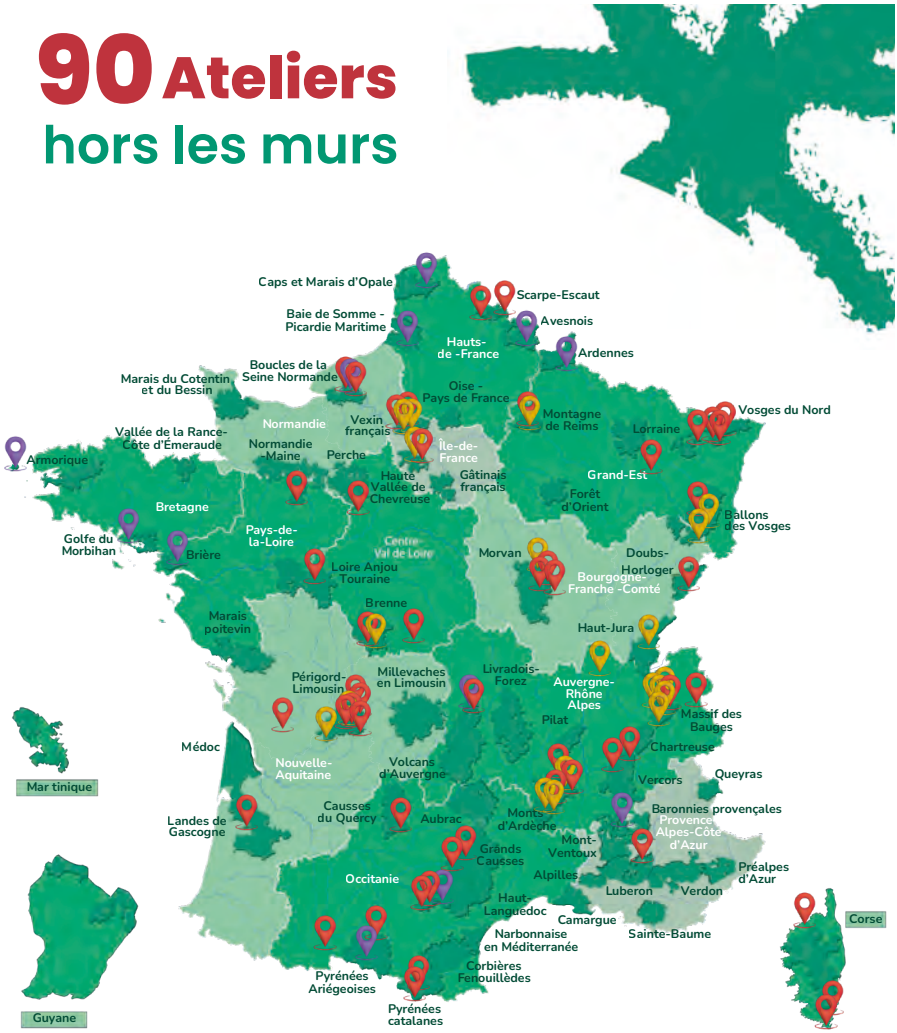

Ateliers HORS LES MURS

Ateliers hors les murs d'architecture de l'ENSAN depuis 2005

Ateliers hors les murs pluridisciplinaires depuis 2017

Ateliers hors les murs biodiversité depuis 2024

Décembre 2025

Crédit : Fédération des Parcs Naturels Régionaux, 2025

Ouverture

« L'architecture est par définition un métier de mise en congruence de connaissances, de matériaux, d'échelles, mais aussi de coordination entre acteurs, afin de parvenir à des organisations spatiales virtuelles, cinétiques ou statiques, éphémères ou durables, au service d'un collectif[7] », écrivait en 2015 Vincent Bradel, à l'occasion des dix ans des Ateliers Hors-les-murs de l'école d'architecture de Nancy. Il y plaçait au centre les interactions que ces ateliers rendaient possibles. Il ajoutait que l'idéal poursuivi était que les différents savoirs et savoir-faire puissent partager un socle commun de connaissances et de questionnements.

Dix ans ont passé, et ces mots résonnent encore : avons-nous réellement réussi à constituer un socle commun ?

Le dispositif national initié en 2018 par la Fédération des Parcs naturels régionaux et le ministère de la Culture a ouvert ce champ de réflexion bien au-delà de la seule discipline architecturale, en encourageant le dialogue pluridisciplinaire. Sept ans plus tard, les résultats réunis dans ce livret témoignent de l'ambition et de la portée de ce dispositif : on y observe non seulement des réponses issues de la rencontre des compétences, mais aussi l'enrichissement mutuel d'équipes d'étudiants et d'enseignants issus d'horizons différents, qui tentent d'apporter ensemble des réponses à la complexité multidimensionnelle des projets de territoire.

Une approche territoriale est en train de se dessiner, et les territoires ruraux, dans leur pluralité, sont devenus l'objet autour duquel plusieurs disciplines interagissent. Toutefois, l'objectif de structurer un savoir partagé, transmissible et évolutif reste encore éloigné. Ce savoir « relatif aux manières de construire, de modifier et d'améliorer continuellement l'espace habitable[8] », nécessaire pour comprendre et agir sur les territoires de manière holistique, se structure lentement, « par accumulations successives », dans une société marquée par l'hyper-connexion et l'hyper-vitesse.

Plutôt que de chercher à figer des définitions uniques des concepts, il serait peut-être plus opportun de viser une compréhension partagée des enjeux et des objectifs auxquels il est aujourd'hui

7 Vincent Bradel, Perspectives, 2015

8 Bernardo Secchi, Prima lezione di urbanistica, 2000

nécessaire de se confronter. La complexité d'un projet, enracinée dans les spécificités locales, réside précisément dans ce travail constant de traduction et d'approfondissement des concepts, qui surgissent sous des formes et dans des modalités différentes, toujours en évolution[9].

Comment, dès lors, participer à la constitution de ce savoir ? Quels leviers activer pour le rendre véritablement intelligible entre des intervenants agissant à différentes échelles et forts de compétences diverses ?

9 Luisa Bonesio, La definizione di territorio in senso territorialista, 2011

20 ans d'ateliers hors-les-murs

Livret 2

Rendre les transitions territoriales désirables

École nationale supérieure
d'architecture de Nancy

Coordination scientifique
Federico Diodato, Marc Verdier

Auteure
Gwenaëlle Zunino

Institutions organisatrices
ENSA Nancy
Fédération des Parcs naturels
régionaux français
Chaire Nouvelles Ruralités –
Architecture et milieux vivants

Dans le cadre des actions du Plan
Culture et Ruralité du ministère de
la Culture

Réalisation
Service Valorisation de l'école
d'architecture de Nancy

www.nancy.archi.fr

Rendre les transitions territoriales désirables

2 **Introduction**

4 **Faire bouger les curseurs par l'inventivité programmatique**
5 Dessiner la rétro-innovation
19 S'adapter au changement climatique

26 **Anticiper les politiques publiques**
27 Les lois : du quantitatif ou qualitatif
31 Les politiques publiques des bourgs-centres
34 Du foncier aux sols vivants

38 **De la diversité des représentations**
38 Vision, représentation, récit, futur possible, un point de lexique
40 La force des représentations : donner à voir des futurs possibles

43 **Ouvertures**

Introduction

« La transition écologique ne doit pas être une ligne de fracture. Alors que les tensions s'exacerbent, que la science est contestée et que les oppositions se durcissent, les Parcs naturels doivent démontrer qu'une autre voie est possible… ».[1]

Les ateliers Hors-les-murs se sont dès leur origine positionnés comme des outils d'innovation, évidemment bienvenus dans les territoires d'expérimentation que sont les parcs. Il y a, dans cette notion d'expérimentation, une donnée essentielle qui est celle de la démonstration. Les territoires de parcs, quand ils accueillent l'université dont la grande force est d'allier la valeur de « l'enseignement » à celle de « la recherche », font le pari que ce décentrement assumé (une grande liberté de pensée et de positionnement est offerte à ces équipes d'étudiants et enseignants qui s'immergent dans les territoires) pourra ouvrir de nouveaux horizons dans les thématiques d'exploration proposées.

Les programmes de recherche portés par l'État en lien avec les villes et les territoires, s'ils s'engagent dans des travaux mettant en lien les chercheurs avec les acteurs, ne s'intéresseront aux territoires ruraux que très tardivement (en 2005, le PUCA[2] consacre ses appels à recherche uniquement sur des situations urbaines et les POPSU[3] – qui émergent en 2004 – ne s'intéresseront aux « Territoires » - et donc aux ruralités qu'à partir de 2018, initiant et accompagnant alors les politiques publiques locales comme les PVD – Petites Villes de Demain - qui se mettent alors en place, les concours EUROPAN[4] ne s'intéressant également à ces territoires ruraux que tardivement).

Les ateliers d'étudiants qui déplacent alors leurs terrains d'expertise depuis les métropoles où sont situées les écoles et universités convoquées dans ces démarches Hors-les-murs, se retrouvent donc en situation « pilote », permettant aux parcs de s'inscrire comme supports *in situ* des missions stratégiques des universités : former et chercher.

Sans aller jusqu'à affirmer que les ateliers portés par le réseau des PNR sont les déclencheurs de ces programmes de recherche portés par l'État, on observe que les PNR sont ici encore dans leur mission d'expérimentation et même de préfigurateurs de politiques publiques.

Les écoles d'architecture, pilotes dans ces ateliers ouverts ensuite à des approches pluridisciplinaires,

1 Michaël Weber – Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France – Revue « parcs » - Octobre 2025

2 PUCA – Plan Urbanisme Construction – Architecture – Programme de recherche-action interministériel créé en 1998.

3 POPSU – Plateforme des Projets et Stratégies Urbaines - Lieux de convergence des milieux de la recherche et de ceux qui gouvernent les villes (et els territoires)

4 EUROPAN – Concours thématique d'idée de projets d'architecture, de paysage et d'urbanisme

sont associées à cette mission de préfiguration et les travaux développés dans la diversité des ruralités associées vont dans le sens d'une exploration de nouvelles approches du projet, dont certaines seront contributives de nouvelles orientations réglementaires, techniques et initiatrices de politiques publiques innovantes.

La situation est unique et riche d'une complexité de mise en situation :

- Les étudiants (de niveau master pour la grande majorité) sont issus dans ces premières expériences en grande majorité des disciplines du projet (urbain, paysager, territorial, architectural). Ils produisent des images et des représentations des transformations et mutations envisagées dans les villages, bourgs et territoires. Ces représentations sont essentielles : elles sont perçues par tous, appropriables, capables de déplacer des imaginaires.

- La notion même de « Hors-les-murs » met les équipes en décalage géographique bien sûr (résidence sur le terrain impliquant une proximité avec les lieux, les habitants, les acteurs, les questionnements, etc.), mais également en décalage d'attitude (penser autrement, évoquer des « ailleurs », se mettre en déséquilibre, tester…).

- Le jeu des ateliers mis en place avec les équipes des parcs fait la part belle aux échanges avec les habitants, les acteurs, les experts locaux invités… sur la base de représentations de projets toujours imaginés de façon plurielle (une démarche nécessairement collective issue de débats et controverses internes aux équipes d'étudiants) créant des situations productives avec les acteurs locaux, propulsés de fait dans des récits inventifs.

- Une capacité à tenir à la fois le réel (les lieux, leur histoire, la vie locale, les ressources et leurs limites…) et à envisager la possibilité d'une autre vie (qui s'invente, ici !) est le fil commun à tous les ateliers.

- Des visions du monde (le monde, mais également les mondes des proximités habitantes) stimulantes et toujours reçues se dessinent et sont reçues avec une extrême bienveillance localement en regard d'une écoute attentive des points de vue envisagés par une génération en devenir.

Il y a donc dans ces ateliers une sorte de jeu d'équilibriste entre l'ici et l'ailleurs, le réel et l'avenir imaginable, le poids d'une réglementation considérée alors comme ouverte et adaptative, la situation d'une forme d'expertise puissante (30 à 40 étudiants et étudiantes et 2 ou 3 enseignants chercheurs) mise en perspective à partir d'une position de mise en doute et de questionnement des lieux et des modes de vie et de développement, et enfin d'une capacité à transformer les tensions et inquiétudes (comme l'indique Michaël Weber) en projets désirables et appropriables.



1
Faire bouger les curseurs par l'inventivité programmatique

Les ateliers Hors-les-murs se sont toujours attachés à questionner la manière de faire projet. Ils ont progressivement construit, au fil de deux décennies, un corpus d'expériences et de réflexions aux avant-postes de l'expérimentation écologique et sociale, capables de révéler des réponses innovantes tout en restant sobres, solidaires et contextualisées aux défis actuels et futurs. Les ateliers se positionnent dans un avenir post-carbone où le changement climatique impose des adaptations concrètes du territoire.

Faire bouger les curseurs, c'est déplacer la focale du projet : passer d'une logique de production d'objets bâtis à une approche fondée sur les relations, les usages et les milieux ; substituer à la planification descendante une intelligence locale et coopérative ; transformer les contraintes en leviers. Les étudiants et enseignants, en dialogue constant avec les élus, les

habitants et les acteurs, explorent ainsi des manières nouvelles d'habiter, de produire et de s'adapter – en dessinant des futurs possibles, fondés sur la connaissance fine des lieux et sur la capacité d'y réinventer l'ordinaire.

Les ateliers ont progressivement construit une grammaire du projet rural, à la fois empirique et conceptuelle. Les projets deviennent une mise en « réalité » d'une évidence de transformation des modes de vie – par définition, faire du projet d'urbanisme et de paysage, c'est se projeter, donc admettre que le quotidien va évoluer et cela se heurte bien entendu à la peur du changement –, d'où l'importance fondamentale d'offrir des imaginaires désirables pour dépasser ces freins et transformer les envies en réalités. La petite échelle devient l'échelle du possible.

1.1. Dessiner la rétro-innovation

Les projets des ateliers Hors-les-murs montrent combien la réinvention des territoires ruraux passe par la relecture des savoirs vernaculaires comme source d'innovation. En interrogeant les formes héritées et les pratiques locales, les étudiants y trouvent non pas un modèle à reproduire, mais un cadre pour réinventer des modes d'habiter et de produire adaptés aux enjeux contemporains, en valorisant des savoirs locaux et des ressources existantes. Les hameaux, les micro-fermes ou les communs sont considérés comme des matrices de projets capables de concilier économie, écologie et culture. Loin d'un paradoxe, cette rétro-innovation assume l'idée d'une modernité nourrie par la mémoire, d'une invention ancrée dans la continuité et la sobriété.

Dans les ateliers, la modernité ne s'oppose pas à la tradition ; elle s'y ancre, s'y ajuste, la réinterprète. Les étudiants apprennent à "inventer avec les conditions d'aujourd'hui un paysage à la fois moderne et ancré dans les valeurs d'ici", pour reprendre les mots de Marc Verdier dans l'atelier fondateur des Bauges en 2006. Cette attitude, entre observation patiente et imagination prospective, redonne au projet son rôle de lien entre mémoire et transformation.

Les leçons des hameaux

Dans cette démarche de rétro-innovation, le hameau constitue un motif récurrent et exemplaire. Cette particule élémentaire du territoire rural apparaît désormais comme une figure d'avenir, porteuse d'une manière d'habiter et d'une organisation sociale et spatiale propice à la transition écologique. Les projets développés dans les ateliers montrent comment les



Hameau des Magnans, Chroniques d'un atelier n°17, 2022

logiques d'entraide, de compacité, de mutualisation et de proximité propres aux hameaux peuvent inspirer des innovations dans les modes de vie, les solidarités et des économies retrouvées.

Inciter de nouveaux modes de vie

La stratégie de Saint-Pierre-de-Frugie (PNR du Périgord Limousin) initiée par le maire Gilbert Chabaud a été de proposer un modèle de vie visant à renforcer l'attractivité du territoire pour attirer une population volontaire, active et engagée, grâce à un cadre de vie qualitatif. La première action qui a déclenché le changement fut la transformation des espaces publics en espaces de permaculture productifs, ce qui a engendré l'arrivée de nouveaux habitants séduits par la démarche, puis la création d'une école Montessori. S'en est suivi l'encouragement à l'implantation de producteurs biologiques, notamment un maraîcher bio sur des parcelles communales destinées à approvisionner la cantine scolaire et la nouvelle épicerie locale. En parallèle, la diversification de l'offre de logements fut privilégiée, avec la rénovation et la mise en location d'anciennes fermes situées au cœur du village, ainsi que la mutualisation d'espaces au bénéfice du collectif. Ce village a accueilli plusieurs ateliers Hors-les-Murs pour initier des idées de projets alternatifs.

Les projets portés par les étudiants de Nancy en 2016 reposaient sur des principes de démultiplication des espaces de rencontre, de partage et de valorisation de la production locale. Ils incluent le réaménagement de la place centrale en lieu de sociabilité, la création d'espaces multifonctionnels et de télétravail, l'aménagement de gîtes, de restaurants et de locaux pour artisans et professions

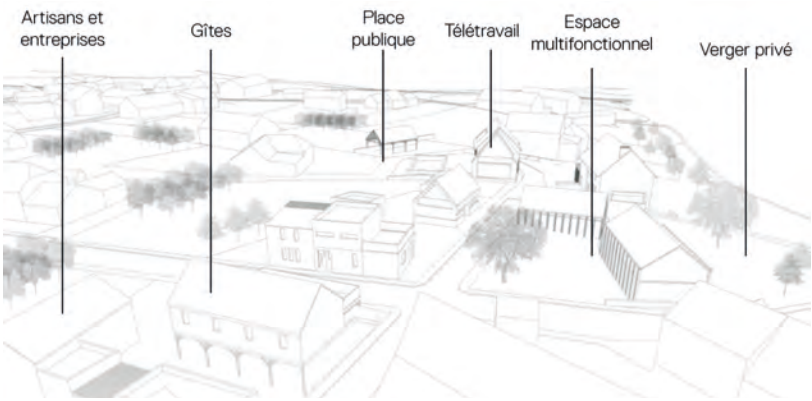

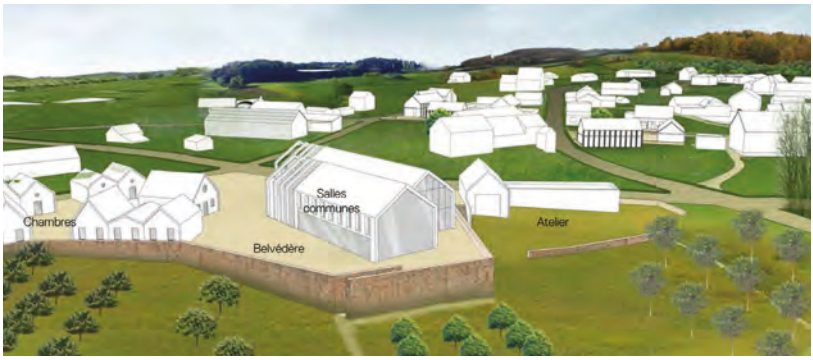

Saint-Pierre-de-Frugie, démultiplier les espaces de rencontres, de production et de partage, Chroniques d'un atelier n°11, 2016

libérales, ainsi que l'implantation de vergers collectifs.

Mutualiser entre habitants

Les ateliers ont très tôt identifié la mutualisation comme un levier de transformation majeur. Dans les Bauges comme en Ardèche, des dispositifs collectifs – granges partagées, chaufferies communes, ateliers-outils – ont été imaginés pour rationaliser les ressources tout en renforçant les liens de voisinage. Ces expériences prolongent une tradition de solidarité rurale, tout en l'inscrivant dans une perspective écologique. La mutualisation devient ici un principe de projet, à la fois spatial, économique et social.

Par exemple, à Ailhon (PNR des Monts d'Ardèche, 07) en 2018, le projet de la ferme des habitants au hameau de la Planche repose sur une responsabilité affirmée vis-à-vis des ressources et de



La ferme des habitants à Ailhon, mutualiser toutes les ressources pour un projet sociétal, Chroniques d'un atelier n°13, 2018

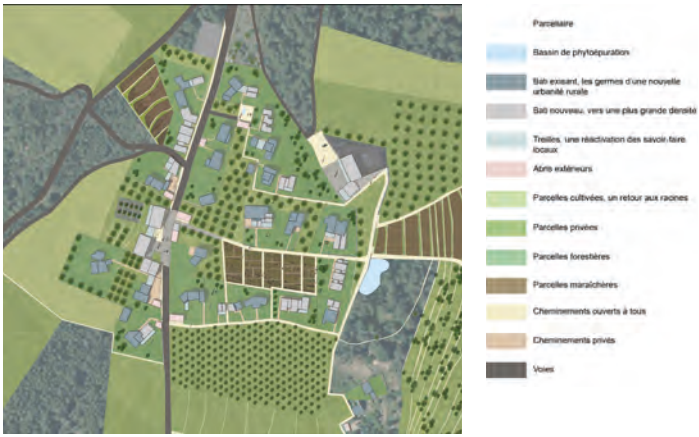

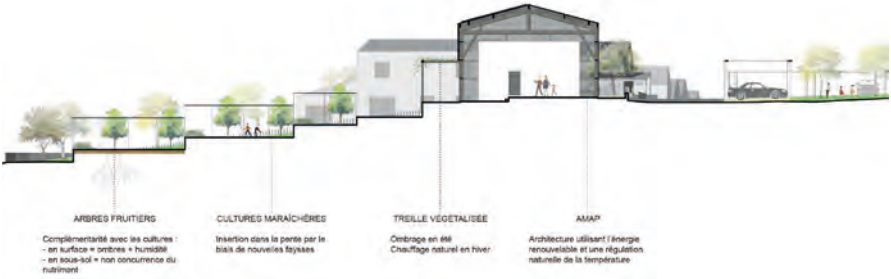

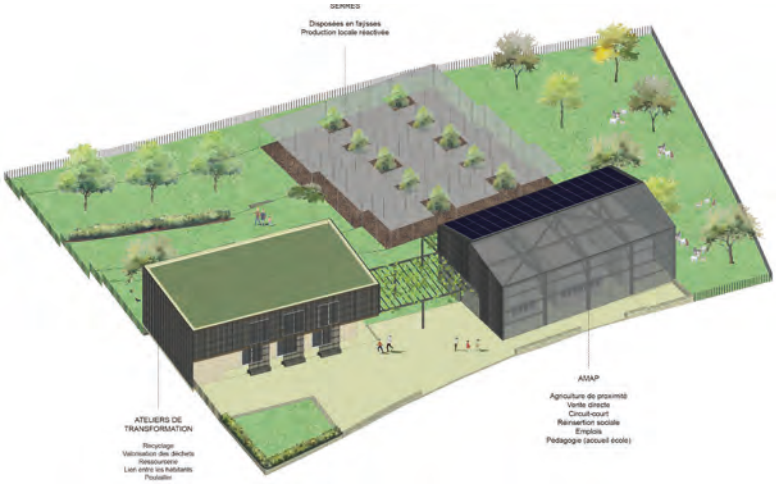

la santé, intégrant une logique productive et une réorganisation foncière structurée pour transformer un lotissement. S'inspirant de la logique spatiale des abbayes, la ferme des habitants, implantée le long de la voie principale et se référant symboliquement à l'église comme point de repère, constitue l'élément central du dispositif. Elle est complétée par une programmation dispersée dans le hameau, incluant une AMAP favorisant la réinsertion sociale et les circuits courts, des serres maraîchères, et des vergers intégrés aux parcelles des maisons individuelles ainsi que des ateliers de transformation et de stockage d'outils partagés.

Après analyse de l'utilisation réelle des jardins de chacun, le modèle foncier proposé prévoit la mise à disposition d'une partie des parcelles privées pour une activité productive. La ferme s'engage à entretenir une partie des terres des habitants, avec un partage de la production : 30 % de la récolte est restituée au propriétaire, tandis que 70 % est destinée à l'AMAP.

Réinventer l'habitat senior

Le vieillissement des populations en milieu rural est un phénomène qui s'accentue et nécessite des solutions agiles pour ne pas déraciner ces habitants. La question du vieillissement a donc conduit à des propositions audacieuses, notamment à La Souche (PNR des Monts d'Ardèche, 07). L'enjeu est de réintégrer les personnes âgées dans le cœur du village afin de lutter contre l'isolement en réhabilitant le bâti vacant du village-rue.

Cette maison de retraite « diffuse » est une opportunité pour redynamiser le village et recomposer le bâti existant en intégrant de la mixité fonctionnelle (logements,

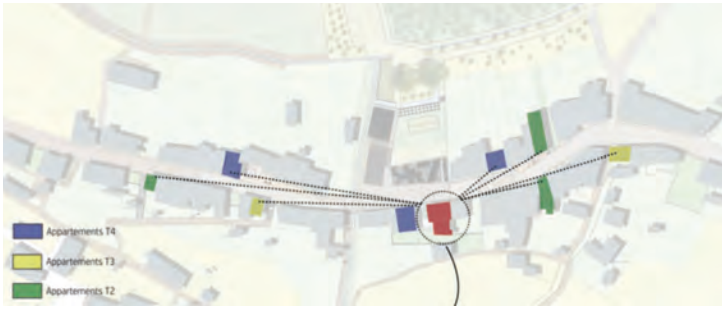



La Souche, un village qui intègre ses personnes âgées par une maison de retraite diffuse qui réinvestit les rez-de-chaussée et bâtiments vacants, Chroniques d'un atelier n°15, 2020

salle commune, café) et générationnelle (personnes âgées et jeunes).

Ainsi, l'hôtel du Nord se transforme en une maison de services dédiés, en lien direct avec la nouvelle place du village, proche des espaces de fraîcheur et de rencontre. Des logements de différentes tailles sont répartis dans la trame villageoise. Au-delà du réinvestissement des anciens commerces et maisons inhabitées, cette proposition est une opportunité pour offrir une proximité et une convivialité pour les seniors, accompagné d'un réaménagement de l'espace public dédié.

Autre proposition à Jaujac (PNR des Monts d'Ardèche, 07) où la demande de restructuration d'un Ehpad fut saisie pour recomposer un secteur pavillonnaire. Le projet permet ainsi de repositionner l'Ehpad dans la vie de quartier et offrir aux résidents une nouvelle



Jaujac, saisir l'occasion d'une restructuration d'un Ehpad pour recomposer un secteur pavillonnaire, Chroniques d'un atelier n°15, 2020

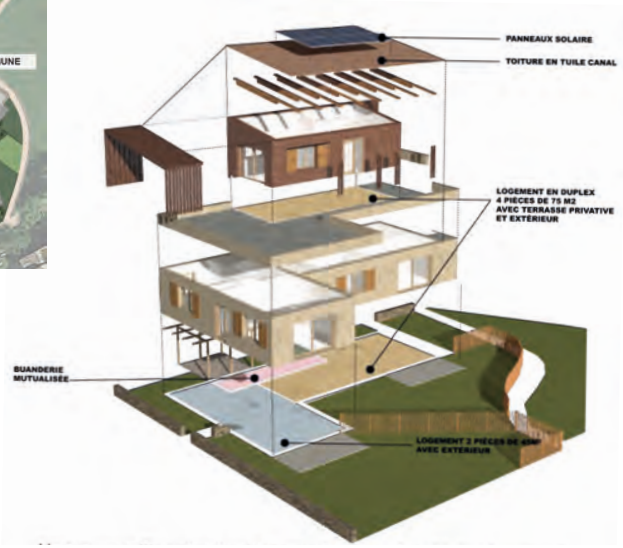

façon de vivre en profitant des services organisés autour de la nouvelle place du secteur pavillonnaire des Sausses (espaces médicalisés, ateliers, salle commune…) mais aussi d'un parcours paysager dans le quartier à travers un système de cours végétales, de jardins partagés et d'ateliers. Une nouvelle forme d'habitat est pensée pour les personnes âgées et/ou à mobilité réduite, mais aussi intergénérationnels et évolutifs en fonction des besoins des habitants.

Offrir des logements passerelles aux populations fragiles

Les ateliers identifient aussi la nécessité de créer des logements passerelles pour accueillir temporairement des habitants en transition de vie : jeunes, travailleurs saisonniers, familles en réinstallation, etc. Sur la place centrale du Clos de Saint-Pierreville (PNR des Monts d'Ardèche, 07), afin d'accueillir potentiellement des migrants climatiques pour la coopérative Ardelaine ou des ouvriers





Saint-Pierreville, réinvestir les bâtiments vacants du cœur de village pour une transition sociétale, Chroniques d'un atelier n°14, 2019

saisonniers pour les récoltes agricoles, la Maison bleue est totalement restructurée pour proposer des espaces partagés et ateliers sur rue et jardin, des logements passerelles sur deux niveaux ainsi qu'une terrasse collective sur le toit.

Des lotissements aux hameaux

Fil rouge tout au long des 20 ans d'ateliers : la remise en cause du modèle du lotissement pavillonnaire souvent dispendieux en foncier et déconnecté du paysage. En s'appuyant sur la morphologie des hameaux existants, les étudiants montrent qu'il est possible d'imaginer des évolutions préservant l'intimité des maisons individuelles tout en proposant de renverser la logique du "mètre carré constructible" pour réintroduire celle du projet de vie.

Dans la continuité des projets « historiques » présentés dans le premier livret, l'exemple de



Saint-Cyr-en-Arthies en 2010 (PNR du Vexin français, 95) démontre l'évolution de la vision des élus dans le sens où les lotissements sont désormais considérés comme des potentiels de développement. Aux prémices du concept Bimby[5], le projet permet alors une simulation de densification par redécoupage parcellaire, avec une implantation raisonnée du bâti sur sa parcelle.

De plus, le paysage du lotissement est façonné par des espaces favorisant la biodiversité : vergers collectifs, lisières forestières, ruisseau retrouvé, favorisant ainsi les espaces de rencontres.

Concernant le hameau de Barlière à Sigonce (PNR du Luberon, 04), la demande est d'accueillir de nouveaux habitants et doubler la

5 Bimby est un projet intégré au programme de recherche « Villes durables » financé par l'Agence Nationale de la Recherche entre 2009 et 2012

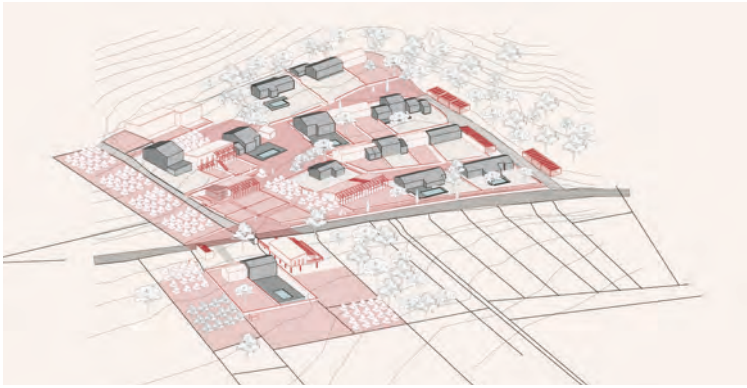

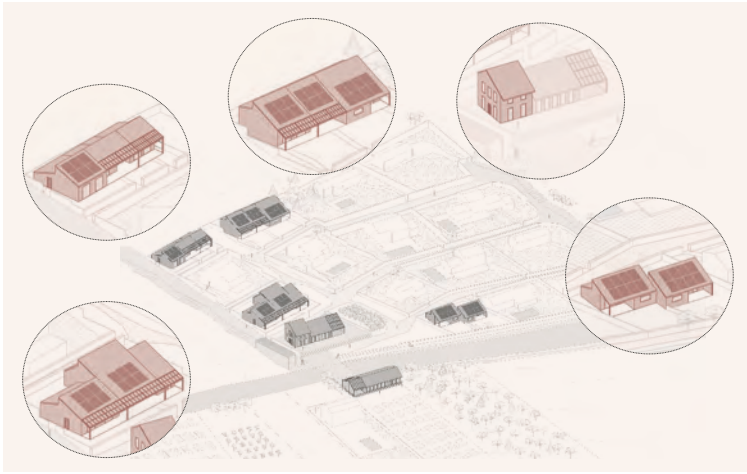

Sigonce, passer d'une logique individualiste à une logique collective, Chroniques d'un atelier n°17, 2022

population du lotissement. L'ambition proposée est de passer d'une logique individualiste à une logique collective. Le projet illustre une nouvelle manière d'habiter le pavillonnaire, repensé autour d'un système partagé où l'espace public et les espaces productifs reprennent une place importante. Une programmation complémentaire permet une diversité de typologies de logements, des espaces mutualisés (stationnement, stockage, buanderie, chambre d'amis), de nouveaux cheminements piétons, qui viennent créer une centralité pour retrouver un sentiment de vie de village et conserver les continuités agricoles.



Palau-de-Cerdagne, réinterprétation de la logique villageoise, Chroniques d'un atelier n°16, 2021

Penser une extension dans une logique villageoise au bénéfice de la production agricole

A la frontière espagnole, Palau-de-Cerdagne (PNR des Pyrénées Catalanes, 66) est un village en proie au fléau des résidences secondaires et à ces lotissements anarchiques, dévalorisant l'identité locale. Sur une zone 1AU (2.6ha pour 30 logements), le projet propose de réinterpréter les logiques villageoises et agricoles. La volonté est de préserver et démultiplier les espaces de cultures, en adaptant le modèle vers une agriculture de petite échelle et diversifiée. Réinterpréter la logique de village implique de travailler sur l'imbrication du bâti et la densité, en apportant les qualités de lumière, de paysage, d'intimité et d'espaces extérieurs pour chaque logement. Ce projet réinterprète également la logique de rue et de place invitant à la déambulation et cadrant sur la mairie et le grand paysage : une extension du village ancien qui sache réinterpréter son identité patrimoniale.

Réactiver une économie diversifiée

La rétro-innovation concerne aussi l'économie locale. Les ateliers montrent que la revitalisation des territoires ruraux passe par une économie plurielle et territorialisée, fondée sur la diversité des activités et la proximité des échanges. Elle nécessite une mise en relation des activités productives, artisanales et agricoles au sein d'écosystèmes cohérents, tout en saisissant l'opportunité numérique et en proposant une évolution des zones d'activités monofonctionnelles.



Saint-Pierreville, réinterpréter la polyactivité villageoise, Chroniques d'un atelier n°14, 2019

Multiplier les micros-économies

À Saint-Pierreville (PNR des Monts d'Ardèche, 07), le projet réinterprète le songe d'un village ardéchois en explorant la notion de micro-économie territoriale à travers une promenade du musée au jardin de la cure en développant une richesse programmatique qui permet de redonner vie au cœur de village : herboristerie, café-librairie, restaurant, gîte de groupe, jardin botanique, pavillon de lecture, verger collectif, potagers partagés, solarium…

Ces initiatives, souvent hybrides, s'adaptent aux ressources disponibles et aux rythmes du territoire. Elles incarnent une forme de polyactivité contemporaine, en résonance avec l'initiative Ardelaine un peu plus loin dans le village, combinant production de laine, musée, restaurant, café-librairie, conserverie…

Rapprocher les activités productives et territoriales

Dans certains ateliers récents, l'économie devient territorialisée, ancrée dans les ressources et les savoir-faire locaux. En 2022 à Forcalquier (PNR du Luberon, 04), la réflexion sur la filière "Saveurs & Senteurs" illustre la manière dont les activités productives peuvent devenir moteurs d'un projet territorial global qui orchestre les interactions entre acteurs, activités et milieux. Ces démarches favorisent la création d'emplois non délocalisables et redonnent du sens à la production, en l'inscrivant dans une logique de proximité.

Les ateliers sont également l'occasion d'offrir de nouveaux visages aux zones d'activité en périphérie des bourgs. Ces espaces, souvent monofonctionnels et déconnectés du tissu local, sont repensés comme des lieux de production

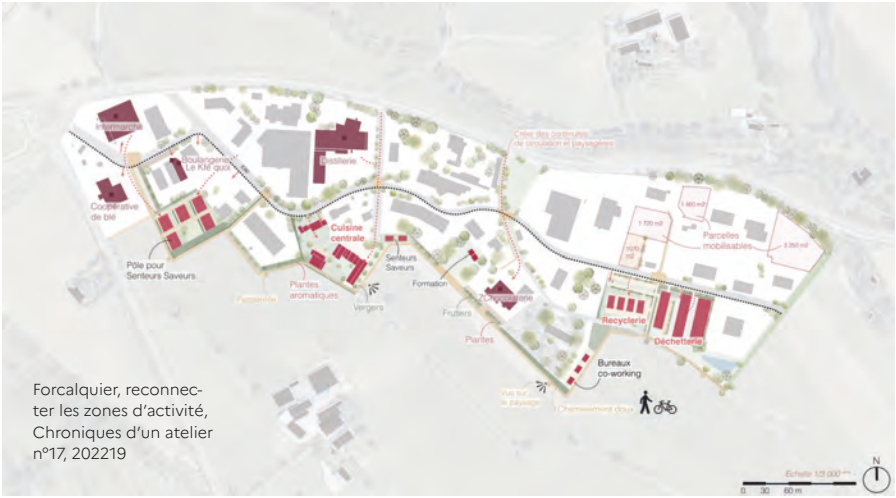

Forcalquier, reconnecter les zones d'activité, Chroniques d'un atelier n°17, 202219

partagés. L'activité économique devient un facteur de cohésion territoriale, et non de dispersion. La mairie de Forcalquier avait prévu une extension de la zone des Chalus de 5 hectares (ajoutés aux 2,3 ha existants). Le projet fut de démontrer le potentiel de ce secteur, à la fois d'accueil pour de nouvelles activités diversifiées (distillerie, coworking, cuisine centrale, recyclerie) sur la zone existante, mais aussi mettre en valeur une entité paysagère permettant de mieux relier le secteur au centre et au paysage agricole, renversant alors les habitudes de mobilités individuelles. Les 5 ha d'extension prévus resteraient à vocation agricole.

Retrouver dans les richesses territoriales la raison même des activités économiques est le thème central de l'atelier organisé par l'ENSA Nancy et l'ENSAIA, qui s'est déroulé en 2024 dans le PNR des Boucles de la Seine Normandie.Les projets des étudiants, à travers la réadaptation des clos-masures - fermes traditionnelles typiques du pays de Caux traditionnelles - imaginent un réseau de nouvelles productions agricoles et d'accueil se déployant à l'échelle territoriale.

À la limite entre Allouville-Bellefosse et Saint-Aubin-de-Crétot, une coopérative agricole relance l'élevage ovin itinérant, participant à l'entretien écologique des prairies ainsi qu'à la production locale de laine et de viande. Une cave cidricole commune, installée dans un bâtiment réhabilité, transforme les fruits de vergers replantés et accueille les habitants pour presser leurs pommes. Ces initiatives renforcent les circuits courts et la souveraineté alimentaire. Ce réseau s'ouvre également à l'accueil touristique, avec des hébergements en gîtes d'étape, en coliving ou pour des groupes, dans le respect de l'architecture vernaculaire.



Pays de Caux, Quel futur pour les villages du pays de Caux ?, Hors-série Études Normandes, 2025

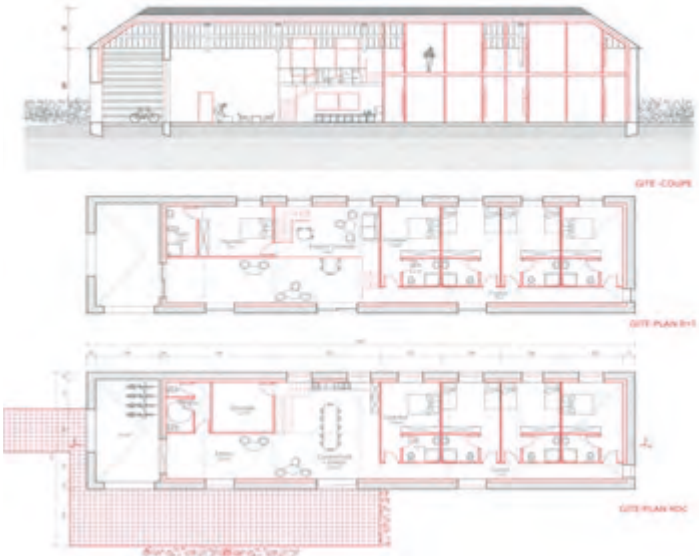

Saint-Aubin-de-Crétot, Quel futur pour les villages du pays de Caux ?, Hors-série Études Normandes, 2025

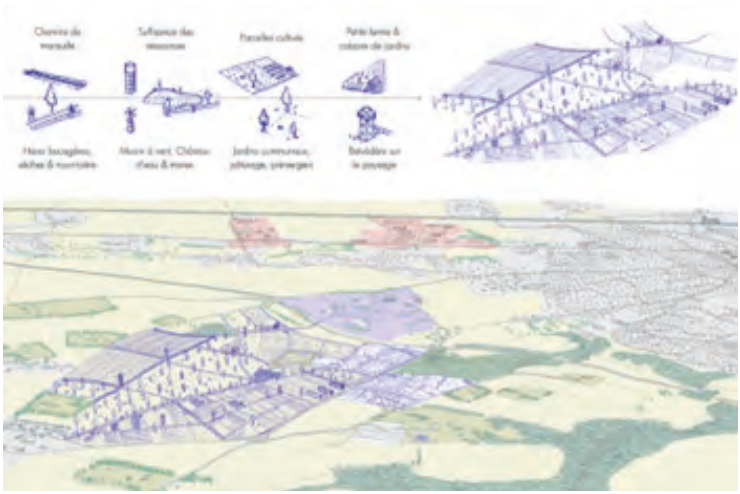

Auzebosc, Quel futur pour les villages du pays de Caux ?, Hors-série Études Normandes, 2025

La même logique de synergie entre activités économiques et territoire est à la base du projet de requalification des zones d'activités en périphérie d'Yvetot. De nouvelles interactions entre emploi, habitat et nature s'y dessinent, esquissant un système productif fondé sur la valorisation des richesses locales.

De nouvelles filières locales, résilientes et ancrées dans le territoire, y prennent place, comme le Linolab : un centre d'expérimentation autour du lin, proposant recherche, développement et transformation de cette culture jusqu'ici majoritairement tournée vers l'exportation.

1.2. S'adapter au changement climatique

Face à l'intensification des crises environnementales, les ateliers Hors-les-murs ont progressivement fait du changement climatique non plus un paramètre parmi d'autres, mais le cœur du projet. Les étudiants découvrent que l'architecture et l'urbanisme ne peuvent plus se limiter à corriger ou à réparer, mais qu'ils doivent intégrer la variabilité, le risque et la réversibilité comme principes mêmes du projet. Le projet devient alors un instrument de sensibilisation, d'expérimentation et de gouvernance.

La pertinence des jeux pour la prise de conscience collective

Certains ateliers ont utilisé le jeu comme outil de médiation et de réflexion collective. En 2017, pour Rocles et Joannas (PNR des Monts d'Ardèche, 07), les étudiants ont inventé « la transition sociétale en jeu », un serious game à





« La transition sociétale en jeu » pour prendre conscience des enjeux des arbitrages, Chroniques d'un atelier n°12, 2017





« La commune de nos rêves » pour sensibiliser les enfants aux enjeux du changement climatique, Bonnétage, 2025

destination des élus pour simuler une gestion de crise écologique et comprendre les effets pernicieux de décisions qui pourraient être pensées comme écologiques. Ce jeu a montré combien la mise en situation ludique favorise la compréhension systémique des enjeux climatiques. Il transforme la concertation en expérience active, où chaque choix révèle la chaîne de dépendances territoriales.

Autre exemple, en 2025, l'école d'urbanisme de Paris et l'institut Agro Rennes Angers ont inventé pour Bonnétage (PNR du Doubs Horloger, 25) « La commune de nos rêves », jeu pour sensibiliser les enfants, et par ricochet les familles, basé sur les défis du territoire, à savoir : concilier nouvelles populations, sobriété foncière et urbanisme de qualité ; faire face au dérèglement climatique ; assurer l'autonomie alimentaire, en les questionnant sur les paysages, les énergies renouvelables, les



La Souche, des espaces publics climatiques incitant de nouvelles pratiques, Chroniques d'un atelier n°15, 2020

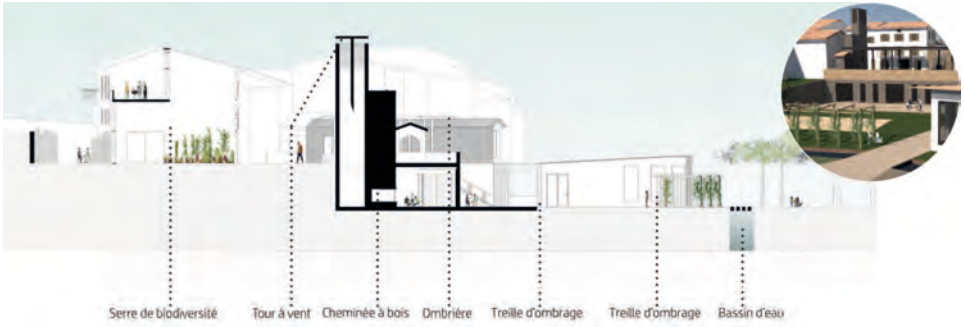

ressources naturelles, l'écologie, les services et les loisirs, l'aménagement, etc.

Concevoir des espaces publics climatiques

Les espaces publics deviennent des supports de résilience climatique. À La Souche (PNR des Monts d'Ardèche, 07), les étudiants recomposent la place centrale sur plusieurs niveaux : une ombrière en bois local est créée au niveau de la rue, rafraîchie par une tour à vent venant capter les vents dominants, le niveau bas est thermorégulé par la présence de l'eau et des treilles d'ombrage.

Dans cette démarche, les espaces publics deviennent autant des régulateurs climatiques que des lieux de sociabilité réactivés pour les habitants et notamment les personnes âgées de la maison de retraite diffuse présentée plus haut.

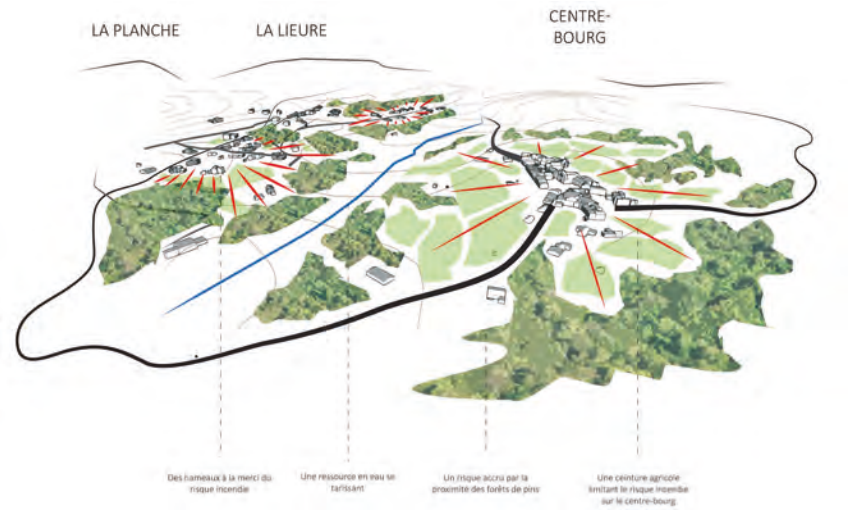

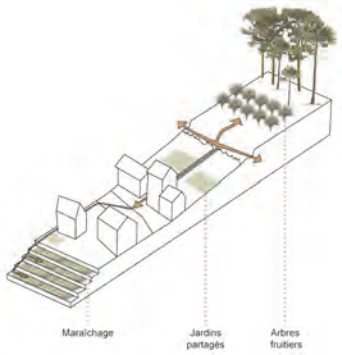

Ailhon, intégrer des lisières bénéfiques pour lutter contre les risques incendie, Chroniques d'un atelier n°13, 2018

Limiter le risque de feux de forêt en retrouvant des lisières bénéfiques

À Ailhon (PNR des Monts d'Ardèche, 07), la combinaison de la sécheresse croissante, de l'omniprésence des pinèdes autour des hameaux et de la faible diversité végétale des jardins de lotissements accentue considérablement la vulnérabilité du territoire face au risque d'incendie. Les échanges menés avec les agronomes du territoire ont conduit les étudiants à envisager deux types de solutions paysagères et productives pour rétablir des zones tampons entre le bâti et la forêt :

- Recomposer les lisières en véritables espaces de transition, plantés d'essences résistantes au feu telles que le chêne-liège, l'amandier ou l'olivier. Ces lisières deviennent des structures paysagères actives : elles ralentissent la propagation du feu tout en requalifiant les abords du village.





Bonnétage, une nouvelle canopée à l'horizon, 2025

- Ceinturer les hameaux par des espaces agricoles productifs, sur le modèle du bourg-centre. Ces zones cultivées jouent un rôle de protection tout en réintroduisant une économie de proximité et une continuité écologique.

La conception de ces lisières bénéfiques repose sur plusieurs principes : garantir un accès public et fonctionnel à ces espaces, favoriser la diffusion du productif au sein même du village, et affirmer clairement le front bâti pour mieux structurer la limite entre l'habité et le naturel. Selon les situations rencontrées, cette épaisseur productive peut prendre des formes variées : jardins partagés, vergers, micro-parcelles de maraîchage ou plantations d'arbres fruitiers. La lisière devient un espace de relation entre les milieux — un lieu à la fois protecteur, nourricier et structurant pour le paysage rural contemporain.

Concevoir une forêt résiliente

A Bonnétage (PNR du Doubs Horloger, 25), les étudiants de l'École d'Urbanisme de Paris et de l'Institut Agro Rennes Angers ont imaginé une forêt résiliente, capable de s'adapter aux nouvelles conditions écologiques tout en conservant sa valeur paysagère et économique. Ils explorent l'introduction d'essences plus résistantes à la sécheresse – sapins de Turquie, chênes sessiles, acers à feuille d'obier ou cèdres de l'Atlas – et la diversification des strates végétales pour renforcer la biodiversité. Ces transformations, loin d'être purement techniques, engagent une mutation du paysage : les teintes, les textures et les rythmes des boisements évoluent, redessinant les horizons familiers du territoire. Ainsi, la forêt devient un laboratoire d'adaptation, où les choix de gestion rejoignent les logiques de projet.

L'eau précieuse

L'eau traverse l'ensemble des réflexions comme un symbole et un outil politique. A Aligny-en-Morvan (PNR du Morvan, 58), les étudiants ont proposé de transformer la gouvernance de l'eau en structure de coopération territoriale basé sur les complémentarités et les connexions entre les hameaux. Les fontaines, les anciens canaux d'irrigation et les zones humides requalifiées deviennent des repères culturels et écologiques. Dans une logique de hameau (ham-eau) fertile, l'ensemble est pensé autour de la ressource et l'intégration des infrastructures potentielles : infiltration par agroforesterie, production hydro-électrique, bassins de phyto-épuration… L'eau n'est plus une ressource à maîtriser, mais un bien commun à préserver. Dans les maquettes et les récits d'étudiants, elle relie les usages, les saisons et les générations. À travers elle, se dessine une conception renouvelée du projet : une écologie du lien, plutôt que du contrôle.

Autre projet soutenu par la Fédération des PNR à Plombières-les-Bains (PNR des Ballons des Vosges, 88) : l'élaboration d'une cartographie sensible des paysages de l'eau. A partir d'un recensement minutieux, cette cartographie sonore et visuelle associe deux types de médiations : des parcours ludiques et visuels pour les cours d'eau disparus ou enfouis, et des expériences d'écoute pour les rivières encore visibles mais difficilement accessibles. Elle engage les habitants — et en particulier les enfants — dans un processus participatif de représentation du territoire, en renforçant le sentiment d'appartenance et en recréant un lien patrimonial et historique entre les habitants et leur environnement.

Faire bouger les curseurs, c'est accepter que le projet ne soit plus une réponse définitive, mais un processus d'ajustement permanent. Les ateliers Hors-les-murs montrent que les solutions durables émergent moins de l'innovation technologique que d'un changement de culture du projet :

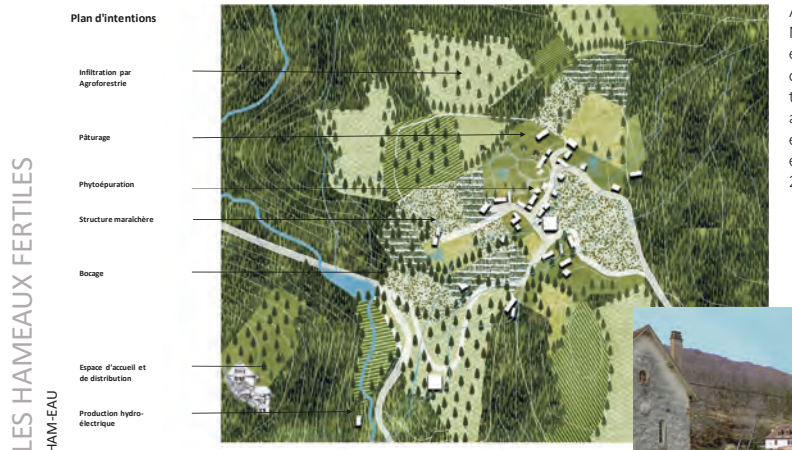

Alligny-en-Morvan, l'eau est la matrice du projet territorial, architectural, économique et social, 2021





Plombière-les-Bains, révéler les paysages (sonores) de l'eau pour faire redécouvrir aux habitants leur territoire, 2021

apprendre à faire avec, plutôt que contre ; valoriser les ressources, plutôt que les importer ; penser le territoire comme un milieu vivant, plutôt que comme une surface à aménager.

Les futurs possibles dessinés par les étudiants ne se limitent pas à des scénarios : ils constituent autant de prototypes de mondes désirables. Penser les futurs possibles pour les territoires ruraux suppose de comprendre la manière dont les politiques publiques encadrent, orientent et parfois limitent les marges de manœuvre des acteurs



2
Anticiper les politiques publiques

locaux. Les ateliers Hors-les-murs, par leur nature expérimentale, se situent à la frontière entre le cadre réglementaire et le champ de l'invention. Loin de s'opposer aux politiques publiques, ces démarches expérimentales cherchent à les réinterroger, les anticiper et les nourrir, et parfois même, à les infléchir.

Dans un contexte où la transition écologique transforme en profondeur les politiques d'urbanisme, les ateliers révèlent une tension féconde entre cadre réglementaire et liberté de projet. Ils invitent à penser la loi comme un levier de créativité territoriale plutôt que comme une contrainte. Qu'il s'agisse de la lutte contre l'artificialisation des sols, de la redensification des centres-bourgs ou de la recomposition foncière, chaque atelier met en œuvre, à sa manière, une anticipation des évolutions législatives et des attentes publiques.

2.1. Les lois : du quantitatif ou qualitatif

Depuis la fin des années 2000, les politiques d'aménagement du territoire ont progressivement basculé d'une logique quantitative — construire plus, équiper, lotir — vers une approche qualitative centrée sur la sobriété, la diversité des usages et la résilience environnementale. Cette inflexion majeure, amorcée avec la loi Grenelle II, s'est renforcée avec la loi climat et résilience et l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN). Par différents projets, les ateliers Hors-les-murs ont été précurseurs de ces lois en restant dans cette logique : réinterroger la qualité du projet en fonction des conditions locales, des ressources disponibles et des usages réels.

Grenelle II, l'engagement national pour l'environnement

Le Grenelle II (2010) a marqué un tournant en introduisant dans les documents d'urbanisme la nécessité de prendre en compte la biodiversité, les risques climatiques et les continuités écologiques. Il affirme la nécessité de réduire l'empreinte écologique du bâti et d'intégrer les principes de durabilité dans l'aménagement. Dès 2006, les ateliers Hors-les-murs ont intégré les dimensions environnementales comme principes fondateurs du projet et proposé quelques projets précurseurs dans l'interprétation de la loi. Confrontant la norme à la réalité du terrain, ils ont contribué à reformuler les questions centrales : comment construire sans consommer l'espace ? comment réhabiliter sans standardiser ? comment intégrer les cycles écologiques dans la planification ?

Réinventer la fiscalité et les outils d'urbanisme : du COS au CLU

En 2010, les ateliers Hors-les-Murs ont exploré la possibilité d'utiliser la fiscalité comme levier d'aménagement durable, en inversant les logiques traditionnelles de taxation. La proposition consiste à réévaluer la base des taxes foncières et d'habitation non plus selon la seule surface habitable, mais en fonction du rapport entre surface habitée et sol consommé. Autrement dit, plus un projet occupe le territoire de manière économe, plus il est vertueux sur le plan fiscal. Cette approche préfigure, par son principe même, les ambitions du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) inscrites plusieurs années plus tard dans la loi climat et résilience.

En lien avec la loi Grenelle II, les ateliers ont introduit la notion d'intensification pavillonnaire comme nouvelle forme urbaine. Il ne s'agit plus d'interdire la maison individuelle, mais de la réinventer en encourageant la mutualisation, la densité douce et la diversité d'usages.

Cette réflexion a conduit à proposer une nouvelle grille d'évaluation

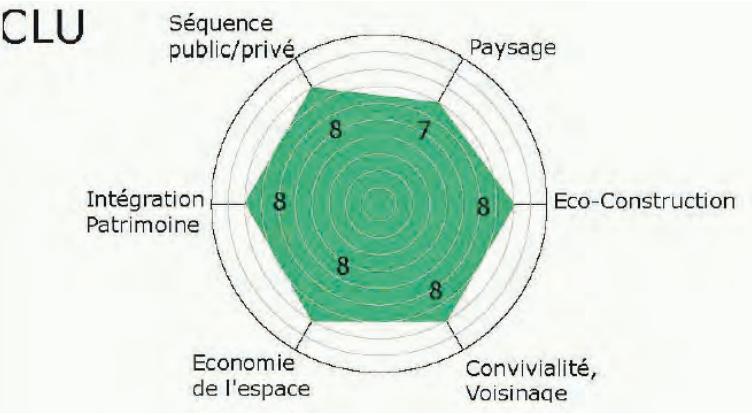

Du COS au CLU, du quantitatif au qualitatif, Chroniques d'un atelier n°05, 2010

du permis de construire, fondée sur un outil conceptuel : le Coefficient Local d'Urbanité (CLU). Celui-ci remplace symboliquement les anciens indicateurs quantitatifs du Coefficient d'Occupation des Sols (COS) pour introduire une évaluation qualitative du projet.

Le CLU repose sur six clefs d'entrée, qui jugent la qualité du projet à différentes échelles et favorisent une approche globale du développement durable :

1. Un paysage valorisé : qualité de l'intégration au site et respect des structures paysagères.

2. Une éco-attitude de construction : prise en compte des enjeux énergétiques, de la production à la consommation.

3. La convivialité et le voisinage favorisés : renforcement des liens sociaux, création de lieux de partage et d'échange.

4. Un projet économe : sobriété de la consommation de sol, de réseaux et de déplacements.

5. Un patrimoine déterminant : valorisation, ancrage et réinterprétation des héritages bâtis et culturels.

6. Une perméabilité riche entre public et privé : développement de nouvelles cultures d'habiter et d'appropriation collective des espaces.

Ces six critères, conçus comme des outils de dialogue, permettent d'interroger les projets sans parti pris esthétique. Ils instaurent une évaluation fondée sur la qualité d'usage, la pertinence contextuelle et la durabilité.

Ainsi, du POS au PLU, du COS au CLU, les ateliers Hors-les-murs

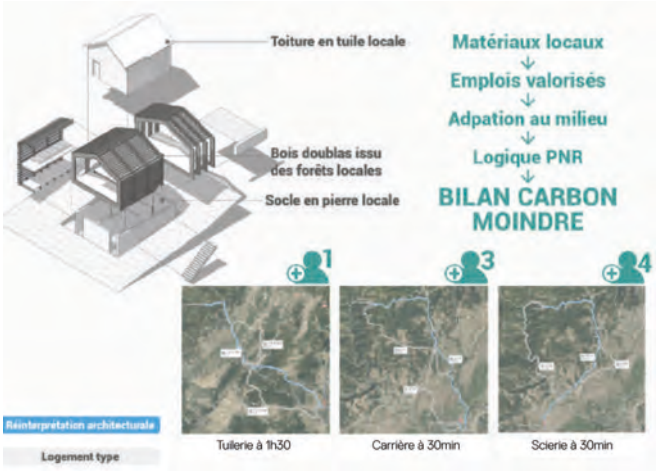

Rocles, relier la question du bilan carbone à l'économie locale, Chroniques d'un atelier n°12, 2017

traduisent une évolution majeure : celle d'un urbanisme qui ne se mesure plus en mètres carrés, mais en valeur territoriale, sociale et environnementale produite.

Aller au-delà du bilan carbone : vers une approche territoriale et qualitative

Introduit par la loi Grenelle II (2010), le bilan des émissions de gaz à effet de serre (bilan GES) a imposé aux acteurs publics et privés une mesure quantitative de leur empreinte carbone. Cet outil, s'il a permis de sensibiliser à la réduction des émissions, reste essentiellement centré sur des indicateurs chiffrés et des obligations réglementaires.

Dans les ateliers Hors-les-murs, cette notion est réinterprétée à une autre échelle : celle du territoire comme écosystème productif et vivant. Les projets explorent comment la conception architecturale et urbaine, dans une logique de rétro-innovation, peut contribuer à une réduction structurelle et durable des impacts environnementaux, en activant les ressources locales et les savoir-faire.

L'atelier à Rocles (PNR des Monts d'Ardèche, 2017) illustre cette démarche à travers la conception d'un éco-hameau fondé sur les ressources locales et l'architecture bioclimatique. Dans un premier temps, l'architecture vernaculaire a été analysée pour comprendre les techniques constructives. Ensuite, les artisans et filières locales ont été identifiées pour que le projet architectural devienne un véritable outil de développement territorial. Ainsi, dans la continuité des démarches portées par les parcs naturels régionaux, le bilan carbone devient une opportunité



Jarsy, Projet 0 : les prémices du ZAN, Chroniques d'un atelier n°7, 2012

pour un développement vertueux du territoire, à savoir une valorisation des ressources locales, un dynamisme économique non-délocalisation et une mise en avant des métiers de l'artisanat.

Loi climat et résilience : objectif Zéro Artificialisation Nette

La loi climat et résilience du 22 août 2021 a notamment fixé l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » (ZAN) en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'ENAF dans les dix prochaines années (2021-2031).[6] Cet horizon contraint les collectivités à reconsidérer leurs modèles de développement.

Les ateliers Hors-les-murs anticipaient déjà ces mutations : ils posaient, avant même la loi, la question de la maîtrise de l'étalement urbain et de la valorisation des espaces déjà urbanisés. Les projets constituent, à cet égard, des laboratoires de mise en œuvre de la sobriété foncière en proposant des stratégies concrètes : réutilisation du bâti vacant, densification douce, reconversion de friches agricoles ou artisanales. Ces propositions montrent que le ZAN peut être perçu comme un moteur d'innovation.

Projet Zéro – 10 ans d'avance ! une évidence… ?

Dès 2012, la commune de Jarsy (PNR des Bauges, 73) a servi de terrain d'expérimentation pour une réflexion sur le "Projet Zéro", répondant à l'équation : comment croître autrement, sans artificialiser, sans étendre, sans alourdir les charges publiques ?

6 https://www.ecologie.gouv.fr/presse/communique-presse-zero-artificialisation-nette-publication-decrets-dapplication

Le projet "Jarsy 2050 = Jarsy Zér0" s'articulait autour d'un ensemble de principes simples et radicaux :

- 0 euro supplémentaire, en réemployant les structures existantes et en optimisant les coûts collectifs ;
- 0 réseau supplémentaire, en s'appuyant sur les infrastructures déjà en place ;
- 0 surface urbanisée, en privilégiant la densification douce et la réhabilitation du patrimoine bâti ;
- 0 espace circulé supplémentaire, en redonnant priorité aux mobilités douces et aux usages partagés de l'espace public.

Ces objectifs traduisent une vision pragmatique et prospective d'un territoire qui choisit de faire mieux, plutôt que plus. Le Projet Zéro ne vise pas la décroissance, mais l'optimisation intelligente des ressources disponibles, dans une logique de circularité et de résilience.

Concrètement, la démarche s'organisait autour de trois grands axes :

1. Créer des lieux de vie agréables au sein du village, en réinventant les usages et en redonnant de l'activité au bourg.
2. Valoriser les ressources locales, tant naturelles qu'humaines, en mettant en scène les paysages, les lieux de production et les savoir-faire.
3. Redonner une valeur aux espaces "vides", ces interstices et marges souvent négligés, mais porteurs d'identité et de biodiversité, afin d'éveiller chez les habitants un nouveau respect du milieu qui entoure le village.

Sans nouvelle emprise, sans construction ni voirie supplémentaire, Jarsy Zér0 a posé les fondations d'un urbanisme de la transformation plutôt que de l'extension.

2.2. Les politiques publiques des bourgs-centres

Si les lois fournissent un cadre, les politiques territoriales apportent les outils. Depuis plusieurs années, les programmes nationaux tels que Petites Villes de Demain ou Action Cœur de Ville portés par l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) encouragent la redynamisation des centres-bourgs. Ces dispositifs visent à concilier revitalisation économique, attractivité résidentielle et préservation des patrimoines bâtis. Les ateliers Hors-les-murs, soutenu par la fédération des PNR et menés en partenariat avec plusieurs de ces dispositifs, montrent que la revitalisation ne se décrète pas : elle se construit dans la durée, par la mise en réseau des acteurs et la réactivation des fonctions essentielles du centre impulsés par des projets fédérateurs.



Osseja, repenser le tissu ancien pour lui redonner de l'attractivité, Chroniques d'un atelier n°16, 2021

Proposition de création d'aménagements extérieurs en centre-bourg



Potentiel de mutabilité d'une ferme traditionnelle

Retrouver les valeurs d'un centre-bourg

L'atelier mené en 2021 dans la commune d'Osséja (PNR des Pyrénées Catalanes, 66) a interrogé la notion d'identité. Le tissu du centre ancien, constitué d'habitations mitoyennes sans extérieurs, est repensé selon une logique d'équilibre entre intimité et ouverture avec l'ajout de balcons et de loggias. Certaines démolitions ciblées sont envisagées, comme des opportunités de créer des jardins et des espaces collectifs au profit du voisinage.

Autres leviers de recomposition urbaine, les fermes traditionnelles, implantées sur de grandes parcelles avec plusieurs corps de bâtiments autour d'une cour. Elles se prêtent à une diversité d'usages : habitat intergénérationnel, espaces partagés, ateliers, logements saisonniers, potagers ou vergers. Cette mixité programmatique devient un moteur de densité qualitative, où

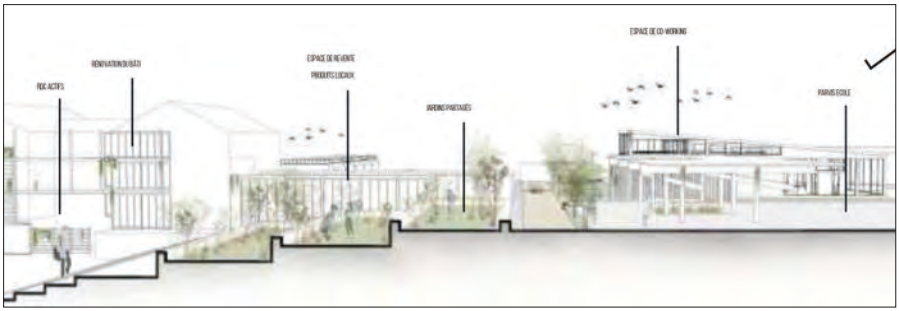

Osseja, la continuité des espaces publics comme opportunité de transitions spatiales, écologiques et sociétales, Chroniques d'un atelier n°16, 2021



Osseja, retrouver le plaisir d'habiter un bourg-centre, Chroniques d'un atelier n°16, 2021

le patrimoine bâti est réinterprété comme une ressource évolutive.

Enfin, les espaces publics et le réseau de ruelles font l'objet d'une attention particulière. Les projets proposent de réinvestir les seuils, murets, clôtures et façades par le végétal. L'idée de semer plutôt que désherber : valoriser les limites, réguler l'humidité des sols, embellir le village tout en impliquant les habitants dans une gestion sensible du vivant.

Densifier pour un réel plaisir d'habiter

La requalification de la place centrale d'Osseja (PNR des Pyrénées Catalanes, 66) vise à restaurer le dialogue entre les éléments remarquables du village : l'église, les anciens espaces productifs et les bâtiments publics — comme c'était le cas jusqu'aux années 1950. Le projet s'appuie sur la topographie existante pour développer une composition en terrasses, générant une succession

de séquences programmatiques clairement identifiées : l'église est ainsi mise en podium ; les niveaux inférieurs accueillent de nouvelles activités économiques et sociales ; l'ancien couvent est restructuré en plusieurs typologies de logements, et deux bâtiments complémentaires viennent tenir l'espace public tout en diversifiant les fonctions présentes autour de la place.

Ce nouveau visage de la place centrale illustre la capacité du projet architectural à réenclencher du lien social et à tisser des liens entre mémoire et usage, entre héritage et innovation territoriale.

Avec toutes ces idées, l'atelier a stimulé la commune pour candidater au programme Petites villes de demain, elle fut lauréate en 2023.

2.3. Du foncier aux sols vivants

Au cœur des transitions contemporaines se trouve la question foncière. La maîtrise de l'usage du sol conditionne la mise en œuvre de toutes les politiques publiques, qu'il s'agisse de la lutte contre l'étalement, de la relocalisation productive ou de la biodiversité. Les ateliers Hors-les-murs, en s'appuyant sur l'observation fine des parcelles et des usages, proposent des modèles de gestion du foncier plus souples, partagés et réversibles.

Les réflexions menées à l'échelle du hameau montrent que le foncier n'est pas une donnée figée, mais une ressource vivante. Le projet devient un instrument de recomposition du parcellaire, au service d'une meilleure articulation entre habitat, activité et agriculture.

Réorganiser le parcellaire vers des unités de voisinage recomposées

Et si ... ? On imaginait un mode d'habiter où l'abusus, l'usus, le fructus autrement dit le droit de disposer du bien, le droit d'usage et le droit d'en percevoir les fruits étaient scindés, échangeables, modifiables. Dans un tel cas, on peut reconfigurer la manière d'occuper l'espace et une parcelle n'est plus un espace perdu, « consommé » mais un espace potentiel, où les usages sont à créer.

Les propriétaires de grandes parcelles peuvent mutualiser, densifier ou prêter une partie de leur terrain à une structure collective, comme dans l'exemple présenté plus haut de la ferme des habitants à Ailhon (PNR des Monts d'Ardèche, 07), chargée d'entretenir et de produire localement. Ils conservent la propriété tout en partageant les bénéfices, par exemple une part de la production. Cette démarche favorise la mixité d'usages, la création d'espaces partagés (verger, cour commune, ateliers) et redonne une centralité conviviale aux tissus pavillonnaires dispersés.

Prêter sa parcelle



Hier : Notre parcelle devenait trop grande à entretenir



2021 : La ferme des habitants a été créée. Une partie de notre terrain est entretenue par un jardinier de la ferme



2028 : En s'inspirant de nos voisins, nous avons fait bâtir un extension



2033 : Une nouvelle attractivité touristique s'est créée. Nous avons décidé de créer un gîte

Densifier sa parcelle



Hier : Nos enfants ont quitté la maison.
Notre parcelle devenait trop grande à entretenir



2021 : Une partie de nos terres est rachetée par la ferme des habitants pour l'aménagement d'un verger



2028 : Les voitures stationnent maintenant à l'extérieur. Nous avons pu réaménager l'ancien garage en un petit appartement pour ma mère



2033 : Nous faisons connaissance avec nos nouveaux voisins autour d'un verre sur la terrasse commune ombragée

Mutualiser sa parcelle



Hier : Mes voisins et nous-mêmes garions notre voiture juste devant chez nous. Personne ne se parlait

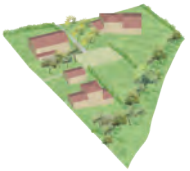

2021 : Nous avons réorganisé nos propriétés. Nous avons créé une parcelle en copropriété au centre. Nos voisins ont vendu une partie de leur parcelle



2028 : Cette copropriété est aménagée d'un abri pour les trois voitures partagées, et une piscine commune



2033 : Nous avons créé une extension pour accueillir ma mère. Ainsi que de nouveaux logements pour les travailleurs de la ferme

Redéfinir la notion de propriété pour un foncier en partage, Chroniques d'un atelier n°13, 2018

Revenir aux communs

Pour l'entrée de village de Fabras (PNR des Monts d'Ardèche, 07) aux allures de péri-rural, une analyse fine du foncier et de l'utilisation réelle des jardins des grandes parcelles pavillonnaires fut le déclencheur du projet. Reprenant l'organisation historique des fermes, le parcellaire est recomposé pour proposer divers espaces de productions (serres, vergers, potagers...) et dégager une cour centrale favorisant les échanges et articulant les bâtis. Autour des pavillons existants et en préservant leur intimité, s'organisent de nouveaux logements évolutifs, des ateliers pour les artisans, un espace de coworking, et des équipements mutualisés comme une piscine et des services (buanderie, bricolage, ...). L'ambition de ce projet repose sur l'envie de proposer une manière d'habiter différente, ancrée au site (paysages et agriculture), adaptée

Fabras, Pourquoi faire évoluer le pavillonnaire ?, Chroniques d'un atelier n°15, 2020

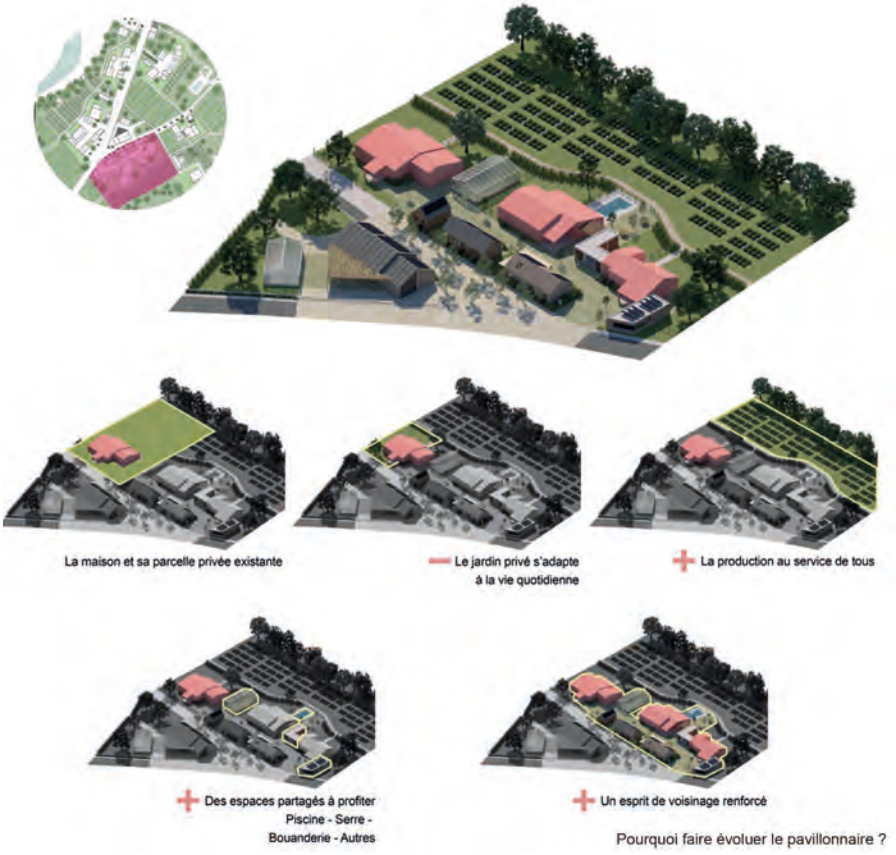

aux enjeux de ressource foncière tout en maintenant le souhait de chacun de profiter de maisons individuelles.

En un mot, revenir aux fondamentaux villageois : habiter, produire et accueillir.

Ces projets démontrent que la qualité architecturale et paysagère peut émerger de la contrainte foncière : limiter, c'est aussi inventer.

En repensant les règles du jeu foncier, les ateliers explorent un urbanisme de la réutilisation, où chaque parcelle devient une opportunité de régénération.

Ces propositions traduisent une conviction partagée : limiter l'étalement, c'est préserver la capacité d'avenir du territoire.

Les ateliers Hors-les-murs montrent que l'anticipation des







politiques publiques passe avant tout par la capacité à expérimenter à petite échelle les grands principes de la planification nationale.

Les projets étudiants traduisent dans le concret les ambitions des lois : sobriété foncière, revitalisation des centralités, équilibre entre production et préservation. Cette démarche expérimentale contribue à une intelligence territoriale du projet territorial, où les politiques publiques ne sont plus perçues comme des cadres imposés, mais comme des horizons à construire collectivement.

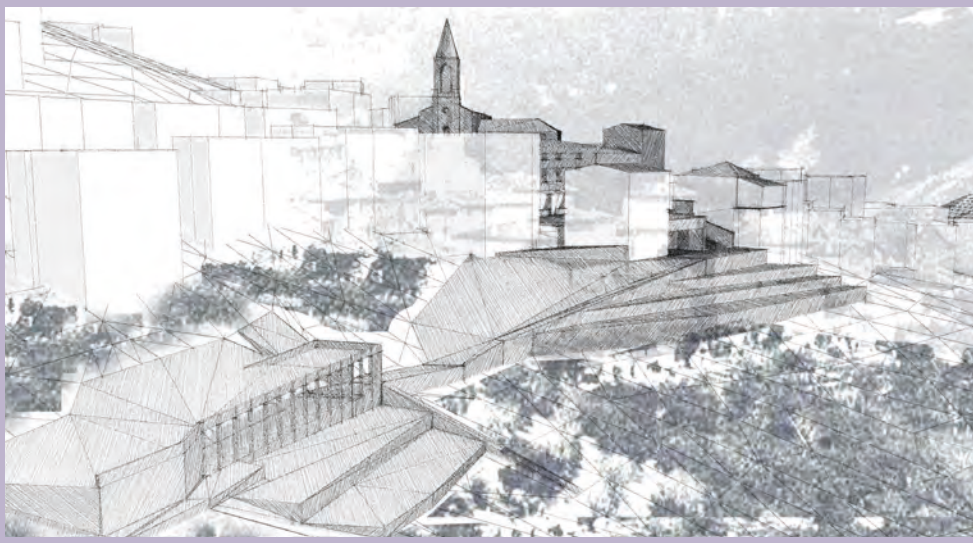

3
De la diversité des représentations

3.1. Vision, représentation, récit, futur possible, un point de lexique

Dans le champ de l'urbanisme et du projet de territoire, les mots que l'on emploie pour désigner la projection vers l'avenir – vision, représentation, récit, futur possible – traduisent des postures intellectuelles, des cadres méthodologiques, mais aussi des rapports au temps et au collectif. La diversité de ces termes témoigne également de la pluralité des démarches engagées dans les ateliers Hors-les-murs : entre prospective et projet, entre imaginaire et opérationnel.

Le mot « vision », dans son acception la plus ancienne selon l'Académie française (1694), renvoie à une « image ou représentation que l'esprit se fait des

choses absentes ou futures ». En urbanisme, la vision désigne plutôt une intuition initiale, parfois encore indéterminée, qui oriente la réflexion collective. Elle relève du registre de l'imaginaire et du sensible : elle capte l'attention, suscite l'adhésion, mais reste volontairement ouverte.

À l'inverse, le terme « représentation » s'inscrit dans une tradition plus structurée. L'Académie (édition 1762) la définit comme « l'action de rendre présent à l'esprit ce qui n'y est pas », soulignant ainsi la fonction médiatrice entre le réel et l'idée. Dans le champ du projet, la représentation renvoie à la fois à l'outil disciplinaire – dessin, maquette, carte, diagramme – et à la démarche qui donne forme au projet. Comme le rappelle Françoise Choay, « la représentation du projet est une production de connaissance autant qu'une promesse d'action »[7]. Elle articule donc le visible et l'intelligible.

Le mot « récit » occupe une place singulière. Il renvoie, dans la tradition littéraire, à l'« action de raconter des faits réels ou imaginaires »[8], mais dans la pratique du projet, il devient un outil de médiation. Pour la fédération des parcs naturels régionaux, le récit constitue le cœur même du projet de territoire : c'est à travers lui que s'exprime la cohérence d'une démarche, que se construit une compréhension partagée et que s'ouvre la possibilité de l'adhésion. Le récit « met en intrigue »[9] les transformations envisagées : il relie les intentions, les acteurs et les lieux.

Enfin, la notion de « futur possible » trouve une résonance particulière dans la pensée d'Alberto Magnaghi, pour qui le projet territorial est avant tout une fabrique du « futur désirable ». Dans Le projet local[10], il définit le territoire non comme un support à aménager, mais comme une construction vivante, fruit d'un dialogue continu entre héritages, usages et aspirations collectives. Le futur possible naît alors de cette mise en récit du territoire, où l'imaginaire et la mémoire deviennent des leviers d'action. Il s'agit d'une construction collective du devenir fondée sur la reconnaissance des ressources et des contraintes du territoire. Le futur n'y est pas une prédiction, mais une hypothèse ouverte, négociée, testée à travers les pratiques du projet.

Quelle est alors l'ambition du projet ? S'agit-il d'une vision, d'une représentation, ou d'un récit ? Dans les ateliers Hors-les-murs,

7 Françoise Choay, *L'allégorie du patrimoine*, 1992

8 Académie française, Le Dictionnaire de l'Académie française, 9e édition en ligne, https://www.academie-francaise.fr/le-dictionnaire

9 Paul Ricœur, *Temps et récit*, 1983

10 Alberto Magnaghi, *Le projet local*, 2003



Mareuil-en-Périgord, une exposition pour susciter le débat public, Chroniques d'un atelier n°18, 2023

ces termes ne s'opposent pas : ils se complètent et se succèdent. La vision initie, la représentation structure, le récit fédère. Ensemble, ils permettent de passer de l'idée à l'action, de l'intuition à la planification.

3.2. La force des représentations : donner à voir des futurs possibles

La représentation occupe une place centrale dans la fabrique du projet de territoire. Elle n'est pas seulement une étape du projet, mais un outil de dialogue, de compréhension et de négociation entre les acteurs. Dans le cadre des ateliers Hors-les-murs, elle devient un langage commun permettant d'articuler les regards entre disciplines et les savoirs scientifiques, techniques et sensibles. Cette représentation n'a pas pour vocation de figer, mais d'ouvrir : elle met en tension les temporalités, confronte les échelles, permet de débattre de ce que pourrait être un futur désirable. En cela, elles participent d'une pédagogie du regard et des mots : apprendre à voir, à représenter, à raconter. C'est dans cette articulation entre l'imaginaire et l'opérationnel que se dessinent des futurs possibles, en reliant le territoire vécu au territoire rêvé.

La représentation joue également un rôle fondamental de médiation. En donnant forme à ce qui est en débat, elle permet d'éclairer les arbitrages entre usages, valeurs patrimoniales et transitions écologiques. Ainsi, la carte sensible, le dessin, la maquette, la coupe, la photo ou encore la narration

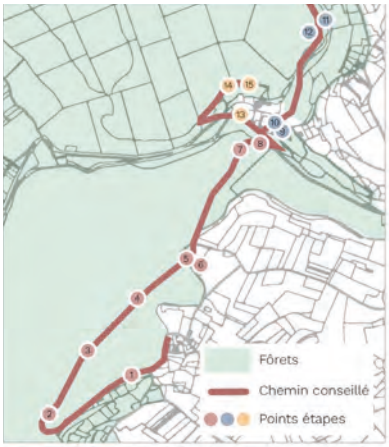

Circuit du festival (vallée de la Semouse)

Plombières-les-Bains, un festival des contes est proposé comme vecteur d'imaginaire partagé, 2021

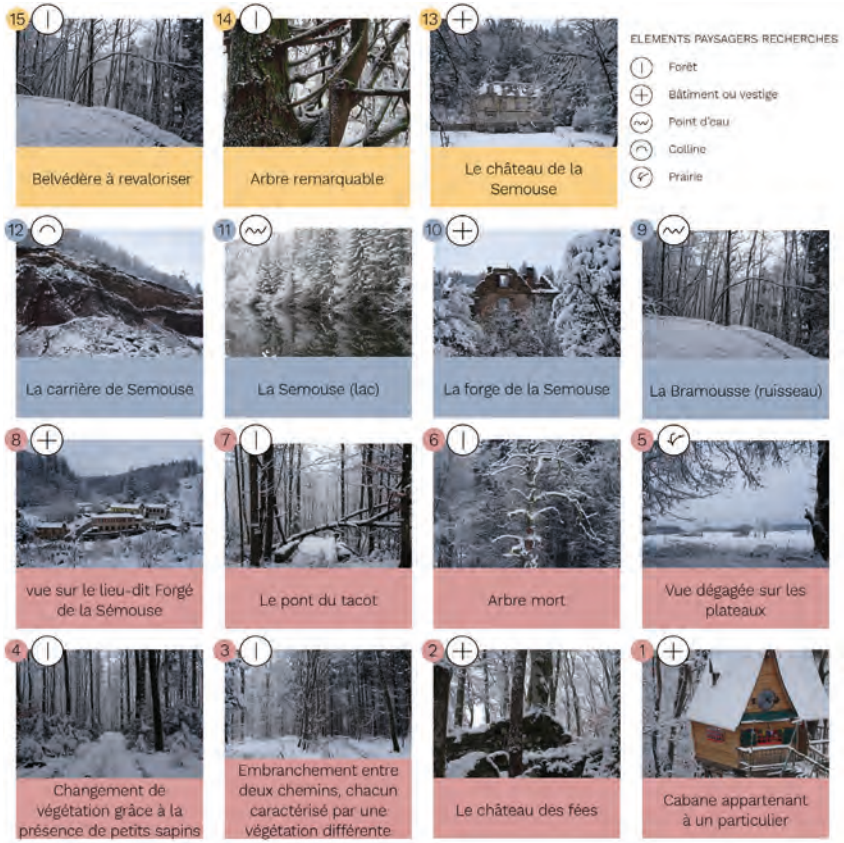

deviennent autant d'outils et de supports de débat public.

Cette dimension participe des démarches de valorisation et de diffusion des ateliers. Les ateliers de Mareuil-en-Périgord[11] (PNR du Périgord Limousin, 24) et de Plombières-les-Bains[12] (PNR des Ballons des Vosges, 88) illustrent deux manières complémentaires d'impliquer les habitants dans la construction des futurs possibles : l'exposition comme espace de débat et le conte comme vecteur d'imaginaire partagé.

À Mareuil-en-Périgord, l'exposition - pensée comme un moment de rencontre et de discussion à partir d'une synthèse des travaux des étudiants - a permis de rendre visibles les « évidences oubliées » du village et de provoquer une prise de conscience collective de la nécessité de changement de paradigmes. En accompagnant ce regard par des futurs possibles argumentés, nourris de références existantes, elle a contribué à rassurer et embarquer les habitants dans une dynamique de transition.

À Plombières-les-Bains, au-delà des projets « classiques », la représentation prend également la forme d'un festival des contes, invitant artistes et habitants à revisiter les paysages à travers les légendes vosgiennes et les récits locaux. Cette approche sensible transforme le territoire en scène narrative, révélant ses patrimoines visibles et invisibles, ses mémoires et ses possibles.

Dans les deux cas, la représentation devient un acte de co-construction du sens, reliant imaginaire et projet, vécu et rêvé, sensible et technique pour faire du territoire un récit collectif en mouvement.

11 Atelier Hors-les-murs n°18, École d'architecture de Nancy, 2024

12 Atelier Hors-les-murs de la Fédération des PNR, AgroCampus Ouest et l'École d'urbanisme de Paris, 2021

Ouverture

À la moitié du 20e siècle, le forestier Benton MacKaye, grande figure de la planification régionale américaine, définissait la « géotechnique » comme « l'art de rendre la Terre habitable »[13]. Reprenant les théories de son maître Patrick Geddes, MacKaye appelait à un projet de territoire renouant avec son sens originel d'art au bénéfice de l'humanité, de la communauté et de l'individu. Il y voyait une manière de façonner l'espace pour le faire durer, l'entretenir et en prendre soin au quotidien.

Les expériences présentées dans ce livret sont, en un sens, une démonstration concrète de cette géotechnique : elles expérimentent de nouvelles formes d'habitabilité - une nouvelle vie pour utiliser la devise de la fédération des parcs - qui émergent directement des besoins, des nécessités et des désirs propres aux lieux qui les accueillent. Si cela est possible, c'est grâce au travail d'enquête mené tout au long des semaines d'immersion : les enseignements tirés des visites, des rencontres, des discussions autour d'un repas partagé, des échanges avec la boulangère du village ou avec les élèves et leurs parents à la sortie de l'école nourrissent la co-construction de récits révélateurs de nouvelles manières de comprendre, d'interagir et de façonner les territoires.

En racontant une histoire, ces récits opèrent une forme de configuration temporelle[14] : ils constituent le préalable à l'organisation du territoire, tout en le préparant au futur. Ils jouent ainsi un double rôle : celui d'outil « de » projet, car tout projet est en soi une forme de récit ; et celui d'outil « pour » le projet, car, lorsqu'ils sont partagés et co-construits, ces récits font émerger des horizons de sens désirables et appropriables par tous les acteurs et actrices qui habitent le territoire.

Ce faisant, ils ouvrent la voie à des projets de territoire où la communauté joue un rôle actif, donne du sens à son environnement et

13 Benton MacKaye, *From Geography to Geotechnics,* 1968

14 Paul Ricoeur, *Temps et récit*, 1983

participe à son entretien comme à sa valorisation sur le temps long. Mais ces récits co-construits suffisent-ils à prendre une dimension politique ?

Si l'on admet désormais que tous les acteurs et actrices impliqués dans la fabrique du territoire - élus, techniciens, chercheurs, concepteurs - doivent se fédérer pour participer à cet art de rendre la Terre habitable, les freins demeurent nombreux. Les services territoriaux sont encore souvent dépourvus des figures professionnelles capables d'en saisir la portée et de les traduire dans une commande publique à la hauteur des enjeux contemporains : une commande qui promeut la réhabilitation de l'existant, valorise les formes d'habitat vernaculaires, maintient ou recrée des services de proximité, développe des mobilités douces pensées aussi comme corridors de biodiversité et soutient les formes d'habitat alternatives fondées sur le réemploi et l'autoconstruction.

Comment faire en sorte que ces récits viennent véritablement informer et influer les politiques d'aménagement autant à l'échelle locale que à celle nationale ? Quels leviers faut-il activer ?
Et comment faire évoluer les pédagogies des « designers » - architectes, paysagistes, urbanistes - pour les amener à s'impliquer dans les métiers qui inscrivent ces récits dans les territoires ?

20 ans d'ateliers hors-les-murs

Livret 3

Des ruralités apprenantes

École nationale supérieure
d'architecture de Nancy

Coordination scientifique
Federico Diodato, Marc Verdier

Auteure
Gwenaëlle Zunino

Institutions organisatrices
Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Nancy
Fédération des Parcs naturels
régionaux français
Chaire Nouvelles Ruralités –
Architecture et milieux vivants

Dans le cadre des actions du Plan
Culture et Ruralité
du ministère de la Culture

Réalisation
Service Valorisation de l'école
d'architecture de Nancy

www.nancy.archi.fr

Des ruralités apprenantes

2 **Introduction**

7 **Enseigner autrement**
7 Former des citoyens (architectes)
8 Méthodologie et acceptation du projet
11 De nouveaux référentiels fondés sur la rétro-innovation

21 **Rechercher, ou bien « parcourir en fouillant »**
21 Quand les ateliers font émerger des questions de recherche
24 À la recherche des nouveaux référentiels pédagogiques

28 **Territoires : les ateliers comme espaces d'apprentissage partagés**
29 Former les élus de la transition
30 Changer de système de valeurs
33 Le rôle des étudiants dans le jeu entre élus et habitants

36 **Et après ?**

40 **Ouverture**

Introduction

Petite histoire de ruralité émergente dans une école d'architecture

J'ai commencé mon parcours de jeune architecte dans les Vosges, territoire rural, certes, mais marqué par des contrastes puissants entre une plaine paysanne oubliée et une montagne industrielle qui basculait alors (nous étions au début des années 1980) vers le « tout tourisme » actant du déclin textile.

Il y avait ici, un résumé des scissions territoriales de ces mondes ruraux, basculant dans des destins contrastés.

La collectivité ici, assumait la nécessité de porter un projet de mutation en regard de l'effondrement d'une économie qui avait porté les vallées industrielles. Infrastructures nouvelles, soutien au développement des sports d'hiver, transformation des voies de chemin de fer, démontées, en « voies vertes ». Le textile, qui avait « tenu » les sociétés montagnardes aux côtés d'une agriculture de montagne résistante, laissait sa place à une économie prometteuse, les Hautes-Vosges devenaient le grand jardin de la « métapôle » de 4 millions d'habitants située dans un rayon d'une heure et demie de voiture de la grande crête.

Simultanément, les lois de décentralisation toutes nouvelles (82-83) insufflaient de nouvelles énergies dans les territoires. Les plus belles dynamiques de « développement local » qui s'inventaient alors, étaient le plus souvent issues des ruralités les plus fragilisées. Inventer ou mourir !

La région Lorraine, peut-être en regard des basculements industriels plus traumatisants qu'ailleurs, a été, à cette époque une des régions pilote de ces démarches de développement, attentives aux lieux, aux ressources humaines, aux valeurs locales. Une grande partie des élus, paysans, agents de développement qui agissaient pour transformer ces

territoires oubliés en lieux d'invention (économique, sociale, culturelle…) sont ensuite devenus des acteurs politiques reconnus et encore actifs pour certains.

Les CAUE, créés dès 1977 par la loi sur l'architecture (« la qualité du cadre de vie est d'intérêt général »), s'installent dans le paysage institutionnel de cette période de réinvention et participent dans leurs rôles d'appui aux projets d'aménagement, de réflexion sur le devenir des patrimoines, déjà sur les enjeux de paysage… Il est dès lors très vite acquis que ces organismes agiles, qui inventent leurs missions au fil de leur création, sont avant tout utiles dans ces territoires ruraux.

Le déficit d'ingénierie est une réalité partagée partout dans les ruralités françaises, mais il y a paradoxalement, une attente puissante d'accompagnement des dynamiques de développement local, dans des domaines parfois très nouveaux pour l'architecte que je suis (et donc formé dans les écoles et les maquettes pédagogiques des années 70-80…), les patrimoines « ordinaires » (les fermes lorraines, les petits édifices liés à l'eau, l'espace public des villages, l'arrivée des bâtiments agricoles hors d'échelle dans les paysages…).

Les missions s'installent et dessinent de nouvelles approches et méthodes au fil du dialogue avec des élus moteurs, des partenaires nouveaux dans les questions architecturales (les acteurs du monde agricole, les agents de développement locaux, le tourisme rural, les acteurs du patrimoine, Maisons Paysannes de France…) et des compétences nouvelles émergent dans les domaines du paysage (premières expérimentations de projet « grand paysage », prémisse de la loi de 1993), de l'urbanisme « rural », d'une architecture du quotidien…

Bien entendu, la grande chance de cette émergence d'une compétence spécifique « rurale » est qu'elle va s'articuler avec la mise en place en 1989, du Parc naturel régional des Ballons des Vosges, dont on peut, sans trop de risque de se tromper, dire qu'ici, dans le Massif des Vosges, ce Parc est aussi né de cette nécessité « d'inventer une autre vie » au moment où les dernières usines textiles ferment et que les enjeux de patrimoines naturels et culturels (re)deviennent des moteurs de projet d'avenir et de destin pour ces vallées abandonnées, mais riches de valeurs qui ne demandent qu'à être réactivées. Si la charte actuellement en cours de rédaction (4ème charte - 2027-2042) met au cœur de sa réflexion, les enjeux d'habitabilité du massif à la rencontre des géo-bio-socio et techno-sphères, cette première charte (1989) était fortement orientée « économie ».

Par ailleurs, l'histoire de notre école est fortement marquée l'enseignement du projet urbain. Dès les années 70 en s'appuyant sur les travaux de l'AUA (Jacques Allégret, Bernard Huet, Michel Corajoud, puis Ch. Devillers…) André Vaxelaire (avec Ch. Devillers qui enseignera quelques années à Nancy) met cet enseignement au cœur de la formation initiale des étudiants en architecture, considérant que la maîtrise de la conception de la forme urbaine est un élément fondateur de la compétence de l'architecte et que la ville ne doit pas être abandonnée à la « règle » (la LOF de 1967…) ou aux fonctions séparatistes tenues par les ingénieries urbaines qui se développent alors.

Je rejoins donc l'équipe d'enseignants de l'école d'architecture dans les années 95-96, à la fois avec cette marque de fabrique « projet urbain » issue de ma formation à Nancy et par ces premières années professionnelles dans les Vosges et crée un cours de « paysage et territoire » qui s'appuie sur ce parcours d'architecte un peu décalé, convaincu déjà, que l'architecte a sa place dans ces territoires loin des villes.

Des premières expérimentations ponctuelles de partenariats avec le PNR des Ballons des Vosges (sur le site du Honneck, sur les enjeux de tourisme et d'aménagement de sites…) sont initiées dès le début des années 2000 et aboutiront à la mise en place des « Ateliers Hors-les-Murs » en 2005-06 pour sa première édition (avec le Parc naturel régional du massif des Bauges).

Il s'agit alors de passer d'une ouverture par le cours de « paysage » à une expérimentation nouvelle dans la formation de nos étudiants par un studio de projet. Le partenariat avec le réseau des Parcs naturels régionaux est alors une évidence : des territoires dotés d'un projet à long terme (les chartes à l'époque écrites pour 12 ans), des approches multifonctionnelles, de plus en plus de Parcs qui intègrent des architectes et des paysagistes dans leurs équipes techniques.

Parallèlement, si les dynamiques de développement local se sont essoufflées (pas partout !), les années 2000-2010 voient de nouvelles initiatives se dessiner, dans des domaines aussi divers que l'habitat, l'agriculture, l'économie locale… ouvrant dès lors à des questions de « bio-région » (dans cette période le « projet local » de Alberto Magnaghi circule dans les écoles – à Nancy, c'est une enseignante recrutée en 2007 pour son engagement dans le « développement durable » qui me l'offrira, Dominique Gauzin-Muller).

Et si, parfois dans les couloirs de l'école, on me fait comprendre que nous sommes dans une « école d'architecture » et que donc, la campagne… , cette

dimension prend sa place. Je défends très vite l'idée que cette « campagne » n'est pas un sujet en soi dans nos ateliers de projet, mais bien un objet d'étude, de recherche, de développement d'une attitude de projet où les composantes vitales de toute société se rencontrent et s'imposent pour se composer entre elles et répondre mieux à la construction de compétences attendues pour un architecte : habiter, produire, préserver et valoriser les ressources d'un territoire, et, déjà, se poser les questions de réutilisation de l'existant, se préoccuper des sols et surtout – peut-être ici l'essentiel – activer les patrimoines comme leçons de développement durable (la paléo-innovation…).

Nous nous retrouvons dès 2009 dans les Bauges à plusieurs enseignant (et directeurs) d'écoles d'architecture (St Etienne, Lyon, Nancy) et nous décidons de solidifier cette « intuition », de mieux cadrer les outils et démarches pédagogiques. Sous l'impulsion de Xavier Guillot (à l'époque à l'ENSASE), cette question du projet architectural dans les mondes ruraux s'ouvre à la recherche, en passant évidemment par la convocation d'une approche multidisciplinaire (création du réseau ERPS – Espace Rural Projet Spatial) et le lancement des colloques thématiques sur la ruralité.

Convenons ici, que cette description d'une démarche pédagogique et de recherche innovante fondée sur les valeurs et leçons portées par les ruralités, s'est construite dans le temps, que nous avons « appris » de nos parcours, de nos rencontres, de nos partenariats avec les Parcs naturels régionaux.

Convenons que la rencontre avec des ruralités nous a forcé à remettre en tension nos méthodes d'enseignants, qu'elle a ouvert un champ insoupçonné de recherche dans les écoles d'architecture, nous amenant à dialoguer avec des écoles d'agronomie, de paysage, avec des géographes… et donc sans doute à bousculer également nos savoirs et nos envies de savoirs.

Convenons que cette situation pédagogique « hors les murs » a été « apprenante » parce qu'elle nous a obligé à redéfinir nos besoins de compétences (et donc à convoquer des travaux de recherche dans ces territoires) et à se poser la question de la formation, donc des acquis nécessaires à l'exercice responsable de nos étudiants, futurs architectes, dans un monde qui impose une attention renouvelée aux ressources et aux savoir-faire, aux liens à retrouver entre les fonctions de la vie (habiter, se rencontrer, se nourrir, se protéger…) et d'un territoire (préserver son habitabilité pour le vivant de façon générale).

Admettons que les ruralités ont été un des moyens d'activer cette vision de nos compétences, rôles et métiers, en tant qu'architecte dans ces situations de transitions sociétales et environnementales, reconnaissons que cela a sans doute contribué à faire évoluer nos regards d'enseignants-chercheurs sur notre discipline, et avec un peu d'humilité, souhaitons que cela ait également contribué à changer le regard sur les mondes de l'architecture et leurs rôles et fonctions dans notre société, et ici, plus particulièrement dans les ruralités (apprenantes).

Marc Verdier

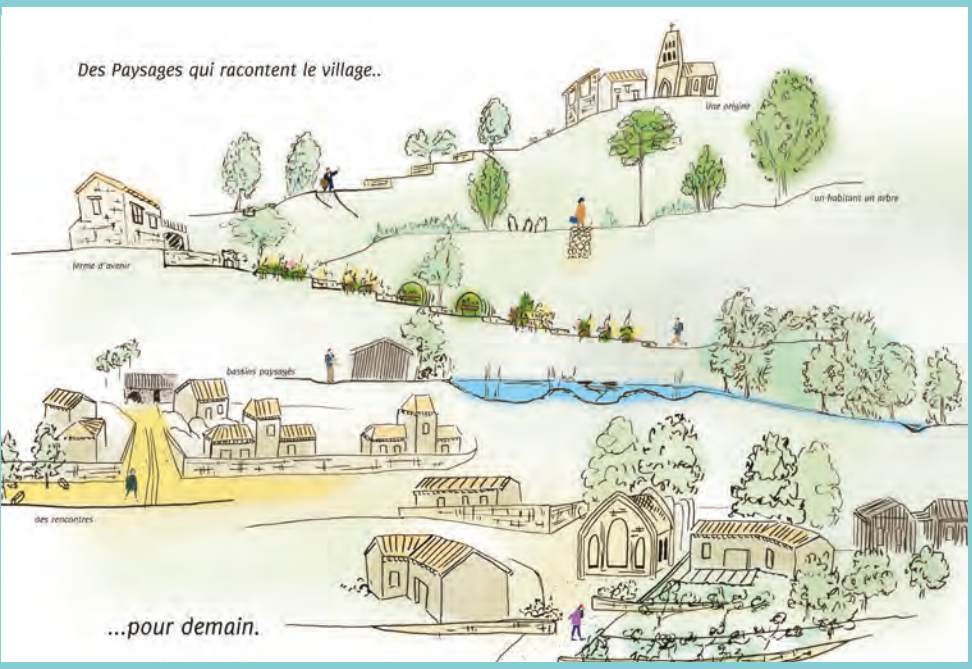

1
Enseigner autrement

1.1. Former des citoyens (architectes)

Les ateliers Hors-les-murs se sont affirmés, dès leurs débuts, comme un laboratoire pédagogique et citoyen. Loin d'un simple apprentissage du projet architectural, ils visent à former des architectes conscients de leur responsabilité sociale, capables d'inscrire leur pratique dans la complexité du monde contemporain. Cette orientation, défendue avec conviction par les enseignants, repose sur une éthique « du devoir de mesnager »[1] — c'est-à-dire d'agir en prenant soin, de concevoir en préservant, de construire en réparant.

1 Olivier de Serres, Du devoir de mesnager, ou L'art de bien cognoistre et choisir les terres : Le théâtre d'agriculture et mesnage des champs, 1600

Marc Verdier rappelait en 2016 que cet engagement « repose sur la conviction que nous devons former des esprits créatifs d'excellence à partir d'une autre façon de penser la société, allant à l'encontre de celle qui est dominante aujourd'hui »[2]. Dans un contexte de transition écologique et sociétale, cette posture pédagogique s'inspire d'une pensée humaniste proche d'Edgar Morin et de Michelangelo Pistoletto, pour qui « Dans la période de transition historique que nous traversons, le temps n'est plus à l'indignation : il est nécessaire d'envisager une transformation d'envergue planétaire qui exige des changements profonds dans notre façon d'agir et de penser. »[3]

Former des architectes revient alors à former des citoyens actifs, capables de questionner la société autant que de la construire. L'architecte y est envisagé comme un acteur du changement, engagé dans la transformation des territoires, des modes de vie et des représentations. « Le mot "architecte" contient en lui-même une mission citoyenne. Nous ne pouvons la satisfaire sans contribuer à la grande transition sociétale dont l'urgence s'intensifie chaque jour. »[4] Cette conception élargie du métier, qui lie intimement pensée politique et compétence professionnelle, devient une valeur assumée des ateliers. Elle engage les étudiants à une pédagogie de l'implication : apprendre à concevoir, c'est aussi apprendre à débattre, à douter, à s'engager.

Ainsi, enseigner le projet dans les territoires ruraux revient à enseigner la responsabilité — celle de comprendre, de dialoguer, et d'inventer des manières d'habiter le monde compatibles avec ses limites.

1.2 Méthodologie et acceptation du projet

Les premiers ateliers Hors-les-murs ont progressivement construit une méthodologie de projet située, fondée sur la rencontre et l'écoute. A travers les échanges avec les élus, les acteurs locaux et les habitants, les étudiants apprennent à « lire » le territoire avant de le transformer. Chaque atelier devient une immersion dans un écosystème humain et paysager, où le projet architectural sert de prétexte au débat collectif.

L'atelier de Saint-Pierreville (PNR des Monts d'Ardèche, 07) en 2019

2 Nouvelles ruralités, milieux vivants – Patrimoine, ressource, innovation… Projets - Chroniques d'un atelier n°11, 2016, p13

3 Edgar Morin et Michelangelo Pistoletto, Impliquons-nous – Dialogue avec le siècle, Actes Sud, 2015

4 Architecture et ruralité ardéchoises. Le patrimoine comme ressource d'innovation - Chroniques d'un atelier n°12, 2017, p14



Les visages de Saint-Pierreville, Chroniques d'un atelier n°13, 2018

marque une étape dans cette démarche participative. Un atelier habitants fut organisé en soirée, véritable moment d'échange et de co-construction mobilisant les outils de cartographie et de dessin pour définir ensemble le portrait du village intitulé « Les visages de Saint-Pierreville ». Cette proposition méthodologique affirme la place de l'expertise d'usage - celle des habitants - au même titre que les expertises technique et académique.

Les discussions ont porté sur quatre grandes thématiques :

- les valeurs de la vie de village, entre solidarité et proximité ;
- le respect et l'attention au paysage comme cadre de vie et ressource identitaire ;
- les formes bâties, oscillant entre patrimoine vernaculaire et pavillonnaire contemporain ;
- la transition écologique, pensée à travers l'évolution des pratiques agricoles et des modes de vie.



Rencontre avec les habitant.es à la sortie de l'école, Allouville-Bellefosse, PNR des Boucles de la Seine normande, 2024

Impliqués (une trentaine de participants pour un village de 500 habitants), les habitants furent animés par une curiosité sincère, parfois pénalisés par l'enlisement du quotidien mais aussi avec une réelle bienveillance à l'égard des étudiants. Ces échanges ont nourri une pédagogie du regard distancié : apprendre à écouter sans reproduire, à interpréter les paroles recueillies pour dégager des enjeux pertinents et proposer des projets ambitieux.

Les verbatims des habitants témoignent de la justesse et de la lucidité de leur lecture du territoire :

« On n'est pas périurbain, on est rural proche. »

« L'olivier va remplacer le châtaignier, le climat change. »

« Il faut réinventer des paysages avec une nouvelle agriculture. »

Ces phrases simples, ancrées dans le vécu, traduisent des prises de conscience locales des mutations globales : changement climatique, transformations agricoles, identité des territoires intermédiaires. En retour, elles offrent aux étudiants un matériau d'analyse précieux, leur permettant de relier la parole habitante à la fabrique du projet.

Les ateliers menés en 2024 dans le PNR des Boucles de la Seine normande (porté par l'ENSA Nancy et l'ENSAIA) et en 2025 dans le PNR du Morvan (porté par l'ENSA Nancy, l'ESAJ et l'UFR STAPS de l'Université de Bourgogne) font de la rencontre avec les habitants et les acteurs territoriaux, à travers des ateliers participatifs, un élément structurant de la co-construction du projet. Si un projet local peut émerger, c'est dans le lien que l'on parvient à établir avec celles et ceux qui habitent, travaillent et transforment ces lieux au quotidien,

en concevant le projet comme un processus coopératif. Cette posture engage les futurs designers du projet du territoire à faire un pas de côté en tant que « spécialistes de l'aménagement », pour adopter une position d'écoute et d'apprentissage.

Ainsi, les ateliers Hors-les-murs participent à une véritable pédagogie de l'écoute et de l'interprétation, où le projet devient un langage partagé. L'acceptation du projet par les habitants ne résulte pas d'une adhésion formelle, mais de la reconnaissance d'un processus ouvert, dans lequel chacun peut se reconnaître. C'est dans cet équilibre entre implication citoyenne, méthode et imagination créative que se construit une formation à la fois technique, critique et profondément humaine.

1.3. De nouveaux référentiels fondés sur la rétro-innovation

Les ateliers Hors-les-murs participent à la construction de nouveaux référentiels du projet architectural et territorial, fondés sur une relecture active des savoirs et des formes héritées. Cette démarche s'inscrit dans une logique de rétro-innovation : comprendre et réinventer les formes bâties et les modes d'habiter, en mobilisant les matériaux et les savoir-faire locaux pour imaginer des réponses contemporaines adaptées aux défis de la transition écologique.

Loin d'une réinterprétation nostalgique, il s'agit plutôt d'un apprentissage du patrimoine comme intelligence territoriale. Les étudiants sont amenés à explorer les architectures rurales pour en extraire les principes d'intelligence constructive, spatiale et environnementale, comme l'attention à la topographie, au climat et aux ressources. Ce riche patrimoine vernaculaire, fruits d'une lente expérimentation collective, constitue un laboratoire de durabilité.

L'objectif pédagogique est clair : apprendre à décrypter les richesses du patrimoine vernaculaire pour en faire des ressources de projet. Il constitue alors une matrice d'innovation, un levier pour imaginer les futurs possibles des territoires.

Ainsi, la rétro-innovation forme à la fois une méthode et une posture : apprendre à créer avec ce qui est déjà là, à faire émerger la nouveauté depuis la mémoire du lieu, et à inscrire le projet dans une continuité vivante entre héritage et invention.

A l'échelle architecturale

Le génie ardéchois : apprendre de la simplexité

En 2017, les étudiants analysent la « complexité simple » du bâti traditionnel ardèchois : richesse et complémentarité des espaces liés à des besoins spécifiques autour d'un volume central basique, intimement lié à la topographie et issu d'une longue tradition d'intelligence climatique et de savoir-faire liés aux ressources locales.

Le « génie ardéchois » réside dans cette complémentarité des espaces : caves et calaberts pour le stockage, combles et remises pour les récoltes, courradou et terrasses pour réguler les apports solaires, escaliers, marquises, porches et treilles végétales pour les transitions spatiales et les ombrages. Ces éléments architecturaux — simples en apparence — traduisent une logique d'adaptation et de transformation continue en faveur d'une économie du geste et du matériau. Ils composent un vocabulaire spatial qui inspire à la fois de nouvelles formes d'habitat plus denses et réversibles. On peut aussi considérer que les volumes basiques de beaucoup de pavillons actuels sont en attente d'ajouts d'éléments nouveaux pour évoluer vers d'autres formes d'habitat allant au-delà des lotissements actuels.

Le projet du hameau de Laugeire, à Rocles, propose d'habiter l'Ardèche du XXIº siècle autrement que par la duplication du modèle pavillonnaire. Par la réinterprétation du génie ardéchois, il permet de retrouver une diversité d'habiter basée sur la compacité, la hiérarchie des espaces et la complémentarité des usages. Au volume d'habitation, s'ajoutent :

- des espaces bioclimatiques (serres, brise-soleil, terrasses d'été ou courradous protégés l'hiver) ;
- des espaces de transition entre public et privé (seuils, escaliers, marquises, porches) favorisant la sociabilité de proximité ;
- une intégration au site par un socle en pierre massive ancré dans la pente ;
- des espaces partagés : ateliers, chambres d'amis, gîtes, remises agricoles mutualisées.



Décomposition du bâti traditionnel ardéchois, Chroniques d'un atelier n°12, 2017

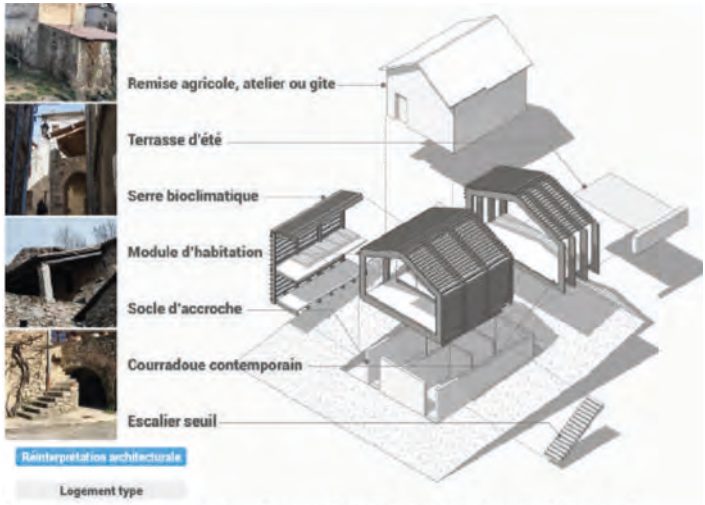

Les nouveaux logements réinterprètent le patrimoine architectural

Démonter le patrimoine pour le remonter avec modernité, Chroniques d'un atelier n°12, 2017

Analyse fine d'un des hameaux de Rocles : démonter le patrimoine, pour le remonter avec modernité...

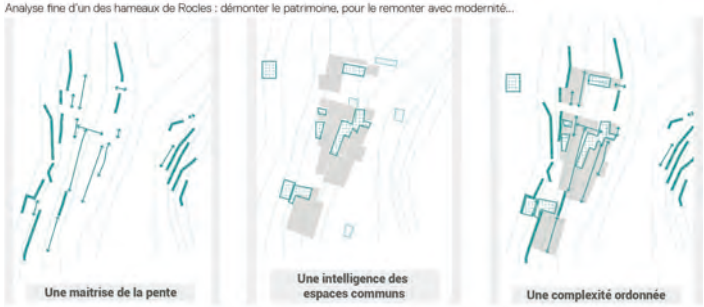

La complexité ordonnée des hameaux traditionnels, Chroniques d'un atelier n°12, 2017



Révéler un cours d'eau oublié pour structurer le projet, Chroniques d'un atelier n°12, 2017



Réinterpréter l'art de vivre villageois, Chroniques d'un atelier n°12, 2017

Au-delà de l'habitat, le projet s'inscrit dans une vision intégrée du territoire. Le projet propose de diversifier la programmation initiale pour réintroduire la dimension productive du hameau et de réactiver les béals, petits canaux d'irrigation. Ces infrastructures hydrauliques traditionnelles deviennent supports de projet : elles irriguent les jardins collectifs et les parcelles agricoles, rafraîchissent les espaces publics et les logements, et redonnent une cohérence écologique au hameau.

Cette approche s'inscrit aussi dans une économie de la ressource. Les matériaux biosourcés, notamment le bois local promu par Fibois et le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, renforcent une logique de circuit court constructif et réactivent des filières artisanales. Le projet devient ainsi un outil de relocalisation, reliant architecture, économie et écologie.

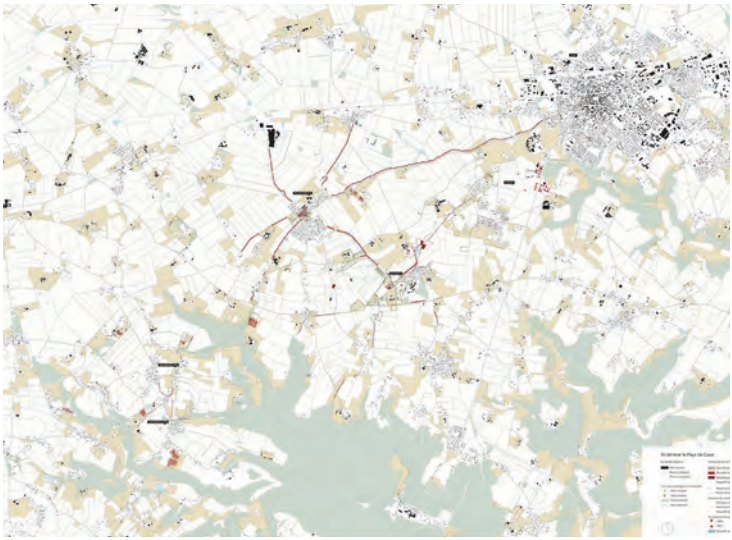

Plan à l'échelle territoriale réalisé par les étudiant.es de l'ENSA Nancy, pays de Caux, PNR des Boucles de la Seine normande, 2024



Dessin d'un clos-masure, Yanis Baba, Saint-Gilles-de-Crétot, PNR des Boucles de la Seine normande, 2024

Le clos-masure : une architecture de la subsistance

En s'immergeant dans le PNR des Boucles de la Seine normande, les étudiants de l'ENSA Nancy et de l'ENSAIA, découvrent les clos-masures, fermes typiques du pays de Caux, qui structurent depuis le Moyen Age le territoire en le rendant à la fois productif et habitable. Dans ces figures à la fois paysagères et architecturales, les différentes fonctions, se nourrir, s'abriter, se protéger, se rencontrer, sont mises en relation au sein d'un ensemble cohérent.

Cette articulation des usages inspire et guide les projets des étudiants : afin de réadapter les clos-masures aux enjeux et besoins contemporains, ils proposent de renforcer leur maillage par la mise en place d'un réseau de mobilités douces, et de les reconvertir en nœuds d'une filière multisectorielle associant agriculture, artisanat, tourisme et culture. Mises en

relations et associées l'une l'autre, ces fonctions permettent au territoire de rentrer dans une optique écosystémique et contribuent à le rendre résistant et résilient.

Échelle territoriale

L'Abbaye comme modèle d'organisation vivante

L'atelier 13 mené en 2018 à Ailhon, (PNR des Monts d'Ardèche, 07) réinterprète la logique spatiale et symbolique de l'abbaye pour penser des hameaux autonomes, auto-subsistants et interconnectés entre eux et avec le cœur de village.

Pour penser le projet du village d'Ailhon (PNR des Monts d'Ardèche, 07), un projet s'est inspiré du concept de l'abbaye car il représente une structure subsistante, partageant un certain de nombre de valeurs sociales, humaine et symboliques, étant à la fois un modèle d'autonomie et de production vivante.

L'abbaye devient ici un référentiel conceptuel et spatial, structuré autour de cinq éléments essentiels :

- un repère, symbolisé par l'église et son clocher, qui fonde l'identité du lieu et en assure la visibilité.
- un espace périphérique, le cloître, qui relie le cœur du site à ses activités productives, en instaurant une transition entre intériorité et ouverture.
- un point d'intensité et de partage, incarné par la forge, espace d'échanges et de création, véritable interface entre la communauté et l'extérieur.
- une lisière habitée, pensée comme une épaisseur de relations entre l'espace collectif central et le milieu naturel environnant.
- un espace extérieur productif, support de l'autonomie vivrière et de l'économie locale, articulant agriculture, paysage et habitat.

Pour renforcer cette analogie, les étudiants ont revisité les principes d'aménagement de l'abbaye du Thoronet : les bâtiments s'y implantent selon leurs fonctions, reliés par des espaces de circulation protégés et délimités par une enceinte qui joue le rôle de lisière. À l'intérieur, la diversité des cultures (bois, vergers, potagers, pâturages) assure une autonomie alimentaire et constructive, fondée sur une gestion intégrée des ressources.

En établissant un parallèle avec le centre-bourg d'Ailhon, les étudiants ont mis en évidence une organisation semblable : un front bâti maîtrisé, des bâtiments disposés autour d'un espace public central, et des marges agricoles encore sous-exploitées. Le projet propose de réactiver ces potentiels en revalorisant la diversité productive du territoire (maraîchage, vergers, élevage, petites cultures), afin de retrouver une cohérence entre le bâti et son environnement.



Modèle spatial de l'abbaye, Chroniques d'un atelier n°13, 2018atelier n°12, 2017



Interprétation du modèle de l'abbaye pour les hameaux d'Ailhon, Chroniques d'un atelier n°13, 2018

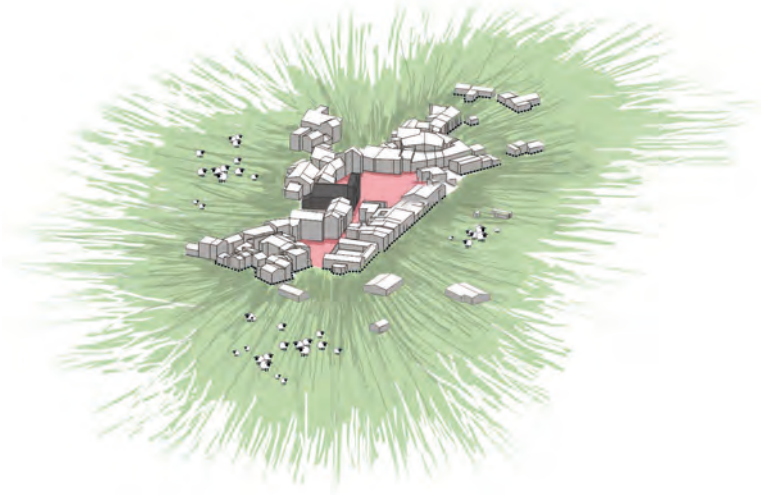

L'organisation spatiale du bourg-centre d'Ailhon, Chroniques d'un atelier n°13, 2018

Dans le projet, les points d'intensité et de partage se retrouvent symbolisé au cœur des hameaux, par la ferme des habitants et le tiers-lieu regroupant espace de co-working, café, FabLab', micro-crèche. Ces lieux hybrides prolongent la fonction de la forge dans les abbayes : un espace de création, de transmission et de rencontre.

A l'échelle territoriale, l'analogie entre abbaye-mère et abbaye-filles devient une métaphore du rapport entre bourg-centre et hameaux. Cette relation ne repose plus sur un principe hiérarchique, mais sur une logique de complémentarité et d'interdépendance. Chaque entité conserve son autonomie de fonctionnement tout en participant à une dynamique collective : échanges de savoirs, mutualisation de ressources, circulation des productions.

Un détour par le système oasien

Le rencontre avec Salima Naji, architecte et anthropologue et David Goeury, géographe, professeur à Sorbonne Université et spécialiste des systèmes oasiens invités pour des conférences et interventions dans notre école, nous amène à envisager que nos ateliers territoriaux Hors-les-murs pourraient aller observer les façons dont des sociétés ont su non seulement gérer la rareté (des ressources, du sol, de l'eau), mais ont pu créer dans des régions hostiles, les conditions d'un climat propice à la vie sédentaire. Questions d'une actualité pressante s'il en est. Cela nous semble entrer en résonance puissante avec la façon dont nous observons les situations de ruralités que nos partenaires des PNR nous proposent dans nos atterrissages pédagogiques pour nos ateliers.

Nous avons donc l'opportunité en 2023 de nous immerger en résidence dans une oasis du Souss (région sud du Maroc, sur les derniers contreforts de l'Anti-Atlas aux portes du désert du Sahara), Ait Mansour pendant 5 jours avec notre équipe d'étudiants. L'association portée par Salima Naji et David Goeury, « les gardiens de la mémoire » basée à Tiznit, a rendu possible cette expérience incroyable pour nos 20 étudiants de l'atelier « Périgord-Limousin » (n°18) et ses enseignants.

La méthode est éprouvée : arpentage et relevés dans la palmeraie (12 km de chemins d'ânes au cœur des jardins et plantations sous une chaleur forte en plein ramadan !), chantier école dans une maison restaurée par Salima dans un des « ksour » de la palmeraie, observation des désordres dans un système savant et finalement rendu à la fois solide et fragile à la fois, par son organisation systémique. La leçon du système oasien est éclairante.

Les logiques constructives aussi bien de l'habitat que de la palmeraie productive (céréales, légumes, fruits, bois…) fondés sur les ressources locales et surtout sur les



Village de Gdourt, Maroc, 2023



Palmeraie productive de la vallée d'Issy, Maroc, 2023



L'efficacité du système oasien, Aït Mansour, Maroc, 2023

étages du végétal qui remplissent chacun un rôle depuis la gestion du climat et des ambiances propices à la vie, jusqu'aux systèmes alimentaires, où chaque composante est liée à d'autres (l'eau et le végétal, le sol et les animaux, la biodiversité et la résistance du système, le rôle de chaque membre de la collectivité dans la gestion des communs – en intégrant les vieilles femmes, les enfants, les hommes…).

En fait, c'est la façon dont les perturbations ont fragilisé le système qui rend l'immersion « enseignante ». Recherche d'efficacité moderniste, nouveaux matériaux, importation de savoirs étrangers au système, séparation des logiques (et politiques publiques portées par le Royaume) d'habitat et d'agriculture, et départ des Hommes vers les villes dans une sorte de mirage d'accession à des modes de vie calqués sur le modèle occidental, aboutissant à des désarrois qui paradoxalement créent des situations (encore marginales) de retour à la vie oasienne pour certains jeunes marocains.

Tout cela (et y compris la bienveillance et la puissance des liens qui se créent entre nos étudiants et les habitants) s'articule avec les expériences des ateliers Hors-les-murs dans « nos » ruralités et semblent indiquer que ces connivences entre la terre, l'eau, le vivant et la capacité à créer partout où l'Homme sait analyser et adapter ses connaissances et ses modes de vie aux lieux, quelque soient leurs contraintes et leurs valeurs, sont universelles. Cela conforte la nécessité de parcourir sans relâche des territoires différents, de comparer, d'associer, de revenir aux besoins vitaux, de respecter les géographies, de comprendre les histoires de sociétés qui se sont succédées « ici », de faire ce que l'université (et donc nos écoles d'architecture) sait faire, de la recherche située, pour mieux identifier les moyens et outils qui permettront de retrouver les savoir-faire et les méthodes qui créent les conditions de la vie dans le temps long.



2
Rechercher, ou bien « parcourir en fouillant »

2.1. Quand les ateliers font émerger des questions de recherche

Les 20 ans d'atelier HLM ont été 20 ans de recherche, dans lesquels le sens originel du terme recherche de « parcourir en fouillant »[5] s'est traduit en près d'une centaine d'expériences disséminées dans les territoires ruraux de toute la France.

5 Voir l'étymologie du terme recherche proposé par le CNRTL : *recercer* « parcourir en fouillant » https://www.cnrtl.fr/etymologie/recherche//1

Les projets, nourris par les semaines d'immersion « dans tous les sens » vécues par les étudiants, ont d'une part été soumis à une analyse critique à travers les Chroniques des ateliers et ont, d'autre part, fait émerger des problématiques de recherche grâce aux articles des Grands Témoins. Ce travail a permis, à partir du début des années 2020, d'identifier les enjeux structurants de la Chaire Nouvelles ruralités – Architecture et milieux vivants : une chaire partenariale d'enseignement et de recherche, labellisée par le ministère de la Culture et portée par l'ENSA Nancy, l'ENSAIA et AgroParisTech, qui « a pour ambition, dans une approche pluridisciplinaire, d'apporter des éléments de compréhension et de proposer des concepts innovants, dans une logique de transition écologique et sociétale[6] ». Les différents événements soutenus par la chaire et ses partenaires territoriaux (PNR, CAUE, FNAU…), ont permis d'aborder les questionnements qui traversent les ruralités contemporaines et ont contribué, et contribuent encore aujourd'hui, à offrir des outils, des méthodes et des réflexions « pour mettre en œuvre « un urbanisme rural post-carbone ».

En parallèle aux événements de la Chaire, d'autres formats des Cahiers ont été expérimentés. Les Hors-Série de la revue Études Normandes en sont un exemple : ils retracent deux ateliers menés dans le PNR des Boucles de la Seine normande (le premier à Duclair, porté par l'ENSA Normandie et l'institut polytechnique UniLaSalle en 2022 ; le second dans le Pays de Caux, porté par l'ENSA Nancy et l'ENSAIA en 2024).

Dans ce nouveau format, l'analyse critique des travaux des étudiants devient la base pour identifier des problématiques de recherche répondant de plus en plus aux critères d'une démarche scientifique objectivable. Cependant, les liens entre expériences pratiques et recherche académique restent encore à renforcer, et plusieurs questions demeurent :

Quels types de recherche ces ateliers permettent-ils ? Pourrait-on les apparenter à une forme de recherche par le projet dans le sens où le processus de conception devient un instrument d'exploration critique ? Peuvent-ils constituer des hypothèses de recherche en ouvrant des problématiques et des questionnements - par exemple en apportant par les scénarios exploratoires des projets, des éclairages sur l'analyse des activités productives et territoriales, c'est-à-dire les nouvelles relations entre production, économie et aménagement des milieux ruraux ; ou sur les formes d'habiter et les modalités de cohabitation à inventer dans ces territoires, entre densité choisie, partage d'espaces et sobriété foncière ?

6 Voir la description de la Chaire Nouvelles ruralités dans https://www.nancy.archi.fr/fr/nouvelles-ruralites.html



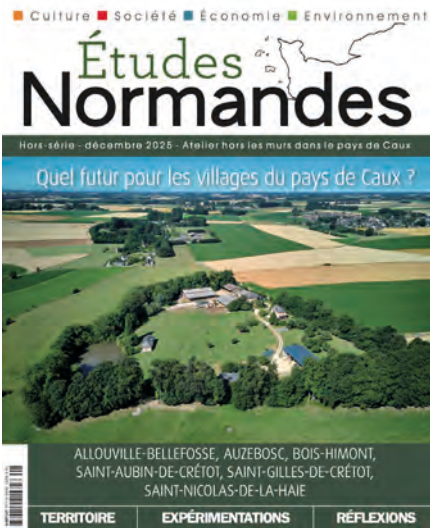

Les ateliers Hors-les-murs valorisés dans la revue Études Normandes

2.2. À la recherche de nouveaux référentiels pédagogiques

Au croisement de la pédagogie, de la fabrique du projet et de l'innovation territoriale, les ateliers Hors-les-murs ouvrent de nouveaux champs de questionnement : sur les pratiques du projet, sur les conditions d'habiter, ainsi que sur les évolutions du rôle de l'architecte en milieu rural. Ils interrogent directement la manière de former les « designers » du projet de territoire de demain. Cette démarche s'inscrit dans une pédagogie active et située, hors les murs, où de nouvelles formes d'apprentissage par l'action et la coopération sont expérimentées. Les savoirs y sont mis en partage plutôt qu'enseignés de manière descendante : l'expérience devient le moteur de la connaissance. Les questions posées sont multiples :

Comment enseigner le projet architectural et territorial dans un contexte rural ?

Quelles références convoquer et pour quels effets sur la compréhension du territoire ?

Comment intégrer la pluridisciplinarité dans un cadre pédagogique souvent cloisonné ?

Ces interrogations ont été approfondies notamment lors du colloque In Situ, avec et par l'expérience. Pédagogie "hors-les-murs" dans les écoles d'architecture, d'urbanisme et de paysage[7] (École nationale supérieure d'architecture de Grenoble, 1er décembre 2022). Les échanges y ont montré combien la pédagogie du projet hors-les-murs pouvait être considérée comme une forme de recherche en elle-même, dès lors qu'elle confronte les savoirs théoriques à l'expérience vécue du territoire.

Les ateliers pourraient également participer à une recherche sociologique sur la profession d'architecte en milieu rural. Ils réinterrogent les missions, les postures et les codes professionnels de la profession. Dans les espaces ruraux, la pratique architecturale dépasse souvent la commande traditionnelle pour intégrer la médiation, l'animation, la concertation, voire l'ingénierie territoriale. Cette approche interroge les rapports entre disciplines - architecture, urbanisme, paysage, agronomie, sciences sociales - et met en lumière la nécessité d'une coopération interprofessionnelle fondée sur la reconnaissance mutuelle des compétences. Ces questions rejoignent les problématiques abordées lors du colloque Profession ? Architectes[8], qui proposait d'analyser les pratiques professionnelles sous l'angle de leurs relations inter- et intradisciplinaires, mais aussi de leur transmission pédagogique. Ainsi, les ateliers participent à une sociologie vivante de la profession, observant la manière dont les futurs architectes s'inscrivent dans les dynamiques de transition écologique et sociale, en adaptant leurs outils, leurs langages et leurs méthodes aux contextes locaux.

Comment les ateliers s'insèrent-ils dans les dispositifs de diffusion de la recherche ? Au-delà de la participation dans certains colloques, la matière produite dans les ateliers Hors-les-murs devient également la substance constitutive des rencontres de la Chaire Nouvelles ruralités – Architecture et milieu vivant dont la première s'est déroulée hors-les-murs, à la Vigotte Lab[9] ,au cœur des Vosges

7 Colloque In Situ, avec et par l'expérience, 1er décembre 2022, École d'architecture de Grenoble. Actes à paraître. https://www.grenoble.archi.fr/wp-content/uploads/2022/11/IN-SITU_011222_Pre-programme_Light.pdf

8 Colloque Profession ? Architectes, 24-25 novembre 2021, École d'architecture de Nancy. Actes à paraître. https://www.nancy.archi.fr/fr/2021-colloque-profession-architectes.html

9 La Vigotte Lab est un laboratoire vivant, un tiers-lieu, un campus partagé, un site naturel, un lieu d'expérimentations et aux rencontres entre étudiants, chercheurs, chefs d'entreprises, acteurs de l'économie sociale et solidaire. https://lavigottelab.org



Colloque In Situ, avec et par l'expérience, Grenoble 2022

en juillet 2023[10] et qui invitaient à réfléchir à l'articulation des expertises et des expérimentations, des disciplines constituées et des approches de terrain à partir d'un diagnostic en marchant autour de quatre parcours thématiques : l'architecture, l'eau, le bois et l'agriculture puis d'une synthèse entre élus, habitants, experts et chercheurs afin de faire émerger des questions de recherche.

Autre expérience, les ateliers ont participé en 2019 aux Rencontres du Pradel, organisées par le Cermosem[11] - le campus rural de l'Institut d'urbanisme et de géographie alpine de l'Université Grenoble-Alpes - qui constitue

10 1ères rencontres de la Chaire Nouvelles ruralités – Architecture et milieux vivants, Les leçons agro-architecturales du hameau, Penser le devenir d'une ruralité vivante, 05 juillet 2023, La Vigotte (88) https://www.nancy.archi.fr/fr/chaire-nouv-ruralites2023.html

11 Cermosem : https://cermosem.univ-grenoble-alpes.fr



Colloque Profession ? Architectes, Nancy, 2021



Premières rencontres Hors-les-murs de la chaire Nouvelles ruralités – Architecture et milieux vivants, La Vigotte, 2023

un autre lieu d'articulation entre enseignement, recherche et action territoriale. En associant chercheurs, élus, professionnels et étudiants, elles offrent un cadre de réflexion sur les enjeux de ruralité, d'agriculture, de tourisme et de patrimoine, au cœur du domaine Olivier de Serres à Mirabel (Ardèche).

Plus largement, le réseau Perspectives rurales organise son premier séminaire doctoral à l'École d'architecture de Marseille en février 2026, intitulé Explorer les interactions entre architecture, urbanisme, paysage et agriculture dans l'enseignement et la recherche. Ce séminaire vise à mettre en débat les travaux de jeunes chercheurs et à construire un cadre de réflexion commun autour de la ruralité contemporaine dans lequel les ateliers hors-les-murs auront certainement leur place.



3
Territoires : les ateliers comme espaces d'apprentissage partagés

Jusqu'ici, l'attention s'est principalement portée sur ce que l'enseignement supérieur, et plus particulièrement les écoles d'architecture, peuvent apporter aux territoires. Dans cette dynamique, le territoire, en tant que terrain d'expérimentation, devient acteur de formation dans le sens où les collectivités locales, les élus et les acteurs de terrain s'impliquent dans le processus d'apprentissage. C'est cette gouvernance partagée du savoir que les Ateliers Hors-les-murs mettent progressivement en œuvre : un aller-retour constant entre les institutions académiques et les territoires, entre la théorie et la pratique, entre l'idée et l'action.

Et si nous changions de perspective ? Ce troisième volet propose d'explorer cette inversion du regard : comment les territoires, à travers les ateliers, forment à leur tour les écoles, leurs enseignants, leurs étudiants — mais aussi leurs propres représentants, notamment les élus. Car dans ces démarches de co-construction, la pédagogie ne circule plus à sens unique : elle devient un mouvement réciproque, un apprentissage collectif des transitions.

3.1. Former les élus de la transition

Les ateliers Hors-les-murs participent, sans le revendiquer, à la formation des élus locaux. En ouvrant des espaces d'expérimentation et de débat, ils les aident à s'approprier des enjeux complexes - transition écologique, mutations sociales, recomposition du bâti ou revitalisation des bourgs-centres - en les inscrivant dans une approche sensible et concrète du territoire.

Pour de nombreux élus, la participation à un atelier constitue une expérience inédite : celle de confronter leurs décisions politiques à des regards extérieurs, souvent jeunes, curieux et exigeants. Comme le souligne Jean Delalandre, maire de Duclair et conseiller régional de Normandie : « Ce type d'atelier contribue à animer une réflexion avec des élus, à les faire s'interroger. »[12] Ces moments de dialogue permettent d'élargir le champ des possibles, de remettre en question les évidences administratives ou techniques et de redonner au projet territorial une dimension imaginative.

Loin des logiques d'urgence du quotidien ou des calendriers électoraux, les ateliers réintroduisent le temps long du projet. Déjà en 2010, à Duingt (74) dans les Bauges Cette parole d'élu témoigne du rôle catalyseur des ateliers : « Nous avons besoin de vos yeux neufs, sans préjugés et quelquefois déroutants. »[13]

En s'appuyant sur la complémentarité entre savoirs académiques et savoirs d'usage, les ateliers deviennent des outils de politique publique locale. Ils favorisent la montée en compétence des élus sur les enjeux contemporains : sobriété foncière, gestion des ressources, adaptation climatique, recomposition des centralités rurales. Loin d'imposer des solutions, ils construisent un cadre d'échange suscitent du débat entre les élus, mais aussi avec les habitants.

12 Interview de Jean Delalande, maire de Duclair et conseiller régional de Normandie, Atelier Hors-les-murs à Duclair, Études Normandes, hors-série Mars 2024, p58

13 Faire du projet à la campagne, entre Vexin et Bauges, des villages engagés – Chroniques d'un atelier n°5, 2010, p 136



Lecture de paysages avec les élus, PNR des Monts d'Ardèche, 2019

Enfin, les ateliers font émerger ces questions « inconscientes » des élus : la dépendance automobile, la perte de sociabilité, la banalisation architecturale, l'appauvrissement du paysage. En rendant visibles ces tensions, par les projets proposés, les ateliers Hors-les-murs forment aussi, indirectement, des élus, des techniciens et des citoyens à penser ensemble l'avenir de leurs territoires.

3.2. Changer de système de valeurs

Du système rural au système métropolitain

Les ateliers Hors-les-Murs ont progressivement révélé un déplacement du regard porté sur les territoires : la campagne n'est plus considérée comme un espace en attente d'urbanité, mais comme un laboratoire d'innovation territoriale. Dès 2012, Marc Verdier le souligne : « les problématiques qui sont les nôtres dans ces territoires ruraux sont celles qui existent ou s'annoncent à d'autres échelles dans les villes : la mobilité et la capacité à y accéder, le vieillissement de la population, le manque de diversité d'une offre de logements, la proximité des voisinages, les excès de la règle qui remplace le projet bien souvent au lieu de le permettre, les nécessités de changement d'échelle permanentes… »[14]

Les villages peuvent être considérés comme des précurseurs de pensées urbaines : ils expérimentent, à

14 Paysage rural - urbanisme soutenable ? Entre Morvan et Bauges, des contextes privilégiés d'expérimentation et de recherche – Chroniques d'un atelier n°7, 2012, p 12



Du système rural au système urbain, PNR des Monts d'Ardèche, 2018

des échelles plus lisibles et sensibles, des mutations que les métropoles peinaient à appréhender. Loin d'une vision descendante de la planification, les ateliers partent du village comme unité matricielle, pour construire des démarches fondées sur la ressource et la frugalité, avant d'imaginer les connexions aux échelles intercommunales et métropolitaines.

Cette approche rejoint une idée forte : le monde rural est porteur d'un autre système de valeurs, où l'économie des moyens, la proximité, la solidarité et la sobriété deviennent des moteurs de projet. Dans ces contextes, la rareté n'est pas un frein mais un levier de créativité. Les territoires ruraux deviennent centraux dans la transition écologique. Leur capacité à articuler économie, écologie et culture en fait des espaces pionniers d'un urbanisme sobre et intégré. À ce titre, ils nourrissent de nouvelles méthodologies de projet, capables d'inverser les paradigmes de l'aménagement pour donner du sens à la notion de ménagement : non pas construire plus, mais construire juste, en respectant les équilibres du vivant et les héritages matériels comme immatériels.

Du point au réseau : les leçons de l'inventivité rurale

Si, dans les premiers temps, les ateliers révélaient des initiatives locales isolées, ils ont progressivement permis de tisser un réseau d'expériences et d'acteurs porteurs d'une vision partagée. L'atelier de 2016 dans le Périgord-Limousin et la Brenne met en lumière ce que les étudiants et enseignants appellent « inventivité rurale », une forme d'ingéniosité pragmatique et sensible qui articule les savoirs locaux et les besoins contemporains.

Cette intelligence du territoire s'appuie d'abord sur la ressource : « matières, productions, savoir-faire, patrimoines, mais également sur une relecture très contemporaine des besoins et attentes des habitants : alimentation, consommation, restauration du bâti, énergie, cadre de vie… »[15]. Ces observations nourrissent l'hypothèse des territoires ruraux des lieux d'une nouvelle modernité, prometteuse et porteuse d'une alternative sociétale plus que simplement environnementale ou technique, rejoignant très certainement ici, les enjeux d'une implication plus engagée dans un monde plus soutenable… que les « métropoles » paraissent avoir plus de difficultés à mettre en œuvre. Les territoires ruraux sont des lieux d'innovation ! »

Les étudiants formalisent ainsi quelques leçons de l'inventivité rurale, qui se dégagent de l'observation fine des pratiques et des savoir-faire :

- réinterpréter les écosystèmes villageois anciens : comprendre l'organisation historique du bâti, de l'eau, de l'énergie, pour en tirer des principes d'autonomie et de résilience ;
- promouvoir et inventer avec les matériaux locaux : pierre, bois, terre, fibres végétales, qui structurent un ancrage culturel et économique ;
- aménager et construire avec des ressources performantes et renouvelables, en favorisant des circuits courts de production et de transformation ;
- concevoir le patrimoine comme une matière première, non pas à figer, mais à réactiver pour de nouveaux usages ;
- valoriser les complémentarités entre territoires, en travaillant sur des coopérations intercommunales et des échanges de ressources ;
- considérer l'environnement comme une ressource précieuse, à protéger mais aussi à habiter et à cultiver ;
- privilégier des formes d'habiter responsables, fondées sur la mutualisation, la sobriété et la convivialité.

Ces principes traduisent une pensée territoriale systémique, où chaque projet, même modeste, devient un fragment d'écosystème. Les territoires ruraux apparaissent comme des laboratoires de transition, capables d'expérimenter à petite échelle les conditions d'une urbanité plus soutenable. L'inventivité rurale pourrait alors être porteuse d'une préfiguration d'un futur engagé et désirable : un modèle d'adaptation, d'économie et de solidarité dont les métropoles, désormais, s'inspirent à leur tour.

15 Nouvelles ruralités : milieux vivants. Patrimoine, ressource, innovation… Projets - Chroniques d'un atelier n°11, 2016, p 54



Les leçons du territoire rural, PNR du Massif des Bauges, 2009

3.3. Le rôle des étudiants dans le jeu entre élus et habitants

Les ateliers Hors-les-murs constituent un espace pédagogique singulier où les étudiants, au-delà d'apprendre à concevoir des projets, apprennent à agir dans le débat local, à se positionner comme médiateurs entre élus, habitants et acteurs techniques. L'un des enjeux pédagogiques consiste à leur faire saisir la dimension politique du projet, au sens noble du terme : celui d'une mise en dialogue du collectif. Comment former à ce rôle ? Les ateliers développent une approche progressive, articulant immersion, écoute et restitution.

L'implication des étudiants

La présence des étudiants en immersion à différents moments du semestre leur permet d'expérimenter différents types d'interactions. Lors de la première résidence, en début de semestre, l'objectif est de comprendre les besoins. Cette première étape repose sur une série de démarches participatives adaptées au contexte local. Les étudiants explorent plusieurs méthodes :

- des échanges informels sur le marché, pour observer les usages, initier le dialogue et sensibiliser à la démarche, comme à Jaujac (07) ;

- des ateliers-habitants spécifiques, pour recueillir leurs ressentis, faire émerger les attentes, mais aussi sensibiliser aux enjeux globaux du territoire et à la transition écologique, comme à Saint-Pierreville (07) ou dans les Boucles de la Seine Normande (76) ;

- des ateliers dans les écoles, comme à Duclair (76), pour éveiller la curiosité des plus jeunes et stimuler d'autres imaginaires de la ruralité et du futur proche.

Autre rôle des étudiants dans ce triptyque avec les élus et les habitants : offrir un nouveau regard sur leur territoire. D'où l'importance des restitutions à des moments différents de la construction du projet :

- à la fin de la résidence, une première présentation publique livre une lecture sensible du territoire et des enjeux identifiés ;
- en fin de semestre, une restitution des projets propose des scénarios de transformation, véritables « futurs possibles » destinés à nourrir la réflexion des élus et des techniciens ;
- enfin, quelques mois plus tard, une exposition et/ou une publication vient prolonger l'impact de l'atelier, laissant le temps aux propositions « d'infuser » et d'influer potentiellement sur les futurs projets du territoire.

Ces restitutions jouent un rôle clé dans la circulation des idées et la mise en débat. Cette temporalité différée est essentielle car elle permet aux habitants et aux élus de se réapproprier les idées, de s'interroger et, parfois, de s'en inspirer pour leurs propres actions.

Le regard des élus : l'intérêt des résidences

Les résidences offrent un espace-temps où la réflexion politique peut se nourrir d'un regard extérieur, indépendant et non prescriptif. Jean Delalandre, maire de Duclair (76), résume cette vertu de la résidence : « En définitive, le principe de résidence nous permet de poursuivre notre réflexion ; d'aller à la rencontre des habitants et des acteurs de notre territoire ; d'encourager les échanges et les collaborations futures et de conforter les coopérations d'ores et déjà instaurées. Les résidences contribuent à la participation citoyenne dont on parle tant aujourd'hui et qui doit trouver sa place. »[16]

Comme l'a souligné le sociologue Dominique Lefrançois dans Études Normandes[17] , ces ateliers relèvent autant de l'« art de bien bâtir » que d'une expérience de l'espace public et du politique. Ils participent à la construction d'un lieu pour faire accepter et susciter le changement, où les habitants peuvent se projeter et où les élus prennent conscience des actions déjà mises en œuvre par certains habitants, de manière modeste mais réelle, notamment pour

16 Interview de Jean Delalande, maire de Duclair et conseiller régional de Normandie, Atelier Hors-les-murs à Duclair, Études Normandes, hors-série Mars 2024, p61

17 Dominique Lefrançois, A l'école du terrain, Atelier Hors-les-murs à Duclair, Études Normandes, hors-série Mars 2024, pp 54-58



Atelier spécifique avec les habitants, Saint-Pierreville, PNR des Monts d'Ardèche, 2019



Johannas, PNR des Monts d'Ardèche, 2017

l'accueil des migrants et des personnes âgées ou par l'anticipation du changement climatique sur les pratiques de l'habitat.

Ces résidences visent à décloisonner les pratiques. En organisant des situations de débat public autour des projets, des moments d'utopie partagée, les étudiants, par leur absence d'enjeu politique, deviennent les médiateurs d'un dialogue parfois difficile à instaurer entre experts et citoyens. Il est important, en tant qu'enseignants, de s'assurer que les élus restent convaincus de l'intérêt de ces résidences, et ne dérivent pas vers une récupération potentielle.



4
Et après ?

Les ateliers Hors-les-murs produisent chaque année une matière riche, foisonnante et ancrée dans les réalités territoriales. Mais une question essentielle demeure : que devient cette production une fois les étudiants repartis ? L'enjeu de la valorisation dépasse la simple restitution : il s'agit d'assurer la continuité du travail engagé, d'en faire un support d'apprentissage et un outil d'action pour les territoires.

Ces outils de valorisation — publications, expositions, films, restitutions publiques — sont des prolongements du projet et participent à la construction d'une mémoire collective des ateliers. Ils ouvrent ainsi la voie à de nouveaux usages : comme outils de projet, ils nourrissent les démarches locales d'aménagement et d'innovation territoriale ; mais aussi comme supports de recherche, ils capitalisent les savoirs produits sur le terrain.



Les ateliers suscitent débat entre habitants, élus et acteurs du territoire, Mareuil-en-Périgord, PNR du Périgord Limousin, 2023

Une valorisation au service de tous

La valorisation n'a de sens que si elle profite à l'ensemble des acteurs impliqués. Elle permet de faire vivre les projets au-delà de leur temporalité académique.

- pour les étudiants, elle constitue un prolongement de la formation : comprendre l'intérêt de la diffusion de leurs travaux, c'est apprendre que le projet ne s'arrête pas à la validation d'un semestre.

- pour les chargés de mission des Parcs naturels régionaux, les projets des ateliers représentent une ressource opérationnelle : illustrations de futurs possibles, sources d'inspiration technique, ou base pour de nouvelles expérimentations territoriales.

- pour les élus, ces restitutions sont des outils de dialogue : elles permettent de fédérer des acteurs autour d'une vision commune.

- pour les habitants, enfin, la valorisation agit comme un déclencheur d'imaginaires positifs : elle incite certaines initiatives collectives.

Des formats multiples pour des intentions diverses

La diversité des formats de valorisation répond à la pluralité des publics et des objectifs. Chaque support a ses atouts, ses limites et son rythme propre.

- la publication reste l'outil le plus complet. Véritable récit d'expérience, elle retrace le contexte, les processus, les projets et les réflexions transversales.
  Elle constitue une archive pédagogique, mais interroge sa



Exposition à Mareuil-en-Périgord, PNR du Périgord Limousin, 2023

diffusion réelle dans le temps : comment circule-t-elle dans les communes, les écoles, les réseaux professionnels ? Quelle appropriation en font les territoires ?

- le cahier de recommandations, expérimenté notamment à Benais, prend la forme d'un document technique rassemblant des fiches-action. Plus proche d'un rapport d'ingénierie, il facilite la réutilisation des propositions par les services techniques.

- la restitution publique constitue un moment fort, à la fois pédagogique et symbolique. Elle offre aux étudiants l'occasion d'apprendre à structurer un discours, à prendre la parole et à défendre un projet face à un public d'habitants. Ce temps d'échange, souvent convivial, devient un espace de débat où les futurs possibles se confrontent aux réalités vécues.

- l'exposition, comme à Mareuil en 2023, offre une lecture thématique de la production des étudiants. Elle présuppose cependant un travail d'analyse et de synthèse approfondi.

- le reportage pour la télévision locale, comme celui réalisé pour l'atelier du Périgord Limousin en 2016, assure une diffusion large auprès du grand public. Plus court et moins exhaustif, il capte l'esprit du projet plutôt que son contenu.

- les articles scientifiques, publiés par les enseignants-chercheurs, comme dans la revue Études Normandes (2024 et 2025), permettent quant à eux une prise de recul critique. Ils inscrivent les ateliers dans un cadre académique, reliant la production étudiante aux enjeux de recherche sur l'aménagement rural, la transition écologique ou la pédagogie de projet.

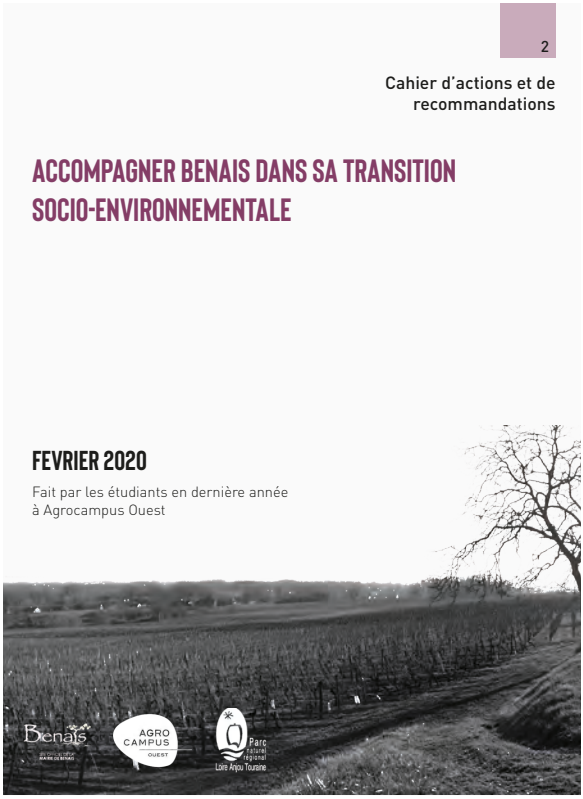

Cahier d'actions et de recommandations, atelier 14 à Benais, PNR Loire Anjou Touraine, 2020

Faire écosystème

Au-delà des formats, la véritable richesse de la valorisation réside dans l'histoire collective que racontent les ateliers. Pris ensemble, ils composent un écosystème de connaissances, d'expériences et d'expérimentations qui témoigne de l'évolution des territoires comme des pédagogies.

Valoriser, c'est donc aussi raconter une trajectoire : celle d'un réseau d'écoles, de parcs, d'élus et d'habitants qui co-construisent une vision du développement rural désirable.

Ouverture

« Supposons qu'en tant que jeune homme, à l'aube de la vingtaine, nous commencions à construire nos terrasses. Après des années de dur labeur et de vie assez pénible, en cultivant le peu de maïs et de légumes que nous pouvons le long de nos étroites bandes, nos vignes produisent en quatre ans. Mais pour nos olives, il nous faut attendre quinze ans avant d'avoir un arbre fructueux : ainsi, même en commençant à vingt ans, nous atteignons l'âge mûr avant que notre agriculture ne devienne réellement rentable. […] Mais nos oliviers continuent de s'améliorer jusqu'à soixante ans, et ils durent - nul ne sait encore combien de temps, mais assurément plusieurs siècles[18]. » C'est avec ces mots que Patrick Geddes s'exprimait dans les pages du Survey, retranscrivant l'une de ses célèbres conférences données en 1923 à la New School de New York.

Dans ce texte, à travers des images où les montagnes sont vues comme « des éponges à eau » et les arbres comme des « fontaines vivantes », se dessinent des mondes « incommensurablement plus riche et, par conséquent, plus profondément et véritablement civilisé », fondés sur des interrelations d'entraide entre les êtres humains et le monde naturel. Des relations qui englobent à la fois les aspects vitaux et mécaniques dans un tout unifié, régi par des processus systémiques et coopératifs. À travers l'exemple de la culture de l'olivier, Geddes nous rappelle que pour rendre notre monde habitable, il nous faut puiser dans les savoirs (-vivre, -faire, -être…) ruraux. Ce que nous enseigne l'expérience vingtennale (!) des ateliers Hors-les-Murs, c'est que c'est à partir de ces savoirs qu'émerge une pensée du projet territorial holistique, un véritable « world-planning », fondé sur le soin et la compétence, sur l'attente et la patience, et sur une prise en compte authentique de la durée.

Comme les jardiniers qui préparent le sol pour y planter les graines saisons après saisons, les architectes, urbanistes, paysagistes, (les designers) du projet de territoire doivent prendre en compte le passage du temps pour voir germer les fruits de leur travail

18 Patrick Geddes, Cities, and the Soils They Grow From, 1925

et que la récolte soit abondante. Un hymne à maintenir et durer, un travail qui, selon les mots de Pierre Caye, « n'entraîne pas seulement l'usure du monde, il peut aussi le restaurer et en prendre soin », ouvrant ainsi la possibilité d'habiter le monde « sereinement en harmonie avec ce qui nous entoure[19] ».

Si les projets réalisés dans le cadre des ateliers Hors-les-Murs offrent un aperçu de la manière dont ces savoirs peuvent être mis en œuvre - et surtout nous montrent que ce travail est possible et qui a un impact réel sur les territoires ! -, alors, pour qu'ils se traduisent en une pédagogie du projet de territoire (ou une scienza del territorio, comme le proclame l'École territorialiste italienne ?), il est nécessaire de relire l'histoire des disciplines du projet et d'en explorer les traditions locales[20].

Quels savoirs devrions-nous mobiliser pour accomplir cette tâche ? Et de quelle manière pourraient-ils contribuer à constituer les référentiels d'un apprentissage situé, à la croisée des enjeux territoriaux, paysagers, environnementaux, architecturaux, mais aussi économiques et sociaux ?

19 Pierre Caye, Durer : Éléments pour la transformation du système productif, 2020

20 Sébastien Marot, L'alternative du paysage, 1995

20 ans d'ateliers hors-les-murs

Livret 4

Regards décalés

École nationale supérieure
d'architecture de Nancy

Coordination scientifique
Federico Diodato, Marc Verdier

Compilation
Gwenaëlle Zunino

Institutions organisatrices
Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Nancy
Fédération des Parcs naturels
régionaux français
Chaire Nouvelles Ruralités –
Architecture et milieux vivants

Dans le cadre des actions du Plan
Culture et Ruralité
du ministère de la Culture

Réalisation
Service Valorisation de l'école
d'architecture de Nancy

www.nancy.archi.fr

Regards décalés

2 **Introduction**

4 **Philippe MESTELAN** - ingénieur agronome - 2008

8 **Louis BESSON** - ancien secrétaire d'État au Logement - 2009

14 **André MICOUD** - 1 - sociologue - 2010

18 **Dominique GAUZIN-MÜLLER** - architecte - 2012

21 **Patrice PIERRON** - paysagiste - 2015

24 **Alain MARGUERIT** - paysagiste - 2016

27 **Odile MARCEL** - philosophe - 2016

31 **Christian METTELET** - 1 - ingénieur, architecte, sociologue, Géographe - 2017

35 **André MICOUD** - 2 - sociologue - 2018

39 **Christian METTELET** - 2 - ingénieur, architecte, sociologue, Géographe - 2017

44 **Mathias ROLLOT** - architecte - 2019

51 **Marc BENOIT** - agronome des territoires - 2020

57 **Panos MANTZIARAS** - architecte, ingénieur - 2021

Introduction

Depuis près de quatre décennies (il est tentant de caler cette période avec les grandes lois sur la décentralisation du début des années 80 et des démarches innovantes du « développement local » qui se sont diffusées alors le plus souvent dans les ruralités les plus fragiles), les territoires ruraux connaissent des transformations profondes, souvent silencieuses mais décisives, qui redessinent leur identité autant que leurs usages.

Loin de l'image figée de campagnes immobiles, ces espaces se révèlent être des terrains d'expérimentation sociale, économique et écologique où s'inventent de nouvelles manières d'habiter, de produire et de coexister. Le réseau des Parcs naturels régionaux qui ont dès l'origine eu l'expérimentation comme ADN, sont des creusets d'invention « territoriale ». Avec une sorte de lucidité et d'enthousiasme, peut-être aussi un peu d'inconscience en regard de la mission qu'ils se fixaient, ils se sont doté d'une devise « une autre vie s'invente, ici » qui en ont fait le partenaire privilégié « évident » des écoles d'architecture qui elles-mêmes cherchaient, au-delà des terrains de supports pédagogiques pour la formation de leurs étudiants, un lieu de réflexion, de recherche, de rebonds pour les métiers de la discipline « architecture » qui devaient dès lors s'ouvrir à d'autres disciplines convoquées autour de cette « autre vie ».

Pour comprendre l'ampleur et la complexité de ces mutations, il fallait croiser les voix et les disciplines, confronter les regards de celles et ceux qui observent, accompagnent ou vivent ces changements au quotidien.

Les articles réunis ici témoignent de cette diversité d'approches. Des sociologues analysent l'évolution des modes de vie, la recomposition des communautés et les aspirations qui animent les habitants. Des architectes et des paysagistes interrogent la manière dont les formes bâties et les paysages se transforment, entre héritages ruraux et innovations contemporaines. Les agronomes, eux, éclairent les ruptures et continuités des pratiques agricoles, prises dans des tensions entre productivité,

transition écologique et nouveaux modèles économiques. Enfin, des philosophes questionnent les fondements culturels et politiques de notre rapport au rural, mis à l'épreuve par les défis climatiques, technologiques et sociaux.

Et toutes ces disciplines interrogées, qui regardaient à la fois les ruralités que nous parcourions et l'outil « atelier » lui-même que nous développions dans nos écoles, ont croisé leurs regards et réflexions au fil des 20 ans de pédagogie avec les urgences du moment, dérèglement climatique, chute de la biodiversité, évolution sociale et politique de territoires parfois abandonnés par les services de la République…

En publiant les « chroniques d'un atelier » dès le N° 1 en 2005-2006, très rapidement nous avons eu l'intuition que nous avions besoin de confronter et l'outil pédagogique lui-même (l'atelier Hors-les murs ») et les situations, les regards, les propositions d'étudiants à des « témoins » extérieurs, issus aussi bien les disciplines du projet que les disciplines nécessairement convoquées dans les enjeux du cadre de vie et des modes de vie.

En rassemblant ces contributions, cette présentation offre une traversée sensible et intellectuelle de territoires en mouvement. Elle invite à porter attention à ce qui se joue à l'écart des centres urbains : des fragilités, certes, mais aussi des ressources, des expériences et des imaginaires qui renouvellent notre manière d'envisager l'avenir. Ce corpus d'articles ne propose pas une vision unique, mais une constellation de perspectives qui, mises en dialogue, permettent de saisir la richesse et la complexité du rural d'aujourd'hui.

Marc Verdier

Chroniques d'un atelier #3

Regards croisés sur les Bauges et le Revermont
Pour un urbanisme rural durable ...
2008

Philippe MESTELAN

Ingénieur agronome, chargé de mission
Agri-environnement au Parc Naturel Régional
du Massif des Bauges

« Les prairies naturelles riches en espèces : des enjeux agri-écologiques forts des territoires de moyenne montagne »

P. MESTELAN

Habiter la nature : le sens des mots ?

Les Bauges sont un massif calcaire de moyenne montagne dominée par les herbages et la forêt. L'agriculture est organisée autour de filières AOC (essentiellement élevage bovin – lait), elle marque fortement les paysages. Les exploitations sont spécialisées sur l'herbe (95% de la SAU) et la plupart des prairies sont permanentes (c'est-à-dire jamais labourées, ni ensemencées). Les surfaces concernées sont pâturées et/ou fauchée.

Un des enjeux fort de maintien de la biodiversité des systèmes herbagers dans ces territoires de Parcs de moyenne montagne relèvent du bon état de conservation des habitats semi naturels : les prairies et pelouses riches en espèces. On les trouve sous différents types : prairies sèches, prairies de fauche de montagne, prairies d'altitude, prairies humides.

Ces surfaces ont une forte valeur patrimoniale. Particulièrement riche en flore (entre 30 et 60 espèces), elles ont des caractéristiques qui témoignent d'un équilibre entre conditions naturelles (sol, humidité, climat) et conditions d'exploitation.

Les prairies riches en espèces : reflet du terroir des aoc fromagères

Les prairies naturelles riches en flore sont à la base de la typicité du terroir de production des fromages AOC et sont le témoin du lien au lieu. Elles jouent à ce titre un rôle essentiel dans l'image des produits et l'image sociale des agriculteurs sur le territoire. Cette notion de terroir est liée à la biodiversité, car elle est liée

à la qualité des paysages et des fourrages consommés par les troupeaux.

Les agriculteurs cherchent à valoriser les ressources du territoire. Ils cherchent à se faire accepter dans un territoire qui n'est plus tout à fait le leur, avec l'arrivée de nouveau arrivant devenus majoritaires, avides de beaux paysages, mais qui sont prompt à se plaindre du bruit des cloches, des mouches ou de l'odeur des lisiers. La capacité des agriculteurs à expliquer leur métier et à compenser les désagréments occasionnés par leur activité est donc très importante pour leur intégration dans le territoire.

La mesure « prairies fleuries » permet de mesurer la production de biodiversité assurée par les agriculteurs. Elle ouvre la possibilité pour l'agriculteur de mieux s'approprier les enjeux de conservation qui font appels à sa technicité et à sa responsabilité professionnelle. Elle permet de « rendre visible » la qualité des prairies, la valeur écologique du paysage et finalement des modes de production qui permettent d'entretenir la biodiversité.

Perspectives et enjeux agricoles et environnementaux

A une époque où de plus en plus d'éleveur parient sur l'avenir de l'élevage extensif, où le robot de traite et l'alimentation standardisée des ruminants n'est plus la seule alternative au maintien de l'agriculture et où certaines filières agricoles, notamment AOC, reconnaissent l'importance de la biodiversité dans la typicité et la qualité des produits, la mesure « prairies fleuries » a de beaux jours devant elle. Celle-ci contribue à définir une nouvelle valeur agri-écologique dans les territoires qui cherchent à rapprocher agriculture, préservation de l'environnement et paysage.

La définition d'indicateurs simples d'observation est la condition préalable au bon déroulement de mesures basées sur des obligations de résultats. Ils semblent permettre une meilleure appropriation des enjeux agri-environnementaux par les différents acteurs : agriculteurs, environnementalistes, élus, administrations… et habitants. La mise en place de la mesure « prairies fleuries » à une échelle territoriale adaptée, pourrait contribuer à une nouvelle politique en faveur de la biodiversité à destination d'un large public. La contribution de l'agriculture à la préservation de la biodiversité serait ainsi mieux visible et quantifiable.

Habiter la campagne : des liens à recréer entre développement urbain et agriculture ?

A partir de cette politique portée par le parc des Bauges qui doit participer à rendre visible la contribution des agriculteurs à

la gestion de la biodiversité, et des paysages, au-delà de leur rôle premier de production, on doit réinterroger les modes d'habiter dans les villages et bourgs du massif. La notion d'attractivité de la campagne, de cette montagne, est liée en grande partie à sa valeur de nature. La mise en scène des paysages, la valeur des « prairies fleuries » n'est pas et ne peut pas être qu'une notion extérieure aux agglomérations, une sorte de décor un peu lointain, un peu abstrait, constituant un « fond de territoire ». Il apparaît au contraire, que cette politique met en relief l'intérêt qu'il y aurait à créer des liens très puissants entre l'habitat, les logements, les espaces publics, au cœur même des villages, et cette plus-value agricole, écologique et paysagère qui constitue la matière essentielle du massif des Bauges, son identité.

Il y a ici un enjeu nouveau à explorer (à retrouver ?) qui est celui de l'interaction entre les espaces agricoles riches, les prairies fleuries, les près de pâture… et les formes urbaines nouvelles que l'on organise pour accueillir des nouveaux habitants dans les villages. La notion « d'habiter la campagne » peut prendre ici, quand on cherche à composer les politiques qui sont celles dans lesquelles le Parc innove et expérimente (une agriculture garante de biodiversité, des produits identifiés sur le territoire, des patrimoines – construits ou naturels – mis en valeur – un urbanisme durable adapté aux paysages du massif…) une dimension tout à fait nouvelle…

Faire éclater la dureté du « trait » (celui du PLU – entre la zone A et la zone AU) qui isole la forme urbaine (l'habitat) du sol agricole peut être une attitude prometteuse pour les projets d'extension urbaine. Il y a ici un enjeu puissant d'invention d'une nouvelle forme de dialogue entre les habitants résidents attirés par la qualité des paysages et la réalité d'un territoire construit et valorisé par des générations d'agriculteurs.

Chroniques d'un atelier #4

Vers un urbanisme rural durable...
Entre Vosges et Bauges, le projet comme expérimentation
2009

Louis BESSON

Ministre du Logement et des Transports du gouvernement Rocard (1989-91).

Secrétaire d'État au Logement du gouvernement Jospin (1997-2001).

Président de Chambéry-Métropole (2005-2014).

Initiateur de la loi Montagne en 1983, et "père" de la loi SRU de 2000 du Massif des Bauges

Louis Besson, suite à sa participation vivement appréciée à la Table Ronde de Leschaux lors de l'atelier Hors-les-Murs, a bien voulu la prolonger par l'échange qui suit.

Louis BESSON : J'ai répondu bien volontiers à l'invitation du PNR des Bauges et du Réseau "Paysage Rural, vers un Urbanisme Durable" à participer aux débats de la Rencontre "Territoires d'Enseignement" du 15 mai 2009 à Leschaux. Je suis attaché à ce Massif (et à ses habitants), tant par la qualité de son patrimoine naturel et culturel que par ses démarches innovantes pour le préserver et le valoriser, en coopération avec les agglomérations de proximité immédiate. Mais surtout le thème de cette rencontre m'a semblé particulièrement porteur d'avenir et je l'ai immédiatement situé dans la continuité de mes préoccupations.

J'ai retrouvé dans les échanges souvent passionnés, mais toujours constructifs, les notions d'auto-développement et de territoire partagé que nous avions dégagées au sein de la Commission Parlementaire d'Enquête dont les travaux ont abouti à la loi Montagne.

J'ai également constaté avec intérêt les diverses formes d'appropriation locale des outils promus par la loi SRU pour s'efforcer de garantir les grands équilibres entre la protection, l'aménagement et le développement.

Michel GÉRODOLLE : Avez-vous ressenti la nécessité du recours à une structure pluridisciplinaire de proximité plus ou moins formalisée mise à la disposition des élus locaux ?

LB : Dans toutes les expériences ayant donné lieu à des échanges, une structure pluridisciplinaire de proximité apparaît bien comme une condition de cette appropriation locale.

Jusqu'au processus de décentralisation, ce rôle était joué par les services territoriaux de

l'Etat. D'abord Maire de la plus petite commune de l'agglomération chambérienne, j'avais pu apprécier l'aide toujours constructive des services de la DDE. Élu au Conseil Général douze ans avant la décentralisation, j'avais pu me rendre compte comment cette aide pouvait dans certains dossiers ou certaines situations se transformer en tutelle, peu admissible !

MG : Comment le vécu de la décentralisation vous a-t-il amené à la loi SRU ?

LB : Les lois de 82 et 83 ont clarifié les choses et permis aux Conseils Généraux et aux grosses collectivités de se doter de services. Mais ce n'était pas le cas des communes petites et moyennes. Bien sûr les services locaux de l'État restaient à disposition, mais étaient un peu désorientés et tiraillés entre le rôle de conseil et celui du contrôle de légalité autour du Préfet. De plus une approche globale des problématiques de Protection, d'Aménagement et de Développement Durable a été progressivement malmenée par une floraison de documents de planification compartimentés par Ministères, voire par Directions Centrales : PDU (Plan de Déplacements Urbains), dans le cadre de la L.O.T.I. et de la loi sur l'air, PLH (Plan Locaux de l'Habitat), Schémas Départementaux de Développement Commercial etc...

La loi SRU s'est efforcée de remédier à cet empilement de documents en reformulant les grands objectifs d'équilibre et en offrant aux collectivités des outils pour les atteindre. En particulier avec les SCOT, et avec la pérennisation des Syndicats de SCOT pour leur gestion, elle a permis de constituer des équipes d'aides à la décision en matière d'aménagement. Métropole Savoie en est une illustration comme Syndicat Mixte regroupant des intercommunalités pour un total de 103 communes.

Dans le même esprit le PNR du Massif des Bauges, ayant suivi de près l'élaboration de la loi SRU, s'est doté dès 1999, en anticipation sur son adoption par le Parlement, des moyens nécessaires pour jouer efficacement le rôle de conseil aux communes en matière d'aménagement et d'urbanisme sur la totalité de son périmètre, mais en coopération étroite avec les Syndicats de SCOT lorsqu'il y a superposition de territoires.

MG : Quel est l'apport de la recherche-action dans ces évolutions locales ?

LB : Le Parc a su motiver les communes à aborder l'Urbanisme Opérationnel aussi bien à l'amont des PLU, pour en nourrir les Orientations d'Aménagement, qu'à l'aval pour leur mise en œuvre, avec les nombreux allers-retours indispensables. Il a su de plus encourager les communes à s'associer avec des enseignants chercheurs et leurs étudiants.

Ceux-ci apportent des regards neufs, déjà professionnels,

totalement indépendants et particulièrement inventifs. Je suis frappé par les réactions largement positives d'élus locaux de communes "modestes", pourtant peu préparés à ces collaborations encore trop peu fréquentes. Une commune peut tout à fait leur faire appel de façon autonome, mais une structure comme le Parc a l'avantage de faciliter la rencontre en la crédibilisant, de la situer dans l'ensemble de son territoire et de ses actions et d'organiser les échanges et la capitalisation des expériences à son niveau et au sein de réseaux plus larges.

MG : Constatez-vous dans nos montagnes une évolution de la maîtrise du péri-urbain à l'émergence d'un urbanisme rural, durable et force de propositions aux démarches métropolitaines de proximité

LB : Les opérations pilotes de recherche-action -comme celles du réseau "Territoires d'Enseignement"- me paraissent montrer que nos montagnes de proximité sont capables d'aller au-delà d'une première phase de Projet local qui visait surtout à "limiter les dégâts" de l'étalement urbain, en maîtrisant et organisant la péri-urbanisation. En s'organisant à la bonne échelle, elles inventent des formes d'urbanisation qui conjuguent les évolutions techniques, notamment en matière de logements, avec la valorisation des patrimoines, des ressources et de la culture locale, et qui mobilisent la participation des citoyens.

En particulier la loi SRU, notamment grâce aux P.A.D.D et au Orientations d'Aménagement des PLU, donne aux élus la possibilité de mobiliser de nouveaux habitants plutôt sensibilisés au sens des efforts locaux et susceptibles de s'y intégrer en les enrichissant de leurs expériences plus urbaines. Ils doivent pour cela se faire accepter localement et notamment comprendre que, face aux insuffisances actuelles du système de retraites de l'Agriculture, beaucoup d'agriculteurs ont besoin de vendre quelques parcelles constructibles pour survivre... Il est très intéressant que les étudiants prennent conscience sur le terrain de ce genre de problème !

Les opérations pilotes n'oublient pas le cadre intercommunal indispensable, en particulier pour l'activité agricole et les paysages. Sur ce dernier point, la Fédération des PNR propose de créer des Opérations Programmées d'Amélioration des Paysages (OPAP) à l'image des OPAH : cela viendrait compléter heureusement "la boîte à outils" de la loi SRU.

Les échanges du réseau montrent bien que là où le patrimoine naturel et culturel ne justifie pas le statut de PNR, (et c'est le cas le plus courant) les démarches innovantes de ceux-ci peuvent néanmoins tout à fait y être transférées. Mais pour que cela se généralise il faut que ces démarches puissent s'appuyer sur une mutualisation des moyens des divers niveaux et prendre la forme de véritables "Agences rurales d'Urbanisme".

Appuyé sur la réussite de ses projets et la compétence de son réseau technique local, notre montagne peut, de plus, devenir une véritable force de proposition dans les démarches métropolitaines de proximité.

J'espère que les Assises de la Ruralité annoncées pour le début 2010 par le Ministre de l'Espace Rural et de l'Aménagement du Territoire consolideront cette évolution, notamment en dégageant des possibilités de renforcement des moyens d'aide à la décision dans ces espaces.

MG : Qu'en est-il de la prise en compte de ces expériences porteuses dans les évolutions institutionnelles en cours ?

LB : La gestion de la complexité réelle de l'Aménagement entre toutes les échelles territoriales exige que soient évités dans ses règles tant le "simplisme" qui la prendrait mal en compte que les complications qui ne seraient pas légitimes.

Le rapport Balladur ne souscrit pas au développement des Pays et ne mentionne pas l'existence des PNR, alors qu'ils recouvrent 14% du territoire national, et que de nombreux projets de créations nouvelles sont plus ou moins avancés, qui pourraient progressivement porter ce pourcentage à 20%. Il faut espérer que cet oubli soit réparé et que le développement des PNR va apparaître indispensable : d'une part en tant que lieux de rencontre et de concertation entre les divers niveaux de collectivités et l'État, d'autre part pour la mise à disposition des collectivités locales, de leurs équipes de conseil et d'aide à la décision avec leurs réseaux, notamment universitaires. Leur pluridisciplinarité favorise d'ailleurs l'indispensable prise en compte dans les décisions, à la bonne échelle, des préoccupations croissantes en matière d'énergie, de plan climatique, de biodiversité, etc ...

Dans cet esprit la volonté de "rationalisation" de -l'injustement dénigré- "mille-feuilles territorial" ne devrait pas conduire à ignorer l'intérêt des superpositions de périmètres entre SCOT et PNR, lorsque celles-ci correspondent réellement à des territoires "sous double influence" urbaine et rurale. Ces superpositions constituent en effet des lieux privilégiés de coopération entre les équipes de compétences urbaines et rurales qui ne doivent pas s'ignorer mais s'enrichir mutuellement de leur complémentarité.

MG : Pouvez-vous nous préciser votre intérêt constant pour des simulations puis des expérimentations sur le terrain pour l'élaboration des lois et règlements, jusqu'à la préfiguration des structures ?

LB : Pendant l'élaboration de la loi Montagne, j'ai eu le souci permanent d'associer aux travaux les équipes locales de montagne, en particulier la DDE de la Savoie.

J'ai sollicité leur analyse des difficultés et insuffisances rencontrées et leurs propositions d'évolutions. Je leur ai demandé des simulations de l'application sur le terrain de diverses mesures envisagées. Par exemple : autour du lac d'Aiguebelette, la DDE 73 a "rodé" le futur article de la loi montagne concernant les lacs en décidant et aidant les élus à se doter d'un POS intercommunal traduisant un vrai projet, permettant de s'affranchir de la règle des 300 mètres, bien mal adaptée pour le relief.

C'est dans le même esprit que le Parc a réussi à promouvoir le niveau intercommunal grâce à ses SADD, progressivement juridiquement consolidés entre la Charte du Parc et les SCOT. Cette démarche pragmatique a permis de surmonter les réticences des communes au transfert de leurs compétences en matière d'urbanisme.

Les préfigurations de structures me paraissent également très utiles pour amener progressivement, et en connaissance de cause, les élus à en définir la forme définitive et à y adhérer. C'est la règle adoptée pour les créations de PNR, et la Ville de Chambéry s'est associée en tant que "ville-porte" à cette phase dès le début des années 1990, aux côtés des Bauges et de la Chartreuse. Dans le même temps, nous l'avons également appliquée pour Métropole-Savoie qui a été précédée par un syndicat d'étude et de propositions. Le syndicat officiel a été créé en 1996, pour réviser le SDAU dans l'esprit des futurs SCOT, pendant l'élaboration de la loi SRU…

En matière de très grands projets (notamment P I G), les collectivités de tous les niveaux des Alpes du Nord ont su s'associer avec l'État, RFF et la SNCF pour faire progressivement avancer sur une très longue période mais dans un large consensus, le projet de liaison ferroviaire Lyon-Turin.

Ces diverses démarches ont associé à plusieurs étapes, des universitaires de Chambéry et de Grenoble et donné lieu à des travaux de leurs étudiants. On y retrouve l'apport de la recherche-action.

MG : Comment voyez-vous l'avenir ?

LB : Je souhaite vivement que les évolutions institutionnelles encouragent, et en tout cas ne freinent pas le développement d'expériences comme celles du PNR du Massif des Bauges, et du réseau des "Territoires d'Enseignement". Elles me paraissent un apport original très intéressant pour un urbanisme rural durable, coopérant d'égal à égal avec les efforts de renouvellement urbain des agglomérations.

Propos recueillis par Michel GÉRODOLLE, ancien collaborateur de Monsieur Besson et Président fondateur de la Commission Aménagement du Territoire du PNR du Massif des Bauges

Chroniques d'un atelier #5

Faire du projet urbain à la campagne
Entre Vexin et Bauges, des villages engagés
2010

André MICOUD - 1

Sociologue

DE L'ESPACE RURAL À LA CAMPAGNE

André MICOUD a accepté de venir passer une soirée à échanger avec le groupe d'étudiants de l'atelier Hors-les-murs, autour d'un repas du soir dans notre gîte à JARSY au cœur du Massif des Bauges. / Essai de synthèse des débats d'un soir avec André MICOUD
par Marc VERDIER.

Des architectes à la campagne ?

Les débats vont vite s'organiser autour de la question des spécificités des nouvelles campagnes qui émergent de l'espace rural, au travers de regards croisés, de nouvelles complexités politiques et humaines, des valeurs culturelles et patrimoniales que portent entre autres les Parcs.

Le fait même que des étudiants architectes s'intéressent à ces territoires-là, modifient, en soi, leur statut…

André Micoud nous rappelle que l'espace rural est un espace « dédié » à la profession agricole, constitué de parcelles à cultiver pour produire… au détriment de tout le reste (?)… et que la campagne est-elle, potentiellement, celle de tout de monde : des paysages à garder vivants pour y vivre, y séjourner, et certainement également pour y travailler.

Deux approches, deux statuts, deux mondes qui se traduisent par des références et des mots (des attitudes ?) qui se distinguent :

• l'espace rural -> agriculture, cadastre, agronomie, mécanisation…

• la campagne -> paysage, patrimoine, écologie, randonnée, agent de développement…

La création des Parcs naturels régionaux à la fin des années 60 coïncide avec le changement sémantique qui fait passer ces territoires qui nous intéressent et sont le support de nos réflexions et de nos projets d'une notion de campagne et de paysannerie à une valeur nouvelle essentiellement productive, d'espace rural, et d'exploitation agricole.

Ces deux mondes se superposent aujourd'hui. Les territoires où nous

(étudiants) travaillons aujourd'hui sont-ils des morceaux de campagne dans un espace rural ? Est-ce du même niveau dans un territoire de grande culture comme le Vexin ou une montagne d'AOC comme dans les Bauges ?

André Micoud affirme que les « temps modernes » ont fait leur temps, le progrès qui se matérialisait par l'accès à la voiture, la machine à laver, la télévision…en a pris un coup ! La « matérialisation » du bonheur ne suffit plus. On va (doit ?) changer de monde : l'espace rural laisse de nouveau sa place à la campagne et ici, dans ces campagnes émergentes, les éléments plus présents, prégnants (le « froid » est plus froid, la « pente » est plus pentue, le sol est plus proche…) contribuent à réconcilier l'homme avec la nature (sa nature ?), donc une partie de son identité.

L'opposition entre les deux notions évolue vers une sorte de continuum. L'espace rural est « travaillé » (symboliquement) par l'arrivée de nouveaux habitants, qui ne se satisfont plus de seulement résider. Le respect dû aux « restes » (patrimoines naturels, culturels, construits…) commence à se transformer en modes de développement. Ressources redécouvertes (par des « agents de développement », nouvelles professions spécifiques de ces territoires, par des structures innovantes comme les PNR, qui s'intéressent d'abord aux espaces ruraux les moins « productifs », etc…) qui contribuent à faire de la campagne une figure idéale d'un mode de vie respectueux des valeurs naturelles (et qui donne des idées aux villes ?).

La naturalisation (d'abord pensée de façons sectorisée et technique, dans l'emballement de la pensée issue du productivisme des années 60 – ZNIEFF, ENS, réserves, Natura 2000, mesures agri-environnementales…) va vers un espace plus « culturalisé » (mise en scène des traditions, festivals, sentiers balisés et pédagogiques, intervention de Land-Art…). Les AOC peuvent d'ailleurs être interprétés comme des expressions spécifiques de cette addition « culture+ nature » produisant de la plus-value économique.

La réflexion qui est soumise aux étudiants à partir de ces constats et analyses est bien entendu liée à la nécessaire position à prendre dans les projets en matière d'équilibre à trouver entre ces positions.

Quelle valeur contemporaine donner à ces territoires, s'appuyant sur une histoire faite de périodes de ruptures, dont nous vivons très certainement une nouvelle phase ? Comment éviter le passage à un modèle excessif de patrimonialisation et de « culturalisation » ? Quelle place laisser à « l'espace rural »

dans les campagnes ? Quelles nuances suivant les régions, les situations ? Comment éviter les excès liés à la gentrification, le marketing territorial, les économies résidentielles… auxquels finalement les statuts de PNR pourraient contribuer (le Vexin et les Bauges étant dans ce sens interrogés) ? Quelle alternative à cette dérive d'évolution dans ces situations spécifiques où la proximité des villes et les dynamiques qu'elles impliquent (réseaux de mobilité, attractivités, ségrégation sociale liée à l'accès au logement…) jouent un rôle puissant ?

Dans les campagnes, les savoirs et pratiques se partagent (le vivant entre les pratiques agricoles et les écologues), des solidarités spécifiques apparaissent (partager les contraintes de la diffusion, organiser du co-voiturage…), le temps à construire est différent, l'espace public est réinterprété en « bien commun » (le paysage) …

André Micoud termine son intervention en faisant remarquer que les étudiants, comme la plupart des chercheurs et professionnels qui travaillent sur ces sujets, utilisent de nombreux « oxymores » (ingénierie écologique, développement durable, faire du projet urbain à la campagne, patrimoine et modernité, agence d'urbanisme rural…) et que cette floraison de contradictions, cette recherche de mots pas encore trouvés, habituelles dans les moments de crise, marque également une grande période d'inventivité !

Chroniques d'un atelier #7

Paysage rural - urbanisme soutenable ? Entre Morvan et Bauges, des contextes privilégiés d'expérimentation et de recherche

2012

Dominique GAUZIN-MÜLLER

Architecte

QUAND L'ARCHITECTURE CONSTRUIT LE TERRITOIRE...

Depuis 2005, Marc Verdier et ses groupes d'étudiants de master se penchent chaque année sur des communes rurales volontairement « ordinaires », belles au bois dormant réveillées par l'enthousiasme de ces jeunes et de leur mentor. Ces ateliers s'appuient sur une connivence avec les Parcs naturels régionaux, centres de ressources précieux pour leur territoire et pionniers d'une approche éco- responsable qui implique la valorisation des produits et savoir-faire locaux et la mise en place de circuits courts.

Cette année, les groupes ont été confrontés à deux sites : un dans le Morvan, l'autre dans les Bauges. Pourquoi deux ? Pour expérimenter la méthode de sustainablemaping à travers la découverte de deux paysages (géographie, géologie, topographie, climat) et l'analyse de deux histoires (social, culturel, économique, politique) ainsi que des ressources qui en découlent. Les (mé)tissages entre les deux études enrichissent la démarche : appréhender local mais penser global ! Cette approche très pédagogique n'apporte pas des recettes mais nourrit l'esprit critique des futurs architectes, dans le souci de leur développement personnel et professionnel.

Pendant ces ateliers, une question est toujours sous-jacente : que peut apporter l'architecture dans la construction d'un territoire ? Le modèle du Vorarlberg, ce petit Land autrichien qui applique pragmatiquement le développement durable dans tous les secteurs d'activités, a prouvé le rôle moteur des architectes dans ce processus. Marc Verdier et ses étudiants, à leur échelle, reprennent le flambeau des Baukünstler pour élaborer le changement de paradigme avec les élus et autres acteurs locaux.

A la fin de leur « semaine de terrain », les architectes en herbe doivent restituer ce qu'ils ont compris du territoire et proposer de grandes orientations pour un avenir éco-responsable de la commune. Pour cela, ils jouent à

la fois de leur cerveau gauche, qui analyse les données, et de leur cerveau droit, celui de l'intuition et de l'empathie, qui tisse des liens entre les informations. Ils prennent le temps d'interroger des élus et techniciens, des commerçants, artisans, agriculteurs mais aussi de discuter, au hasard de leur déambulation, avec une vieille dame sur le pas de sa porte ou un gamin dans la rue. Tous ces acteurs passionnés donc passionnants de leur territoire savent décrire avec justesse et émotion ce terroir auquel ils sont attachés et dont ils veulent préserver l'authenticité culturelle.

Quinze jeunes qui arpentent un village, cela ne passe pas inaperçu ! Après avoir écouté les demandes de la commune, les étudiants les réinterprètent, laissant parfois dans leur sillage plus de questions que de réponses… L'essentiel est dans la nouvelle vision qu'ils offrent. Leurs propositions d'aménagement alimentent les réflexions autour d'un PLU ou d'un PADD, remettant à plat des pratiques désuètes, lourd héritage d'une époque où l'on croyait les ressources inépuisables.

A Jarsy, par exemple, une équipe a revisité le projet d'agrandissement de la commune. Ne pourrait-on pas accueillir les trente familles attendues en glissant des logements dans le tissu existant ? Restructuration de bâtiments, remplissage de dents creuses, surélévation… Ces solutions qui redonnent de la valeur à des espaces qui sont bien plus que du foncier répondent aussi à une question lancinante : en période de crise, comment recevoir de nouveaux habitants avec peu ou pas d'investissement public dans les réseaux et infrastructures ?

Pédagogiques, ces ateliers Hors-les-murs le sont à la fois pour les étudiants - plongés dans une réalité qui sera la pratique quotidienne de leur métier sous la houlette compétente et bienveillante de Marc Verdier - et pour les élus et acteurs locaux, bousculés dans leurs habitudes. Une dynamique s'installe autour de l'identité du territoire : de cet intérêt extérieur pour leur village, les habitants tirent une fierté qui renforce l'estime de soi et le sentiment d'appartenance. Un processus gagnant-gagnant qui s'accompagne chaque année de belles rencontres humaines, fondatrices pour nos futurs professionnels. Des années après, ceux qui l'ont vécu en parlent encore avec des étoiles dans les yeux…

Chroniques d'un atelier #9

Arpenter, Observer, Projeter
Atelier territorial dans le Haut-Jura
2014

Patrice PIERRON
Paysagiste

L'enseignement en école d'architecture se base autant sur une culture urbaine, que ce soit dans l'exercice du projet architectural et urbain, que dans les apports théoriques et critiques. Patrice Pierron, paysagiste, a accepté ici de partager avec nous un temps de réflexion sur l'approche spécifique de l'espace rural.

Comment quantifier, qualifier, comprendre la complexité monde rural, nouveau terrain d'étude qui s'offre à nous ce semestre ?

C'est une question complexe. Le tissu rural est marqué par la trace des choses et offre une lecture beaucoup plus aisée que peut l'être un espace urbain où l'accumulation et la reconstruction de la ville sur elle-même tend à effacer ces témoignages. Les mutations dans l'espace rural se font dans des temps longs participant ainsi à inscrire dans la géographie, le bâti, l'agriculture, etc. des éléments de lecture et donc de compréhension du site.

Pour autant, la facilité à retrouver une topographie originelle ou un fil d'eau dans un village n'enlève en rien la complexité du lieu en soi : l'apparente simplicité de formes bâties ou de structures paysagères, relève en réalité d'une composition de données importantes qui qualifie l'identité d'un territoire.

Le monde rural n'a pas la même culture de projet que l'espace urbain, on parle parfois d'un déficit d'ingénierie dans nos campagnes : en effet les élus ne bénéficient pas des mêmes structures que dans les villes, par conséquent le partage de cette culture d'ingénierie est limité aux services territoriaux.

En revanche, l'espace rural est riche d'une culture de l'esprit du lieu : en d'autres termes « le bon sens paysan » ou la capacité de l'homme à dialoguer avec intelligence avec son territoire, ses ressources. C'est ce bon sens rural que l'on peut encore lire à travers les paysages agricoles ou le patrimoine bâti. Mais c'est aussi ce bon sens rural qui est

menacé par l'oubli, le silence et l'uniformisation.

Ceci interroge forcément sur la pratique du métier et le rôle de l'architecte/urbaniste de demain…

Par expérience, je dirais qu'au même titre que le paysagiste connaît les plantes, l'architecte est celui qui maitrise les règles de l'art de la construction. Les coûts, les délais, la garantie d'un bâtiment correctement réalisé, sont les premières attentes qu'un élu a vis à vis de l'architecte.

Pourtant je ne pense pas que le bon projet puisse se limiter à cela : rechercher à intégrer la mémoire d'un lieu, à conduire une approche sensible de site et prêter attention aux menues choses qui font la complexité d'un espace donné sont des attitudes compliquées et essentielles qui apportent une grande plus-value à un projet.

Évidemment cela nécessite de trouver les justes mots, les justes comparaisons, les justes éléments pour aider les élus à comprendre, et parfois même redécouvrir leurs villages. D'autant plus que si l'espace rural n'est pas aussi riche d'une culture de l'aménagement et du projet que peut l'être la ville, cela peut générer une méfiance, des interrogations, un silence. Il faut donc faire parler les gens de leurs lieux, de leur pays car une fois la barrière du silence passée et même si c'est parfois peu, c'est de cette matière première et précieuse que doivent s'alimenter vos projets.

Le monde rural prend son temps : les dynamiques sont relativement lentes et la production architecturale et urbaine reste limitée. Et c'est donc peut être là qu'il faut reconsidérer l'acte d'aménager, son impact et sa raison d'être. La nécessité de retrouver une culture rurale du petit projet bien réalisé passe nécessairement par la recherche de ce « bon sens » ou à défaut d'une nouvelle forme d'intelligence.

Propos retranscrits par Alexis Jeannelle et Pauline Fischer à l'occasion d'un entretien avec Patrice Pierron dans le Parc naturel régional du Vercors.

Chroniques d'un atelier #10

Appréhender, Orienter, Projeter
Du milieu périurbain au monde rural
2015

Alain MARGUERIT
Paysagiste

URBANISME RURAL OU URBANISME URBAIN ?

Les territoires du domaine rural ou urbain sont évidemment d'une image différente. Doivent-ils pour autant amener à une démarche d'urbanisme différente ?

L'urbanisme est avant tout une dynamique de projet, il ne peut pas se réduire à la connaissance, l'analyse, le constat comme le font l'histoire et la géographie, chacune dans leur domaine universitaire.

L'urbanisme pose donc la notion du Projet, que l'on ne peut pas résumer au dessin spatial (d'architecte ou de paysagiste souvent réducteur). Le projet d'urbanisme est avant tout une suite de questions posées sur un territoire par des acteurs souvent dans l'urgence :

- le Territoire, site du projet avec sa géographie, son histoire etc. Quel est le territoire impacté par les questions ?
- les Acteurs, ils vivent, traversent, fabriquent ce territoire. Qui pose les questions : élus, techniciens, usagers…?
- la Temporalité, c'est la vie du territoire et de ses acteurs. La question est-elle urgente ou à long terme ?

Entre domaine rural et urbain, seul le territoire est vraiment différent. Les habitants, les acteurs du monde rural ne sont plus majoritairement des agriculteurs mais des urbains ou « rurbains ».

Peut-on encore parler de complémentarité entre monde rural et urbain ?
Doit-on définir des espaces intermédiaires, périurbains, « friche » agricole, etc. ?

L'approche écologique et paysagère nous amène à rajouter le domaine « naturel » avec la notion du vivant, nommé la Biosphère par les scientifiques. Ce domaine intermédiaire, variable selon chaque site de projet, est souvent issu de l'abandon du domaine agricole, il ne doit pas pour autant être

isolé. Entre urbain et rural c'est le lieu de l'ouverture, de la liaison, de l'entre-deux spatial, de la négociation, de l'interrogation voir du conflit d'usage. Il doit assurer transversalité et liaisons de l'ensemble du territoire entre ces différents domaines (trame verte, bleue, etc.).

Ces évolutions nous obligent à interroger démarche et méthode d'urbanisme pour pouvoir répondre, au-delà du réglementaire, de manière globale, interdépendante à court et long terme à ces nouvelles situations de vie, d'usages, voire d'économie.

Une démarche ouverte à toutes les disciplines partant du principe que :

- le territoire est un tout (urbain, rural, « naturel »), il est en évolution permanente, il advient par le projet.
- l'acte d'aménager est philosophique et éthique, il est politique avant d'être technique.
- l'acte d'aménager induit la responsabilité de l'humain (la nôtre) dans la création de nouveaux équilibres environnementaux, sociétaux et économiques. Le vivant doit en être la priorité.

Le territoire est en évolution permanente (spatiale, sociale et économique) qui peut aller de la dégradation à la valorisation. L'humain est désormais en responsabilité directe dans la mutation ou la métamorphose (selon Edgard Morin) de son territoire et au-delà, de la planète.

L'urbanisme (comme l'architecture et le paysage), au centre de l'évolution spatiale des territoires doit devenir une discipline plus ouverte à la vie des acteurs et de leur territoire. Ceci particulièrement en milieu rural et naturel où le territoire encore ouvert peut permettre le développement du vivant dans toute sa diversité comprenant l'humain et ses activités ; aujourd'hui destructrices, il est devenu indispensable de les questionner. Elles doivent par le projet (dont nous avons la responsabilité) valoriser le territoire dans sa globalité (urbain, rural et naturel) au service de l'humain retrouvant sa place et assumant sa présence dans l'équilibre de la chaine du vivant.

Chroniques d'un atelier #11

Nouvelles ruralités : milieux vivants
Patrimoine, ressource, innovation ... Projet
2016

Odile MARCEL

Philosophe

Collectif « Paysages de l'Après-Pétrole »

L'INVENTION DE L'ESPACE, AU TOURNANT DES ÉPOQUES ET DES CHOIX DE CIVILISATION

Consciemment ou pas, la génération du baby-boom à laquelle j'appartiens a pu percevoir et considérer un spectacle permanent au cours de sa vie. Celui de la transformation sociale qui, à partir de la Libération de 1945, a engagé le pays dans une mutation considérable de son rapport à l'existence, et plus particulièrement de son mode d'occupation de l'espace. Pour nous, le monde de l'enfance ressemble encore à ce XIXe siècle que Balzac, Maupassant Barbey d'Aurevilly et Zola ont minutieusement décrit et inventorié. Si nous n'avons pas connu l'époque des diligences et oublié le son des sabots de cheval sur les pavés – un son qui devenait rare dans les villes, après la guerre -, quand nous visitons une ville ou un village, nous n'avons pas de difficulté à nous rappeler pourquoi les cours d'auberge ont un porche et des écuries, ni à imaginer à quoi s'occupaient les gens. Travaux des villes, travaux des champs : voués à des occupations identifiables et complémentaires, les urbains et les ruraux de l'immédiat après-guerre sont issus de mondes sociaux et régionaux singuliers. Les gens parlent avec l'accent de leur province d'origine, les conditions sociales sont contrastées puisque les destins restent encadrés par une dure loi de stabilité sociale.

Assurément, les photos d'époque, les chroniques et les travaux des historiens de la vie quotidienne nous aident à restituer ces époques englouties. Néanmoins, comme nous avons connu en état de vie ces centre-ville et ces hameaux aujourd'hui désertés, - ces granges éboulées, ces toits crevés, ces chemins enfrichés, ces terrasses dont les murs de soutènement ne tiennent plus - nous n'avons pas trop de peine à solliciter notre imagination pour anticiper la possibilité d'une phase nouvelle du développement rural en France. Cette phase chercherait des voies d'optimisation pour reprendre à de nouveaux frais le processus de configuration et d'invention

par lequel se matérialise le développement économique et social.

Pour avoir connu la vie des villages et une occupation du sol qui maillait l'habitat et la répartition des centre urbains à proportion des surfaces utiles pour l'agriculture, c'est à dire partout sur le territoire, selon son potentiel de ressources propres, il nous est difficile d'admettre comme une solution positive le gaspillage d'espace qu'engendre le modèle actuel : la métropolisation vide les territoires écartés, mais occupe avec vigueur les environs de toute ville par un étalement qui ignore l'idée de composition urbaine. Il en résulte un effacement des structures héritées, un envahissement par des voies de circulation mal hiérarchisées et, partout, un chaos d'implantions qui n'a pas été pensé ni voulu.

Le processus de reconfiguration choisi au moment de la Reconstruction et depuis a effacé l'organisation précédente du territoire au profit des flux, de la vitesse et d'un certain culte de la puissance. Cependant, dans nos contrées, la très longue histoire de l'occupation du territoire constitue un héritage paysager, urbanistique et architectural dont notre époque pourrait tirer les leçons pour imaginer les solutions neuves qu'appelle la période qui s'ouvre. Celle-ci a retrouvé, tel un horizon incontournable, l'urgence de prévoir la compatibilité entre notre établissement et le milieu terrestre. On peut parier que la réserve foncière que constituent, en tant que telles, les campagnes en France et souvent en Europe, que la matrice culturelle que constituent les savoir-faire paysagers, urbanistiques et architecturaux partout observables puissent servir d'appui et de ressource pour la reconquête d'un savoir-aménager adéquat aux modes de vie de demain comme, plus spécifiquement, aux exigences et critères d'une « bio-région » (Alberto Mangnaghi) bien comprise.

Nul doute que le mode présent selon lequel nous pratiquons aujourd'hui le développement social ne trouve rapidement la relève de solutions neuves, de pistes favorables et d'initiatives heureuses pour répondre à l'attente des nouvelles générations en matière de modes d'établissement et de conditions de vie.

Pour cela, des démarches sont nécessaires, des expériences, des intuitions et des méthodes. L'« Atelier Hors les Murs » fait partie de ces moments de déplacement des évidences et des convictions. Une greffe peut en résulter : greffe de motivations et de compétences, moment d'évidence, ressort pour continuer l'invention des lieux. Entre générations de ruraux et d'urbains, entre professions

diverses, entre acteurs, qu'ils soient responsables ou non, une réflexion s'invente, un échange pour faire société. En tâtonnant, une évidence s'ouvre, une culture, un esprit se partagent. Pour renouveler ses façons de construire, gageons que nos sociétés inventeront aussi de nouvelles façons de faire société et de faire corps afin que se réinvente encore une fois, et souhaitons-le « pour le meilleur », la place de l'homme sur la croûte terrestre.

Chroniques d'un atelier #12

Architecture et ruralité ardéchoises
Le patrimoine comme ressource d'innovation
2016

Christian METTELET - 1

Ingénieur
Architecte
Sociologue
Géographe

LA CAMPAGNE PROFONDE SENT LA MORT...

La mort lente et programmée des territoires ruraux « profonds » n'est pas une fatalité, n'est pas inéluctable, à la condition toutefois de développer des projets à fortes valeurs écologiques et économiques ajoutées.

NATURE ET CULTURE, ces richesses patrimoniales non délocalisables, constituent à cet égard des registres de choix dont les champs respectifs peuvent devenir fusionnels, symbiotiques, synergiques, et constituer des domaines d'activités parmi les plus innovants, et ce faisant synonymes de notoriété et d'attractivité croissantes.

Les Régions françaises sont parsemées de possibles du genre. Aussi, convient-il que l'ensemble des décideurs, qui règnent de fait en maîtres sur le futur de nos territoires, prennent conscience de la réelle spécificité de la ruralité profonde et n'aient pas pour seule ambition de tenter de « rattraper » d'autres territoires économiquement plus favorisés.

Une unique ambition de ce type, que l'on peut comprendre, serait vaine, tant le fossé qui sépare le rural profond du rurbain, et a fortiori de la ville, dans bien des domaines, est immense et ne fait que se creuser davantage au fil du temps qui passe. Les statistiques parlent ...

Chaque décideur doit en effet prendre conscience que nombre de territoires ruraux français connaissent déjà des taux de population extrêmement bas, souvent au plus égal à 40 hab/km2, souvent voisins de 20 hab/km2. Avec en outre des taux de décroissance démographique qui sonnent déjà le glas : 25% de population en moins durant les 25 dernières années sur un territoire donné ne constitue pas une exception. Avec, de plus, une perte corrélée de matière grise importante, jeunes étudiants et autres cadres rejoignant les centres urbains ... sans retour : Avec enfin cette disparition progressive et simultanée des services publics qui ne fait qu'ajouter au marasme lié à cet exode non maîtrisé.

Oui, la campagne profonde sent la mort et le seul usage d'aérosols désodorisants n'y fera rien. La mort de l'espèce humaine autochtone s'entend, sans oublier cependant l'extrême dépendance existentielle de la biodiversité au regard des modes d'exploitations agricoles, souvent par trop agressifs à l'égard de ces petites bêtes et ces petites fleurs qui nous entourent. Petites certes, mais on sait combien est grande leur importance dans les équilibres instables et fragiles de la Vie … et de la Planète toute entière.

Dès lors, tous les décideurs ayant la force de réagir, échappant à ces dénis de handicaps qui plombent dangereusement nos territoires ruraux, tous ensemble, acteurs des villes et acteurs des champs, obligatoirement unis dans la réflexion, admettront qu'il faut emprunter d'autres chemins et trouver les complémentarités salutaires entre territoires ruraux et urbains, ces derniers d'être aujourd'hui encore nettement plus attractifs au regard des canons d'un mode de vie prétendu moderne. Transformer ces handicaps profonds du rural en atouts maîtres, basés sur une culture de la différence, une culture des originalités, une culture des spécificités, me semble constituer un préalable à toute ambition de développement doux, harmonieux et durable de nos Régions.

Plus facile à dire qu'à faire, j'en conviens, tant il est évident que s'accorder sur une telle reconsidération prospective implique des choix difficiles, le plus souvent en opposition frontale avec notre organisation territoriale actuelle et nos réflexes par trop pavloviens, voire reptiliens, en la matière. Il est absurde de défendre mordicus le bien fondé du découpage communal légué par nos anciennes paroisses.

Il est tout aussi ridicule de vouloir à tout prix regrouper arbitrairement des territoires si les nouveaux périmètres n'ont pas fait l'objet en amont d'un vrai diagnostic partagé, condition préalable et nécessaire à l'expression d'une ambition commune et, ce faisant, à l'appropriation d'un programme de développement commun … sans annihiler pour autant les initiatives individuelles innovantes qui subissent souvent les affres de la décision majoritaire, démocratie oblige.

Je suis souvent attristé à l'écoute des débats actuels sur le sujet durant lesquels, à aucun moment ou presque, les élus concernés ne parlent et ne font de ces pourtant nécessaires projets à valeurs économiques et écologiques ajoutées, un impératif existentiel.

Si encore cette résignation, plutôt que d'être tacite autant qu'amorphe, constituait une finalité, on pourrait le comprendre, admettant, pourquoi pas, qu'en dehors des regroupements urbains, il n'y aurait point de salut et que l'avenir de nos populations rurales est en ville, à l'exception de quelques agro-producteurs intensifs gérant le garde- manger de la nation, mais dont les fermes familiales et les héliports personnels deviendraient vite de simples résidences très secondaires …

Mais encore faudrait-il l'assumer et agir en ce sens.

La France rurale, malgré de belles et pertinentes initiatives, encore trop isolées mais potentiellement prometteuses, notamment au sein des Parcs Naturels Régionaux, n'aurait-elle globalement plus de projets et se contenterait-elle de préserver des acquis, comme pour mourir en douceur, ressassant au coin de l'âtre fumant les mérites d'antan.

Chroniques d'un atelier #13

Architecture et ruralité en Ardèche
Adapter le territoire au désordre climatique
2016

André MICOUD - 2

Sociologue

LES ATELIERS « HORS LES MURS » … POUR QU'UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

« Le monde doit changer de base » comme le dit l'Internationale. Le monde Moderne dans lequel nous sommes, issu des Lumières et dont les institutions perdurent ad nauséam, et que j'appellerai le monde « socio-économique », est né avec la Révolution industrielle et l'urbanisation. Il est indexé aux deux croyances selon lesquelles l'émancipation d'avec les traditions d'une part et le progrès scientifique et technique d'autre part apporteraient le bonheur à tout le genre humain. Et d'ailleurs, ceux qui ont exporté ce modèle à tous les peuples de la planète pensaient en toute bonne foi leur apporter La civilisation. Or, ce monde nous a réduit, membres d'États-Nations en concurrence économique, à n'être plus que des producteurs ou des consommateurs effrénés plaçant dans la poursuite de leurs seuls intérêts matériels les conditions essentielles de la réalisation de soi, en somme des homo economicus.

Or ce monde est en train de changer de base. Un autre est en train de naître, difficilement certes, mais qui repose sur deux nouvelles assises et que l'on pourrait nommer « ethno-écologique » ; qui fait de nous des êtres humains dotés d'une culture et vivants dans des milieux. Où l'on s'aperçoit que s'émanciper des traditions ce fût bien trop souvent oublier tout ce qu'il fallait de prudence et d'intelligence pratique pour pouvoir habiter durablement la Terre. Les ethnies, autrement dit les communautés indigènes, n'ont dû de pouvoir survivre en effet que pour autant qu'elles ont su transmettre ces savoirs précieux acquis au contact de leurs milieux de vie toujours singuliers ; tout le contraire d'une vie « hors sol ». L'autre assise de ce nouveau monde, qui nous rappelle furieusement son existence, c'est la nature foncièrement matérielle de la Terre, sa nature physico-biologique qui, condition essentielle de la poursuite de la vie, ne peut plus supporter qu'on lui fasse subir n'importe quoi. Le « moment écologique » que nous

vivons, est celui qui vient nous signifier sans ambages que ne pouvons plus considérer la Terre comme le réservoir sans limites de ressources pour nos exploitations futures ni comme l'arrière-cour où nous pourrions continuer à déverser nos déchets. Comme d'aucuns ont pu le dire, il n'y a que les imbéciles et les économistes pour croire qu'une croissance peut être infinie sur une Terre finie.

Il ne s'agit donc pas de protéger la nature (quoique...), mais beaucoup plus fondamentalement, de changer de façon de penser notre rapport au monde et, partant, d'agir autrement avec lui. Et ce de façon intégrale comme y exhorte le Pape François dans son encyclique « Laudato si... ».

Même si j'y ai participé quelque fois, je ne sais pas si, en choisissant de situer les ateliers « Hors les murs » à la campagne et d'œuvrer en partenariat avec les Parcs naturels régionaux, leurs inventeurs avaient conscience d'être des pionniers de ce nouveau monde. En tout cas je pense que c'est ce qu'ils étaient.

En effet, les territoires de campagne (ou de montagne) qui ont souhaité devenir des PNR n'ont pu se voir accorder le label que parce que, comme le stipulait le décret de leur création en 1967, « ils recelaient des patrimoines naturels et culturels remarquables ». Autrement dit, contrairement aux espaces ruraux dédiés à l'agriculture moderne instituée par les lois Pisani des années 62 et 64, ils portaient encore les traces des façons traditionnelles de se comporter avec les milieux qui, depuis des siècles, avaient permis de conserver leurs paysages. Ici des cultures en terrasses, là des bocages, ailleurs des haies toujours entretenues et, ça et là, des villages encore à peu près indemnes de lotissements ou de zones commerciales. Entendons-nous bien, ces « patrimoines naturels et culturels » ne sont pas à considérer comme des reliques plus ou moins folkloriques, mais tout au contraire comme des témoignages bien vivants qu'un autre monde est possible, et où l'on peut bien vivre. Parce qu'en effet, ces territoires vers lesquels se dirigent de plus en plus de nouveaux habitants en quête d'une vie plus apaisée, ne sont plus comme on a pu le dire du temps des « trente glorieuses » en dehors du Progrès. Ils pourraient bien tout au contraire être ceux dans lesquels une nouvelle vie est en train de s'inventer… sur de nouvelles bases. L'émission de Philippe Bertrand sur France-Inter en témoigne tous les jours, qui relate les centaines d'initiatives qui les dynamisent. Une nouvelle vie qui essaye de parer à la raréfaction des services publics en créant des alternatives citoyennes ; qui s'organise pour mieux valoriser les ressources locales, énergétiques ou alimentaires ; qui promeut le co-voiturage pour pallier aux difficultés de déplacement ; qui cherche à faire mieux vivre ensemble les diverses générations… Les Parcs

naturels régionaux, créés peu après ces lois de modernisation de l'agriculture des années 60, pour des territoires alors pensés comme étant en déshérence, sont ainsi devenus cinquante ans après les instruments d'un nouvel avenir pour de nouvelles campagnes.

En décidant de travailler dans et avec les Parcs, les « Ateliers hors les murs » apportent ainsi leur concours remarquable à cet effort de création qui a besoin que toutes les compétences se réunissent et dialoguent entre elles pour dessiner cet avenir. Appliqués à leurs débuts à essayer d'apporter des solutions architecturales et urbanistiques aux problèmes des centres des villages et des bourgs - devenus pour beaucoup d'entre eux impropres à un habitat adapté aux exigences d'aujourd'hui - ils ont progressivement étendu leurs champs d'investigation. C'est que, avec leur méthode participative qui implique les élus locaux et tous les acteurs qui le souhaitent, ils n'ont pu que prendre conscience peu à peu de la globalité des problèmes. Là point de savoir qui descend d'en haut en effet mais, au contraire, d'abord l'écoute patiente des gens du lieu, une imprégnation qui prend son temps pour se rendre sensible aux ambiances, aux perspectives visuelles ainsi qu'à l'histoire locale, celle des projets d'hier comme de ceux d'aujourd'hui.

De ce travail des étudiants, ressortent alors des perspectives inédites qui, si elles peuvent parfois surprendre et même bousculer les élus locaux, viennent redonner un coup de sang neuf et, surtout, rendre imaginable qu'il puisse y avoir un avenir désirable pour ces petites contrées. Et gageons que ces jeunes gens, futurs professionnels ainsi formés au contact du réel, sauront être demain les artisans à même de rendre à nouveau une Terre mieux habitable.

Chroniques d'un atelier #13

Architecture et ruralité en Ardèche
Adapter le territoire au désordre climatique
2018

Christian METTELET - 2

Ingénieur
Architecte
Sociologue
Géographe

UN TÉMOIGNAGE POUR LE MONDE DE DEMAIN

Le GRAND défi de l'HUMANITE

Les UNES de l'actualité laissent à penser que la situation de la Planète TERRE est plus que préoccupante. Nicolas HULOT démissionne, faute d'avoir réussi à convaincre le Gouvernement de l'urgence d'une situation pourtant déjà catastrophique. Les grands indicateurs de tendances planétaires en témoignent. Force est de constater que les grandes messes internationales sur le sujet, COP21 et autres, n'ont encore à ce jour produit aucun effet notoire, la production de gaz à effet de serre ne cessant de croître de façon qui semble inexorable. Les cyclones se multiplient et leur puissance redouble : IRMA à Saint-Martin en 2017 ...

Les typhons se multiplient, toujours plus dévastateurs : CIMARON au Japon tout récemment ...

Les incendies se multiplient et les conséquences s'aggravent d'une année sur l'autre : Portugal, Grèce, Californie ...

Les inondations violentes et soudaines se multiplient : Louisiane hier, Inde et Japon aujourd'hui ...

La montée des eaux marines et les exodes climatiques se multiplient : Bengladesh ...

200 personnalités, artistes et écrivains, se fendent d'une belle tribune dans « Le Monde » du 2 septembre dernier en évoquant « Le plus grand défi de l'histoire de l'Humanité ».

Une grande marche pour le climat est organisée à l'initiative des réseaux sociaux.

700 scientifiques français interpellent de façon solennelle les pouvoirs publics, dans « Libération ».

Oui, la catastrophe annoncée depuis des lustres est aujourd'hui palpable et nous regardons toujours ailleurs.

Et si les quelques rares climato-septiques arguent encore d'exemples extrêmes avec des évènements climatiques

appartenant au passé, exemples qui leur font dire qu'on a déjà vu cela, ils oublient de remarquer que la fréquence de ces évènements augmente très fortement et que leur puissance moyenne atteint des niveaux jamais égalés.

ON N'A, DE FAIT, JAMAIS VU ÇA !

Un témoignage pour le monde de demain

Alors, que penser ? Que la catastrophe est déjà là ou bien, et c'est probable, qu'il ne s'agit encore que de prémisses d'un futur qui s'annonce peu radieux. Rappelons que tout cela n'est que le produit résultant d'une élévation de la température de notre vaisseau à peine supérieure à 1°C depuis le début de l'ère industrielle, alors que 2 autres degrés, dans la meilleure des hypothèses, sont à venir dans les 30 années à venir avec des effets de plus en plus violents. Une telle situation implique des changements radicaux en tous domaines … à supposer que la perpétuation de l'Homme soit encore une finalité.

Et en même temps, les inégalités sociales et raciales n'ont jamais été aussi sensibles et il est très difficile d'agir dans une société inégalitaire qui ne peut générer que des colères. C'est bien d'une question existentielle dont il s'agit et pourtant …

Les « Grands de la Planète » continuent de penser, certainement très naïvement, que plus de croissance et plus de technologie pourraient juguler la catastrophe, n'ayant foi qu'en un développement unidirectionnel et économiquement déterminé, encore imprégnés qu'ils sont de cette dissociation entre l'Homme et la Nature qui remonte à la Genèse. Adeptes ils sont, sans le vouloir a priori, de cette maxime « Après nous le déluge ». Chaque jour qui passe prouve à qui veut l'entendre qu'il ne peut en être ainsi très longtemps.

Nous sommes en interdépendance totale avec les milieux et les espèces qui nous environnent.

Notre appareil cognitif ne semble pas en mesure d'apprécier l'ampleur de la catastrophe et d'intégrer le fait que l'horizon de celle-ci est déjà là et constitue le décor immédiat du théâtre de la Vie de nos enfants présents, et non plus celui des générations

futures comme on le disait il y a encore seulement quelques années.

Alors comment éveiller les consciences des Hommes pour un changement total de paradigme ?

Est-ce envisageable ou bien le chaos deviendra-t-il inévitable ? C'est bien tout le problème du moment, augmenté de cette difficulté à mobiliser dans une situation anxiogène ; laquelle risque fort, en outre, de faire exploser plus encore les inégalités et générer de plus en plus de graves conflits ici et là sur notre pourtant si beau vaisseau. Un grand défi, effectivement !

Et l'architecture dans tout cela ?

Il serait évidemment très audacieux de prétendre qu'elle pourrait à elle seule résoudre cet algorithme dont on vient de décrire sommairement l'extrême complexité planétaire.

Au demeurant, l'architecture se doit d'y participer. Il me semble en effet indispensable d'intégrer au plus vite ces constats, très factuels soulignons-le, fussent-ils quelque peu apocalyptiques, dans notre nouvelle façon de penser l'architecture. Et c'est bien d'un grand défi pour les architectes dont il s'agit, évidemment.

Ce nécessaire changement de paradigme, et en particulier tout ce que recouvrent ces notions de transition écologique et de transition énergétique, les concerne au premier chef, ces architectes qui n'ont pas d'autre choix responsable que d'intégrer dorénavant une quantité de variables qui vont alourdir notablement les équations de la création, de la conception et de la construction. Mais c'est ainsi, il y va d'une mutation complète des modèles culturels dont on sait qu'ils sont chargés d'une inertie forte et dès lors d'une mutation, complète-t-elle aussi, des modes d'habiter, des modes de consommation, des modes de déplacements, et plus largement des modes de Vie.

Le zéro déchet, les bâtiments à énergie positive tous facteurs intégrés, les matériaux recyclés et recyclables, les constructions démontables, la moindre consommation possible des ressources naturelles dont le pas de temps de leur reconstitution dépasse le temps d'usage de l'édifice, doivent devenir des paramètres incontournables et non plus de simples objectifs. Cette frugalité architecturale qui en résultera doit devenir la règle. Difficile à accepter ? Très probablement, mais les architectes ont durant leur longue histoire non seulement su s'adapter mais aussi innover dans l'art de construire et d'aménager.

En outre, dans cette très importante et indispensable transition sociétale, toutes ces nouvelles approches risquent fort de perturber profondément les rapports ville/campagne, ce au bénéfice salutaire de cette dernière, aujourd'hui complètement sacrifiée sur l'autel du prétendu progrès. Des besoins nouveaux vont apparaître alors que s'empilent comme des légos les étages toujours plus nombreux des tours urbaines gigantesques au prétexte de devoir « loger » les quelques 10 milliards d'âmes de la génération 2050. Que vont pouvoir offrir ces territoires ruraux aujourd'hui désertés pour beaucoup à ces âmes sans plus de liens avec la Terre nourricière ? Cette question de la ruralité et de l'aménagement des zones rurales peut certes sembler quelque peu anecdotique après pareille prospective.

On peut cependant penser qu'en Europe et dans les pays dits développés, le monde rural pourrait devenir le salutaire vase d'expansion, ce complément d'âme qui permettrait, peut-être, d'éviter les surchauffes et autres dilatations explosives de toutes natures, liées à ces périodes de transition, que cette transition soit sociétale, écologique ou énergétique.

C'est peut-être ainsi qu'il conviendrait d'élargir notre schéma de pensée pour faire du monde rural non plus un territoire à préserver, mais un territoire de progrès …

Véritable défi pour l'architecte. Véritable défi pour l'Humanité.

Chroniques d'un atelier #14

Architecture et ruralité en Ardèche
Prendre part à l'exigence environnementale* des territoires
2019

Mathias ROLLOT

Architecte

* Ensemble des conditions naturelles, paysagères, architecturales, urbaines et humaines environnant un habitant.

SAIS-TU HABITER DURABLEMENT CE LIEU ?

Sincèrement préoccupé – comme beaucoup – par la situation environnementale actuelle, j'ai passé la dernière décennie à réfléchir activement aux problèmes écologiques qui se présentent à nous et aux différents moyens d'y faire face. Sans a priori ni blocages de principes, j'ai tenté d'analyser, en tant qu'architecte et chercheur en architecture, quelques idéologies sur la question, qu'elles soient complexes et naïves, nouvelles ou anciennes, locales ou lointaines. Cette enquête de longue haleine m'a porté à publier près d'une dizaine d'ouvrages de recherche, d'essais et de traductions sur la situation contemporaine et les façons dont elle s'avère stimulante ou bloquante pour les actions architecturales engagées sur les enjeux sociaux et environnementaux à la fois. Autrement dit, cette recherche a donc porté sur les « conditions de possibilités » d'établissements humains mieux préparés à l'ère anthropocène dans laquelle nous entrons, enfin !, collectivement et consciemment. Or, c'est bien peu de dire que chacune de ces publications résonne, à sa manière, avec les travaux pédagogiques du présent ouvrage ; raison peut-être pour laquelle je me trouve aujourd'hui très proche, intellectuellement, professionnellement et éthiquement parlant, de ces ateliers « Hors-les-Murs » tels qu'ils sont conduits depuis plus d'une quinzaine d'année déjà.

Des hors-les-murs engagés !

Un peu partout se multiplient les appels à la positivité et à la concrétude. La critique n'a que trop duré et nous ne savons déjà que trop bien qui sont les responsables (les grandes entreprises et leurs lobbies, les politiques inactifs…), quel sont les problèmes (la société de consommation énergivore et destructrice, les modes de vies oublieux, les masses inconscientes…) ou encore que faudrait- il cesser dans l'idéal (arrêter de polluer, arrêter la déforestation, la surpêche, les pesticides…). Ce que nous ne savons pas, en revanche, c'est reformuler ces critiques en

construction, ces négativités en positivités, ces problèmes en solutions. Ainsi en va-t-il de la demande populaire : des solutions accessibles ! des réponses concrètes ! des pistes pratiques ! Cependant, si notre époque connaît une vraie crise, ce n'est pas uniquement en termes de solutions pratiques à mettre en œuvre immédiatement, mais plus largement en matière de vision d'avenir : la crise est celle de l'esprit, de l'imaginaire, voire presque, de la croyance. Nous ne savons pas à quoi nous attacher, nous ne savons plus quoi défendre, nous ne savons plus bien différencier ce qui est moralement juste de ce qui est condamnable.

C'est dans ce contexte exact que sont précieux et pertinents les ateliers « Hors-les-murs » ici présentés, en ce qu'ils font apparaître des pistes très concrètes autant qu'ils contribuent à renouveler, plus profondément, les façons de faire, de dialoguer, de dessiner, de prendre en considération les territoires. Par ces déplacements, ils remettent en jeu le statut du projet autant que les potentialités politiques et sociales en puissance dans le statut étudiant et les formats pédagogiques.

Ces ateliers montrent bien, aussi, l'importance de ne plus opposer objet et processus, composition experte et multiplicité d'acteurs, forme finie et devenirs, planification et incertitude – bref, « espace et temps ». La tâche n'est certes pas simple, mais elle vise un horizon tout à fait réjouissant pour l'architecture : un idéal dans lequel l'engagement de terrain, le doute et le dialogue seraient compatibles voire nécessaires à la rigueur et à l'exigence disciplinaire.

De même encore, ces travaux sur la ruralité donnent à sortir des modes de faire connus de par leur statut hybride, quelque part entre architecture, urbanisme, paysage, politique, anthropologie et écologie. A l'enfermement et la spécialisation de tous ces champs experts qu'ils manipulent, ils semblent répondre joyeusement en faisant appel à leur bon sens et en brandissant leur liberté comme un étendard confiant.

Enfin, ateliers de recherche-action tant expérimentaux que pragmatiques et réalistes, ces travaux participent à leur façon à la recherche collective actuelle sur les rôles de l'architecte et les sens de l'architecture dans un contexte d'obsolescence généralisée de la discipline (remplacée tant par la technologie que rendue désuète par les mentalités consommatoires et le rythme accéléré de la modernité-liquide). A de nombreux égards, ils illustrent avec talent la capacité contemporaine de l'architecte sur le sujet difficile du devenir des ruralités contemporaines, autant qu'ils mettent en lumière l'importance renouvelée des questions spatiales, matérielles

et situationnelles au sein de la métamorphose écologique à l'œuvre. C'est qu'il reste (et restera toujours) impossible de viser un changement fort des modes de vie dans un environnement bâti identique...

Comment croire à une réduction énergétique dans des passoires thermiques ? Comment réduire l'utilisation de la voiture quand la structure territoriale rend cette dernière indispensable ? La révolution écologique sera spatiale et systémique ou ne sera pas !

Le biorégionalisme, réponse à un contexte en souffrance

Les diverses recherches, rencontres et aventures professionnelles dont j'ai pu faire l'expérience ces dernières années m'ont aidé à rencontrer, chemin faisant, une idéologie écologique avec laquelle je me suis trouvé en parfait accord : la pensée « biorégionaliste » telle qu'elle fut formulée à sa naissance, aux Etats-Unis, durant les années 1970-1980. De quoi s'agit-il ?

Dit en synthèse, la proposition biorégionaliste est avant tout de reconsidérer nos lieux-de-vie à la fois dans leurs composantes géographiques et naturelles (dans quelle « écorégion » habitons-nous ? – sol, bassin versant, faune, flore, climat, etc.), et en même temps dans leurs états historiques et anthropiques (dans quelle culture habitons-nous, et de quelle façon cette culture a-t-elle inventé des façons durables d'habiter ces écosystèmes ? – tradition, savoir, savoir-faire, etc.). C'est à la croisée de ces deux « états des lieux » naturels et culturels que se trouve l'idée biorégionaliste, qu'on pourrait cataloguer à la fois comme une branche de l'écologie profonde et en même temps comme une forme d'écologie sociale. L'idée biorégionaliste est basée sur un principe de renforcement de la capacité habitante, à une échelle locale, depuis d'une part une redécouverte des principes durables existants de la culture locale, et d'autre part une réelle invention pour les besoins actuels spécifiques auxquels la tradition ne pourrait répondre en l'état. Entre savoirs passés et problématiques présentes, elle cherche rien à mettre en œuvre, concrètement, directement, par et pour tous et toutes, une société écologiquement durable.

Pourquoi se tourner vers cette proposition biorégionaliste ?

C'est que la situation écologique est effarante, au-delà des mots. Impensable. A échelle globale, on estime aujourd'hui à une sur huit la proportion d'espèces animales et végétales menacées d'extinction. Pour l'avenir proche, les prévisions parlaient de centaines de millions de réfugiés climatiques dans les prochaines décennies ; c'était sans compter sur le fait que la glace de l'Arctique semble finalement

fondre beaucoup, beaucoup plus vite que prévu… Or, nous savons, d'une part, que la responsabilité humaine est totale, et, d'autre part, que les sociétés ayant produit ce désastre ne sont pas solvables : impossible d'imaginer une « exploitation capitaliste durable » des ressources et des êtres vivants, une « pollution respectueuse » des milieux, une « technologie verte » ou tout autre forme de « développement durable ». C'est ce monde, en ce qu'il est basé sur la croyance que les êtres et les matières terrestres sont de purs moyens à exploiter au service du « développement » et de fins individuelles supérieures, qui est à changer entièrement.

Hélas, à bien y regarder, tout porte à croire que les choses ne changeront pas seules. C'est-à-dire que tant que ce monde pourra rester ce qu'il est, il le restera : tant qu'il restera du pétrole à brûler, il y aura toujours quelqu'un pour l'extraire et le brûler ; tant qu'on pourra continuer à éradiquer des espèces, il y aura toujours quelqu'un pour les braconner ou détruire leur habitat ; tant qu'on pourra continuer à pêcher, polluer et exploiter les océans par tous les moyens, ce sera fait aussi. Quelle leçon historique nous prouverait le contraire ? Tant qu'une réelle catastrophe ne sera pas arrivée, tant que n'arrivera pas un événement capable de mettre en impossibilité de fonctionner nos sociétés, tout se poursuivra comme si de rien n'était (ou presque). L'idée biorégionaliste, dans ce contexte, n'est donc pas un moyen pour « sauver » ce monde – le rendre plus « vert » ou « durable ». Ce n'est pas non plus un survivalisme individualiste prônant l'effondrement et le chacun pour soi dans un univers post-apocalyptique. C'est simplement une manière de commencer, dès à présent, à vivre dans le monde libéré qui arrivera nécessairement après la catastrophe. « Nécessairement », pour la simple et bonne raison que la structure biorégionale est le seul modèle sur lequel sont basés les écosystèmes naturels eux-mêmes.

Ce qu'il nous faut inventer, ce sont des fonctionnements sociaux et écologiques en lien avec leur territoire, ses particularités, ses avantages et ses inconvénients ; des sociétés qui habitent quelque part, parlent, pensent et agissent depuis ce lieu et en vue du devenir de ce lieu, tout naturellement. Pas question, donc, de se demander Où atterrir ? comme si nous flottions en orbite et que nous devions choisir un peu arbitrairement où nous investir, enfin, de façon terrestre. La question est plutôt Où et avec qui partageons-nous ce sol que nous habitons ? – c'est- à-dire à quels devenirs écosystémiques participons- nous d'ores et déjà (qui que nous soyons, quoi que nous fassions, que nous le voulions ou non, que nous en ayons conscience ou non).

Tout l'enjeu, et toute la difficulté, est pour l'heure le développement de cette pensée localiste dans la société xénophobe, sécuritaire, centralisée, capitaliste et conservatrice qui est la nôtre. Comment prôner ce localisme en montrant qu'il ne s'agit pas d'un repli sur soi mais d'une ouverture à l'autre depuis un lieu habité ? Comment solidifier des fonctionnements biorégionalistes tout en multipliant les réseaux inter- régionaux, en ouvrant les frontières pour les biens, les personnes et les idées ? Pareil système décentralisé, innovant et anticapitaliste peut-il germer à l'intérieur d'un ancien monde en déclin occupé à verrouiller, détruire et nier tout ce qui pourrait accélérer sa chute ? Toute la force de l'idée biorégionaliste réside, à mon sens, dans la façon qu'elle a de reconfigurer les identités sur des bases naturelles et non culturels. Nous avons et aurons, certes, toujours besoin d'en-commun. Au sein de la biorégion, nous pouvons justement nous retrouver autour d'un lac, d'une mer, d'un bassin versant, d'un massif montagneux, par-delà nos couleurs de peaux et nos langues. L'enjeu n'est plus d'où viens-tu, ou depuis quand es-tu là, mais plutôt : « sais-tu comment habiter durablement ce lieu ? ». Ce n'est plus le drapeau qui sont ce que nous avons à partager et célébrer, mais la faune et la flore. Ce ne sont plus des hymnes à la gloire des guerres, mais des chants en hommage aux espèces locales qui font notre singularité, nos fêtes et nos rythmes.

Des hors-les-murs biorégionalistes ?

Les biorégionalistes savent bien à quel point de telles propositions sembleront bien lointaines à beaucoup. Et surtout, ils savent la nécessité de l'action concrète. Par où commencer pour mettre en œuvre un monde bâti (et non bâti !) capable d'accueillir, dès à présent, ce monde libéré qui vient ? Et comment travailler avec et pour tous et toutes, ici et maintenant, à la refonte des consciences, des regards, des connaissances, des discussions et des centres d'intérêts (vers moins de culturel et plus de naturel) ? Si le thème de « l'éducation biorégionaliste » a fait l'objet de nombreux travaux théoriques d'ores et déjà, ce ne sont sans doute pas ces derniers les plus importants. Ce qui est compte, ce sont les ateliers concrets – qu'ils se revendiquent « biorégionalistes » ou non, là n'est pas la question – qui pourraient œuvrer, sur le terrain, à leur échelle et à leur manière, à de telles transformations globales.

C'est en ce sens précis que les ateliers pédagogiques du présent ouvrage constituent pour moi des germes enthousiasmants, des travaux engagés vers cette société biorégionaliste qu'il nous faut inventer pour retrouver des territoires autonomes, à la fois écologiques cohérents et résilients, et en même temps culturellement situés et ouverts. Ces ateliers territoriaux sont des incarnations, dans le champ de l'architecture et de l'urbanisme, de la pédagogie

pragmatique, active, participative et située que défendait Peter Berg, le fondateur du mouvement biorégionaliste. On constatera de fait sans surprise la grande proximité entre bon nombre des propos de l'écologiste et ces « Hors-les-Murs » pédagogiques-engagés. Je lui laisse la parole en guise de conclusion à cet avant-propos et d'ouverture à cet ouvrage :

« Parce qu'il est aujourd'hui urgent d'agir en bonne synergie avec les écosystèmes locaux et de réparer les dégâts que nous avons causés, la question est de mettre les mains à la pâte : apprendre en faisant, par des travaux essentiels capables de contribuer à la vitalité naturelle de nos lieux de vie. (…) Même si apprendre à développer des solutions à l'échelle de la biosphère est peut-être trop lointain pour la plupart des gens, chacun peut au moins trouver ce qui doit être fait à l'endroit particulier où il vit ; travailler à une meilleure compatibilité avec les écosystèmes habités locaux. Voilà des objectifs compréhensibles et réalistes. Chacun vit dans une biorégion spécifique, un lieu-de-vie qui joue un rôle essentiel au sein du réseau vivant planétaire. Même de petits investissements, de simples efforts locaux, peuvent devenir d'authentiques contributions à l'interdépendance globale du vivant. Ils ont pour résultats un ensemble de conséquences concrètes, que nous pouvons vivre et observer dans leurs effets en chaîne sur les milieux. Il ne fait aucun doute que ce genre d'engagements sera stimulant pour le développement des consciences écologiques individuelles.[1] »

1 Peter Berg, « Apprendre à se lier à un lieu-de-vie », in Ludovic Duhem, Richard Pereira de Moura (co-dir.), L'enseignement de la biorégion, Paris, Eterotopia, 2020.

Chroniques d'un atelier #15

Architecture et ruralité en Ardèche
Pour un territoire apprenant
2020

Marc BENOIT
Agronome des territoires

POURQUOI ARPENTER PÉDAGOGIQUEMENT DES TERRES OUVERTES AUX QUESTIONNEMENTS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ?

La première raison tient au futur à construire par les étudiants, quand leur capacité d'action s'épanouira : il leur faudra être capables de réussir des expériences probantes de transition écologique. Les territoires ruraux car ils disposent de potentialités considérables, contrairement aux territoires urbains, sont idéaux pour initier rapidement des expériences de transition, au sens de Rob Hopkins.

Ces territoires ruraux, où les formes agricoles et forestières dominent offrent trois gammes de potentialités :

- des espaces agricoles et forestiers beaucoup se jouera dans les sols vivants,
- des compétences humaines dont les couches historiques permettent de disposer de nombre de combinaisons de pratiques originales,
- des capacités à élaborer des biens et services, privés et communs, au service de la biodiversité, de l'alimentation, de matériaux de construction, de l'énergie et du cadre de vie.

…. Il s'agit ici d'une pédagogie des potentialités de transformation de territoires en transition

La deuxième raison est d'instiller un devoir de changement de paradigme par rapport au début de fonctionnement de l'Anthropocène. Il apparait nécessaire de reconstruire des liens complexes locaux entre agricultures, paysages, sylvicultures, alimentations, modes de construction, et vivre ensemble, échanges de services. Comment aider à penser la fin des « filières » simples, organisées, … et dont les logiques échappent souvent totalement aux acteurs ruraux.

… pour construire une pédagogie des liens-nexus complexes territorialisés

La troisième raison est de construire de la confiance entre Humains qui doutent et construisent des briques d'avenirs désirables. En effet, les étudiants en déambulation organisée bénéficient de réconforts puissants auprès de celles et ceux qui ont initié et parfois remarquablement réussi des expériences rurales performantes.

L'enjeu est ici de permettre aux étudiants et aux acteurs de ces territoires ardéchois de se faire confiance dans la transmission des réussites et difficultés, bref, plus qu'ils ne le pensent d'apprendre ensemble !

… en mobilisant une pédagogie du « passage de témoin » entre acteurs actants et étudiants désirant comprendre.

POURQUOI RECOURIR À L'ENQUÊTE TERRITORIALE ?

A quoi correspond une enquête ? Pour Dewey, l'« enquête » conduit à faire passer d'une situation indéterminée (où les constituants de la situation ne tiennent pas ensemble) à une situation plus déterminée, qui pourra faire l'objet d'un traitement, mais qui n'est pas une « fin absolue » (Dewey 1938, et 1993 en version française). En effet, l'enquête permet la construction d'un problème, au travers de la transformation d'une situation au départ indéterminée en une situation déterminée, qui puisse être « expériencée », ressentie par les acteurs, et qui donne lieu à un problème porteur d'une résolution (Journé 2007). Pour Dewey, la notion de situation permet de comprendre le processus d'enquête, dans le sens où une situation peut être ressentie comme confuse, indéterminée, ce qui déclenchera alors une enquête, pour lui donner un caractère de « tout contextuel », c'est-à-dire un ensemble d'éléments inter-reliés qui peuvent constituer un problème, et donc entraîner la recherche d'une solution.

Ainsi, lors de ce processus in situ que représente l'atelier hors les murs, la pédagogie active mise à l'œuvre permet de faire vivre aux étudiants une approche complexe de la temporalité de leur intervention.

Ainsi, nous retrouvons ce que Benoît Journé (Journé, 2007) met en évidence, le fait que, loin de proposer une approche linéaire du temps, Dewey insiste sur la complexité de la structure temporelle de l'action. Il cite en particulier cet extrait de Dewey :

« [...] l'objet unitaire de toutes les propositions temporelles est un tour, un cycle, une période, un circuit, une hora. [...] L'ordre temporel est institué par des rythmes qui comprennent périodicité, intervalles et limites, qui sont tous en inter-implication. Des origines absolues et des termes et des fins absolus, ce sont des mythes. Chaque commencement et chaque fin est la délimitation d'un cycle, d'un tour de changement qualitatif. Une date, un moment, un point du temps n'a pas de signification sauf comme délimitation de cette sorte.» (Dewey 1993., p. 298, cité par Journé 2007).

Donner à vivre une façon dont s'insère une enquête collective dans un complexe processus territorial d'un petit monde rural est source d'acquis majeur pour les étudiants. Ceci d'autant plus que cette enquête est collective et nécessite des ajustements entre les étudiants, leurs encadrants et les acteurs du territoire mobilisés.

POURQUOI SE PASSIONNER POUR LES PRATIQUES DES ACTEURS RURAUX ?

Commençons par un point sur l'étymologie. Pratique est emprunté (1256) au latin chrétien practice qui désigne la vie active, la conduite, par opposition à la contemplation, emprunt au grec praktikê (sous- entendu tekhnê) employé chez Platon par opposition à theoretikê ou gnôstiké qui désignent la science spéculative. Conformément à son étymologie, la pratique au sens de « application des règles et principes » s'oppose - à partir du XIVème - à théorie [mettre en pratique (1588)]. Elle équivaut à appliquer dans ces locutions [dans la pratique (1656), en pratique]. Le mot désigne en particulier une manière concrète d'exercer une activité, souvent précisée par un complément de détermination en parlant de certaines professions, d'un art, d'un artisanat.

Les pratiques humaines nécessitent trois dimensions pour pouvoir être décrites avec intérêt dans nos recherches : l'opportunité, la modalité, l'efficacité (Landais, et al., 1988).

L'opportunité d'une pratique est l'ensemble des raisons et causes à l'origine de la mise en œuvre, du choix d'une pratique. Le terme opportunité est ici préféré à déterminants pour éviter de tomber dans les débats, fort vifs, du déterminisme de l'activité humaine, et réintroduire la totale possibilité de libre choix, ou à

l'opposé de choix totalement contraint (par la cellule familiale, par les règles cultuelles, ...).
Un point important pour nos recherches est que le milieu est bien sûr pris en compte par les acteurs qui choisissent de mettre en œuvre telle pratique, l'essentiel est de cerner les dimensions de ces milieux retenus par les acteurs, et leurs niveaux de connaissances.

La modalité d'une pratique est la description de sa mise en œuvre, des moyens qu'elle mobilise pour se réaliser, de ses dimensions spatiales et temporelles. Elle décrit finement, en particulier pour nos recherches en Zones Ateliers, les éléments qui impactent les milieux, objets de nos recherches.

L'efficacité d'une pratique est l'évaluation des effets et conséquences d'une modalité de pratique. La différenciation entre effets et conséquences est contingente de l'acteur qui met en œuvre cette pratique. L'enjeu est d'identifier ce qu'il visait (les effets… attendus), et les conséquences … inattendues par lui. Cette distinction est d'autant plus importante que les recherches visent un changement des pratiques, car dans ce cas, comprendre ce que vise un acteur et ce qui advient à côté de ce qu'il visait devient central.

Pour la communauté scientifique, le terme pratique fut très utilisé et travaillé chez les anthropologues (Mauss, Leroi-Gourhan) du XXème siècle. Après une période de moindre intérêt (1980- 2000), sa place devient centrale chez la communauté des ergonomes qui souvent opposent les pratiques (de chaque opérateur selon son propre cadre cognitif), à technique (représentant la généricité théorique de la mise en œuvre d'une opération humaine).

Ainsi, pour notre communauté, où pédagogie et développement territorial sont à relier, l'intérêt d'étudier des pratiques rurales est double :

- mettre au cœur des liens entre sociétés et milieux (Turner et al., 2003), ce qui est organisé par les sociétés, … et ce qui impacte les milieux, donc leurs pratiques !

- avec un point de vue « ingénierie réverse », celui de nous mettre en situation de proposer des changements de pratiques en connaissant les impacts de ces changements sur les milieux (maîtrise des effets), et en envisageant les changements de sociétés nécessaires à ces changements de pratiques.

…. Les pratiques sont ainsi des objets de pédagogie active parfaitement intermédiaires entre sciences de la société et sciences du milieu (écologie, hydrologie, climatologie).

POUR CONCLURE, TROIS POINTS CRITIQUES À SURVEILLER … COMME LE FEU DE BROUSSAILLES !

Le passage du dit à l'écrit : enjeu de toute situation d'enquête est ici enrichi par le recours aux documents (cartes, photos aériennes, …), et par l'observation paysagère. Il n'en demeure pas moins, comme l'a théorisé Michel Foucault (2001) que ce processus complexe peut être l'objet de biais multiples. La pédagogie menée dans cet atelier est l'une des rare pratique permettant collectivement de qualifier et évaluer ce biais … et surtout de permettre aux étudiants une réflexivité indispensable en cette matière !

La mémoire d'un territoire : dans le rôle de « by pass » entre société et milieux, les pratiques imposent une contrainte de forte : pouvoir être mobilisables quelque soient les latences des faits de sociétés ou des faits de milieux étudiés. Pour relier les effets de pratiques sur une structure d'habitats écologiques, par exemple, il faut pouvoir reconstituer les pratiques passées qui ont construit la structure de l'habitat étudié.

Donc, ces pratiques doivent avoir été mémorisées. Deux points majeurs retiennent ici notre attention : les biais de mémorisation, d'où l'intérêt de témoignages multipliant les points de vue, et la labilité des supports de mémorisation (traditions orales ; carnets, plans et calendriers ; fichiers informatiques) d'où l'intérêt de tels ateliers qui cristallisent des traces de pratiques.

Les suites possibles au travail mené : les résultats du travail mené sont remarquablement rendus et discutés avec les acteurs du territoire sollicités, mais très vite apparaît une flèche temporelle redoutable : « et après comment poursuivre ? ». Ici, il peut être proposé une piste d'observatoire partagé/ citoyen du territoire enquêté, avec l'objectif majeur de donner une capacité réflexive partagée sur les questions, les fonctionnements et projets du territoire.

Chroniques d'un atelier #16

Vallée de la Vanéra - Cerdagne
L' « architecture » au service d'un territoire post-carbone, accueillant et bienveillant
2021

Panos MANTZIARAS
Architecte-ingénieur

LES DISCIPLINES DU PROJET FACE AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE
NOUVEAU PROGRAMME, NOUVEAUX HORIZONS

Les premières lignes de ce texte naissent au Mont Pélion, la montagne des Centaures, sur la côte est de la Grèce continentale, à cent kilomètres en ligne droite des terribles incendies qui sévissent encore en ce moment sur l'Ile d'Eubée au sud, répandant leurs épaisses fumées au-dessus de la mer Egée, si épaisses que le Mont Athos à l'est n'est qu'à peine visible.

C'est l'alphabet d'Eubée et de sa capitale Chalkis qui a été transmis aux étrusques durant le septième siècle avant notre ère, pour créer l'alphabet latin grâce auquel j'écris en ce moment même ce texte. Tout un monde millénaire, sa nature, sa culture, son économie locale (l'excellente mais très inflammable résine de ses pins) semblent aujourd'hui proies aux phénomènes extrêmes que les scientifiques reconnaissent – sans appel, enfin !... – comme des résultats d'un réchauffement climatique irréversible provoqué par l'activité humaine durant l'ère industrielle. Et alors que la côte méditerranéenne de l'Europe brûle d'un bout à l'autre, son pendant continental transalpin vient de subir durant les derniers mois des précipitations avec des conséquences dévastatrices dues aux inondations qui ont enseveli des villes et villages en Allemagne, en Belgique, en France et ailleurs.

Combien faut-il que les destructions se multiplient (en coûts, en dégâts, en vies...) pour qu'une action concertée internationale et intersectorielle puisse voir le jour ? Quelle pourra être la nature, l'étendue et l'efficacité de cette action ? Comment les différents secteurs de l'activité humaine seront intégrés dans cette action ? Et, comment les disciplines de la transformation de l'espace (architecture, urbanisme, aménagement, paysage, ingénierie) joueront le rôle qui les incombe dans cet effort titanesque qui se profile devant nous ?

Ce sont des questions majeures et critiques, que je ne pourrai qu'effleurer dans les pages

suivantes, sans avoir pour l'instant toutes les données pour articuler une parole davantage opérationnelle.

Incertitude et certitudes

Les scientifiques reconnaissent aujourd'hui, de manière à la fois modeste et surprenante, que leurs modèles météorologiques actuels ne permettent pas de prévoir et de simuler les phénomènes climatiques extrêmes qui ont été observés cet été autour du globe : incendies ravageurs au Canada et en Sibérie, précipitations torrentielles en Europe, canicules en Californie et en Méditerranée, ouragans en Atlantique, etc. Autant dire, qu'une incertitude plane devant nous quant aux conditions qui pourront se répandre dans les années qui viennent sur Terre, incertitude (quant aux endroits précis, à la magnitude et aux conséquences) qui ne permet pas de prendre des décisions coûteuses pour faire face à des phénomènes similaires qui pourront survenir. Or, dans cette « incertitude », il y a une série de certitudes répétées sans cesse. Il y aura :

1. Plus de canicules qui finiront par fragiliser la flore et la faune dans des régions relativement stables, avec des incendies à répétition et une urbanisation toujours en expansion.

2. Plus de précipitations soudaines qui vont fragiliser les sols, les berges et les coteaux, surtout là où l'urbanisation a déjà altéré la pédométrie.

3. La fonte des glaces qui altèrera les courants océaniques, la ligne côtière et le climat sur pratiquement le globe entier.

4. La fonte du permafrost qui libérera du méthane et des souches virales encore inconnues.

5. La fonte des glaciers qui diminuera l'apport en eau aux lacs et aux nappes phréatiques, et fragilisera les flancs des montagnes et tout l'écosystème les concernant.

6. Des populations humaines qui se comptent en millions, voire en milliards vont devoir quitter pour leur survie leurs habitats faute de conditions climatiques adéquates, créant ainsi des vagues migratoires que notre espèce n'a jamais connues auparavant.

Voici donc quelques certitudes, dont la magnitude pourra sans doute varier selon les années et les régions, mais dont the big picture ne laisse aucun doute sur le fait que notre monde, tel qu'il nous a été livré par nos ancêtres (plantes, animaux et humains) est en train de s'écrouler.

Si cette description vous paraît cauchemardesque, c'est parce qu'elle l'est. Le petit souci est qu'on peut toujours se réveiller d'un cauchemar, mais on ne peut pas se « réveiller de la réalité ». D'où la volonté de nombreux acteurs de nous enfoncer dans des rêves apaisants de « lacs de jouvence digitaux », de flottements médiatiques, voire

d'espoirs de mondes d'ailleurs, martiens, lunaires et autres, où coulent des fleuves Amazoniens pleins de promesses notamment économiques.

Or, ce fichu climat vient et revient nous rappeler qu'il n'en est rien, et qu'un jour ou l'autre même le beau Mont Pélion pourra bruler, la Seine pourra devenir un cloaque et que le vin norvégien sera le seul disponible sur le marché – ou ce qui en restera dans un demi- siècle.

La leçon de l'histoire

Au milieu du 16e siècle, le renommé graveur bâlois Matthäus Merian et son fils ont parcouru l'Europe, en nous livrant une série de plus de deux mille vues de ses villes, une œuvre précieuse aussi bien pour l'œil artistique, que pour l'historien, l'architecte, l'urbaniste et le politique.
Dans cette œuvre qui laisse apprécier la beauté des villes avec leurs tours, leurs clochers, leurs maisons au milieu de leur paysage naturel, une constante saute à l'œil : les remparts. Petites et grandes, capitales ou lieux-forts, au bord des fleuves, sur les plaines ou sur des promontoires, les villes s'offrent comme objet de contemplation grâce à leur capacité à résister aux éléments naturels mais aussi, et surtout à cette époque-là, aux actions hostiles à répétition qui ont façonné l'Europe et sa civilisation.

Remparts, bastions, murailles, pont-levis et autres constructions défensives sont là pour rappeler que tout organisme urbain avait compris que face à la menace de guerre il fallait renforcer sa capacité de résistance. On peut imaginer que, à cette époque-là, des richesses considérables étaient dépensées pour que les villes puissent ériger des murs hauts et forts, bien fondés et épais. On peut aussi admettre que les édiles des villes accordaient une priorité absolue à la qualité de la pierre, la construction et les systèmes de défense. On peut sans doute imaginer aussi des querelles internes sur le tracé des murs, sur les maisons et les personnes à protéger en priorité, sur l'emplacement des puits d'eau en cas de siège, le passage de la nourriture et des munitions, les problèmes sanitaires, etc. Et nous savons surtout que grâce à ces processus et méthodes qui se sont répétés des fois innombrables, certaines se sont avérées justes et suffisantes, d'autres moins, et d'autres pas du tout. Mais ce qui est sûr, c'est que les décisions structurelles de renforcer la capacité de résistance des villes (ne pas se laisser conquérir), ou de résilience (se laisser conquérir mais revenir vite à des conditions d'habitabilité) ont primé sur tout autre désir conjoncturel.

Nous avons donc aujourd'hui – au moment où nous prenons un selfie sur fond pittoresque d'un rempart – la preuve tangible de l'efficacité des décisions et des

actions des villes, mélangée bien sûr avec les aléas de l'Histoire.

Un plan d'action urgent

Notre « village global » d'aujourd'hui (pour revenir à l'expression oubliée mais juste de Marshall McLuhan) est en grave danger. Sauf que l'ennemi n'est pas à l'extérieur ; c'est nous-mêmes. Il y donc certainement des constats très désagréables à faire et des décisions encore moins commodes à prendre, si nous voulons que les équilibres vitaux de Gaia (terme consacré par James Lovelock et repris par Bruno Latour) restent dans les marges qui permettent de rendre la terre habitable par toutes les espèces, y compris la nôtre. A ce sujet, les neuf limites planétaires établies il y a quelques années montrent à quel point Hannibal se trouve ante portas !

La probabilité de subir des dégâts matériels et humains dû au réchauffement climatique est aussi haute que la probabilité qu'avaient les villes du 16e siècle de voir les troupes ennemies arriver devant leurs portes. Autant dire que c'est une certitude absolue. Construire des systèmes de défense naturelle, surtout, mais aussi en partie artificielle est aujourd'hui aussi prioritaire que les travaux défensifs aux 15e et 16e siècles. Je n'imagine pas un instant un conseil municipal ou une corporation quelconque se poser la question de si les « troupes ennemies » vont arriver, mais de quand. Par conséquent, la question opérationnelle n'est pas de savoir si on prendra des décisions concrètes pour contrer les effets du réchauffement climatique sur nos territoires, mais à quelle vitesse, quelles décisions opposables au tiers et quels moyens financiers, techniques et humains.

De plus, sans aucun doute, les imposants bastions que nous admirons autour des noyaux urbains médiévaux n'ont pas été construits dans la précipitation et sous une menace imminente. C'est au moment où les vaches paissaient paisiblement et que les paysans fauchaient patiemment que les décisions ont été prises, les carrières ont été exploitées, les pierres transportées, les maçons recrutés, les tracés dessinés, et le gros-œuvre entrepris. Bien avant que le premier étendard hostile paraisse à l'horizon. Les villes qui n'ont pas profité des parenthèses de paix n'ont certainement pas pu aligner la bonne ligne de défense — avis aux intéressés. Et à ceux qui protesteront que le vocabulaire que j'utilise ici, face aux fumées qui salissent les eaux transparentes de la Mer Egée, est nettement militaire, violent et anxiogène, à l'opposé de la musique apaisante d'une société qui aspire au bien-être, je voudrais rétorquer sans hésiter qu'il vaut mieux prévenir que guérir. Surtout à l'aune des hommes et femmes qu'on a vus cet été 2021 se battre dans des conditions infernales ou diluviennes contre les éléments d'une Terre en colère, d'une nature exsangue, prostituée pour les plaisirs illimités

que nous inoculent les vendeurs de rêve de toute sorte.

Un plan d'action à la fois urgent et méthodique, de longue haleine et structuré est le seul – vraiment le seul – moyen dont nous disposons pour mettre de notre côté quelques infimes chances de maintenir la biosphère dans un équilibre tout à fait relatif. Les espaces qu'habitent les espèces, y compris le Sapiens, ne peuvent être considérés que dans une continuité absolue. Ils doivent être planifiés, modifiés et gérés dans des logiques fonctionnelles et organiques systémiques, non-cloisonnées. Sol, eau, nourriture, ressources d'énergie, systèmes géologiques et géographiques, phénomènes météorologiques, ressources de construction et populations organiques ne peuvent que faire partie d'un même projet, à l'échelle globale et à l'échelle locale, ce qui est le vrai sens de l'éco-nomie.

Le rôle des disciplines du projet

Il ne fallait pas attendre – mais c'est bien qu'il soit arrivé – l'encyclique du Pape François Laudato Si, pour qu'on comprenne que notre rôle n'est pas celui des exploitants, mais des jardiniers de cette Terre. Dans une logique d'urgence, le jardinier a certainement son rôle à jouer, pour écouter la terre et les êtres vivants et prendre les bonnes décisions dans un laps de temps court, afin de les protéger au mieux et le plus longtemps possible.

Là, comme ailleurs, il y a des arbitrages à faire. Il y a des priorités et des degrés de gravité. Mais c'est bien là le sens du projet et de ses disciplines (architecture, urbanisme, paysage, etc.). On l'a un peu oublié dans une approche angélique de l'architecture et de l'urbanisme, mais nous savons pertinemment qu'à chaque fois qu'une ligne est tracée, une fondation creusée, un mur érigé, un être humain installé, c'est au détriment d'autres options qui ne furent pas suivies. C'est bien là la force intellectuelle et morale de nos disciplines : la faculté de prendre des décisions, les dessiner, puis les réaliser, tout en assumant les responsabilités qui nous reviennent pour celles-ci.

C'est un nouveau programme de formation, de recherche et de pratique qui apparaît ainsi, sur la base de quelques changements structurels aux disciplines du projet.

1. Tout d'abord, un rôle ontologique nouveau : l'architecture (dans toutes les échelles) n'est pas là pour protéger l'homme des éléments naturels, comme la parabole de hutte de l'abbé Laugier nous l'avait enseigné ; au contraire, son rôle est de protéger la Terre des excès humains, à toutes les échelles.

2. Puis un rapport nouveau au « client » : en tant que membre d'une « profession libérale », le maître d'œuvre est encore trop dépendant des désirs (et de la

bourse) du maître d'ouvrage, qui a le plus souvent envie de maximiser le profit sur son bien. C'est un rapport désuet au sol et à la propriété à l'égard de l'urgence climatique, lequel désaxe inutilement la recherche et l'application vers des produits hors sol et hors temps.

3. Ensuite un rapport à la connaissance nouveau : l'architecture (dans toutes ses échelles) ne peut pas fonctionner sans une connaissance accrue et détaillée d'un grand nombre de paramètres. Devenir architecte est plus difficile, non pas plus facile, que devenir physicien nucléaire ; un jour les cycles et centres de formation devraient tenir compte de ce paradoxe.

4. Il y a encore la considération du vivant (de la flore et de la faune) qui jusqu'ici a rarement participé à la réflexion architecturale, mais que le paysagiste peut certainement nous enseigner. Notamment le rapport entre objet fini et croissance lente, image figée et contrôlée versus les aléas du vivant. Aux forces du vivant peut-on aussi intégrer celles du corps social et de sa propre dynamique plurielle.

5. Finalement, un rapport nouveau entre imagination et précision. Nous avons de plus en plus besoin de résultats concrets et efficaces contre les méfaits des phénomènes climatiques, mais aussi efficaces au niveau de la décarbonation et de l'habitabilité humaine. Il est donc impératif de sortir de l'impressionnisme qui caractérise parfois les projets d'espace. Appliquer des nouvelles métriques combinant les dimensions physiques avec les émissions de CO_2, le coût des ressources et la capacité de résilience donnera certainement un nouvel élan à l'imagination spatiale : formes, figures, fonctions et matériaux se verront renouvelés, tirant le meilleur de l'expérience humaine constructive millénaire, toute en tenant compte du poids sans précédent de l'humanité sur la planète.

En somme, le réchauffement climatique et ses conséquences néfastes demandent à nos disciplines une radicale réinvention, une profonde restructuration et un courage moral et physique certain, pour affronter avec dignité les horizons de la transition écologique.

Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy
2, rue Bastien Lepage
BP40435
54001 NANCY Cedex
Tel : +33 (0)3 83 30 81 00
ensa@nancy.archi.fr

Publication de l'école d'architecture de Nancy / 2026
Direction de la publication : Gaëlle Perraudin
Coordination scientifique : Federico Diodato, Marc Verdier
Auteure : Gwenaëlle Zunino

ISBN : 978-2-906147-58-4

Diffusion gratuite
Tous droits de reproduction réservés

20 ans d'ateliers hors-les-murs

Depuis 2005, les ateliers Hors les Murs réunissent des équipes d'étudiantes et d'étudiants issus de disciplines variées et des acteurs locaux (élus, professionnels, habitants…), afin de repenser collectivement le projet local à travers une immersion dans les territoires ruraux. En 2025, l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy et la Fédération des Parcs naturels régionaux de France en célèbrent les 20 ans !

Quels sont les acquis et les perspectives de ces expérimentations ? Comment les ateliers deviennent-ils des leviers d'innovation et de transition face aux défis climatiques, écologiques et sociaux ? Comment participent-ils à l'émergence d'un nouveau récit pour les ruralités ?

intégrale des 4 livrets

1. **Des démarches pluridisciplinaires à conforter**
2. **Rendre les transitions territoriales désirables**
3. **Des ruralités apprenantes**
4. **Regards décalés**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ARCHITECTURE NANCY

LH AC

Nouvelles Ruralités
Architecture et Milieux Vivants

Parcs naturels régionaux

9 782906 147584